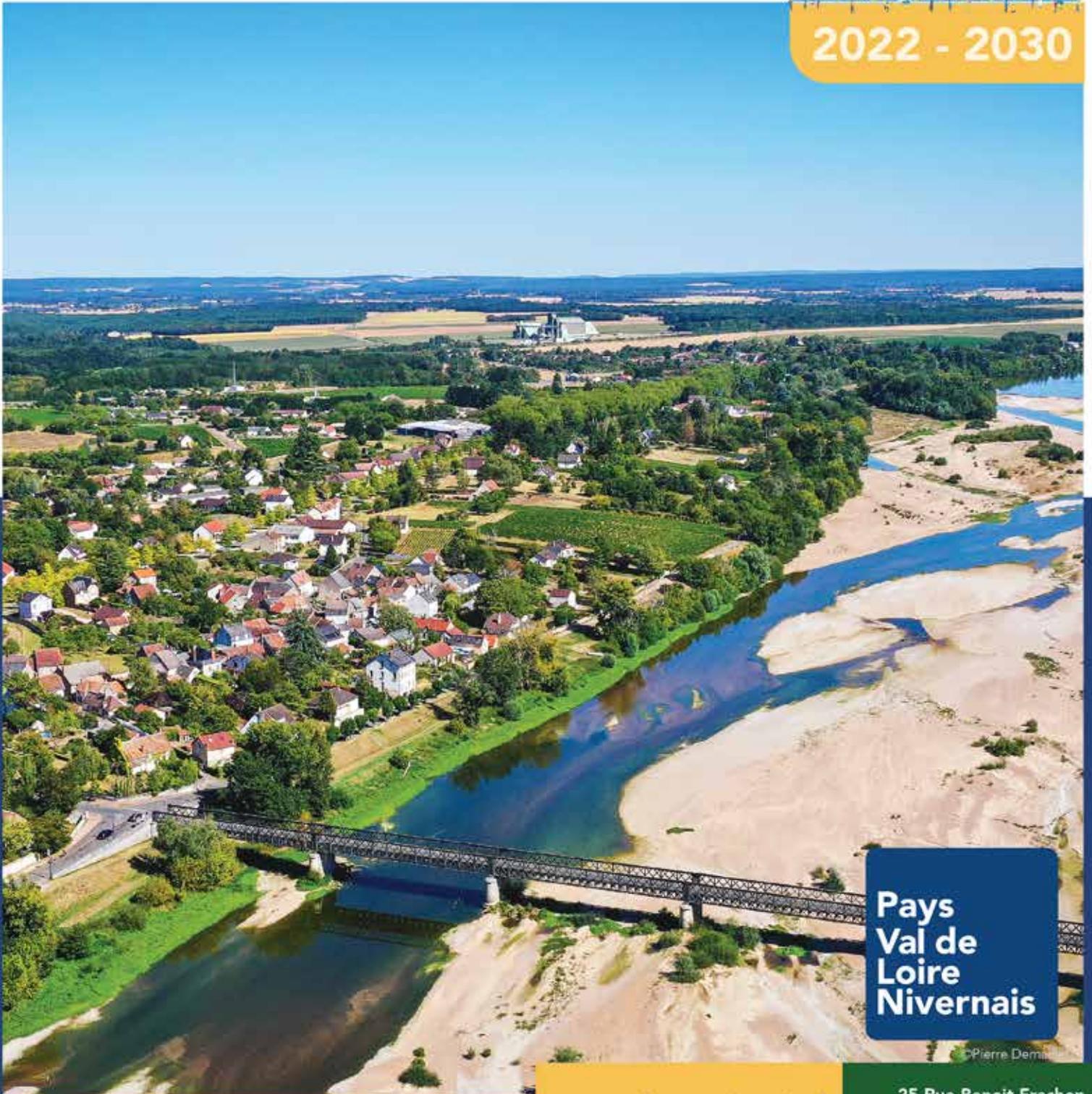


PROJET DE TERRITOIRE

du Pays Val de Loire Nivernais



2022 - 2030

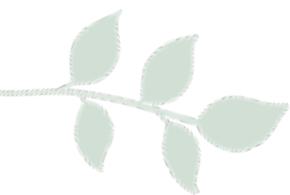


Pays
Val de
Loire
Nivernais

© Pierre Demin

www.accelerateurdeprojet.fr

25 Rue Benoit Frachon
58 640 Varennes Vauzelles



Sommaire



Préambule

Méthodologie

LE DIAGNOSTIC

Une culture de l'accueil et du maintien de la population 10

Le contexte territorial	11
Une situation géographique attractive au cœur des croisements	12
Au cœur du Pays Val de Loire Nivernais	12
Un défi démographique à relever	14
Une baisse démographique en progression	14
Les Français semblent de plus en plus attirés par la campagne	16
L'accueil : accompagnement des nouveaux arrivants	16
L'enjeu de la jeunesse : un potentiel à exploiter	17
Les jeunes peu nombreux sur le territoire	17
La scolarité des jeunes	18
L'emploi des jeunes	18
Les jeunes en milieu rural	19
Le cadre de vie à valoriser	20
Un maillage commercial fragile	20
Des modes de consommation qui évoluent	20
Habitat	21
Des espaces publics à requalifier	22
Le développement du numérique	23
La technologie (fibre, développement tiers lieux, numérique...)	23
Les tiers-lieux	24
Des changements socio-culturel	24
Le monde du travail en mutation : le télétravail en plein développement	25
Un système scolaire qui doit se réinventer	25
La santé : un défi pour le territoire local comme régional	26
Une population vieillissante en demande d'un accompagnement renforcé	26
Un bon maillage de services sanitaires menacé par des difficultés de recrutement	27
Un bon maillage en exercice coordonné : de nombreux exercices coordonnés qui ne compensent pas un manque de professionnels libéraux	27
Offre médico-sociale	27
Réseau de prévention du territoire	27
Santé et environnement	28
La structuration de l'offre sanitaire via un contrat local de santé	29

Directeurs de publication :
Eric Guyot – Jean-Luc Martinat
- Rédacteur en chef : Mani
Cambefort - Conception
graphique : Marion Loisy –
Rédaction : l'équipe du Pays -
Photographies/pictogrammes :
©AitBelkacem ©Pierre Demaillet,
©NeversAgglomération,
©CCLesBertranges, ©Freepik,
©Peter Lim/insports images,
©Annka Production/
Arqus, ©Nicolas Broquedis
Photographe, ©Philippe
Fraysseix, ©Mygale

Des dynamiques économiques et touristiques 30

La structure économique en évolution	31
Le Pays ancré dans une région aux multiples activités économiques	31
Une économie locale performante	32
Une économie industrielle qui tente de se redresser	33
L'inéquation entre l'offre et la demande d'emploi	34
Les secteurs d'activités et les filières clés	34
Des spécificités par intercommunalités	35
Une offre de formation qui s'étoffe	41
Le tourisme et la culture, vecteurs de développement économique du territoire	42
La culture	42
Une vocation touristique pas assez affirmée malgré une histoire prestigieuse	42
Une fréquentation touristique en demi-teinte	43
Des richesses naturelles et patrimoniales	44
L'activité agricole encore bien présente	46
Le secteur agricole	46
Le système alimentaire sur le territoire du Pays	46
L'alimentation durable au Pays Val de Loire Nivernais : le projet alimentaire territorial (PAT)	47
L'agriculture du Pays Val de Loire Nivernais	47
La filière bois	50

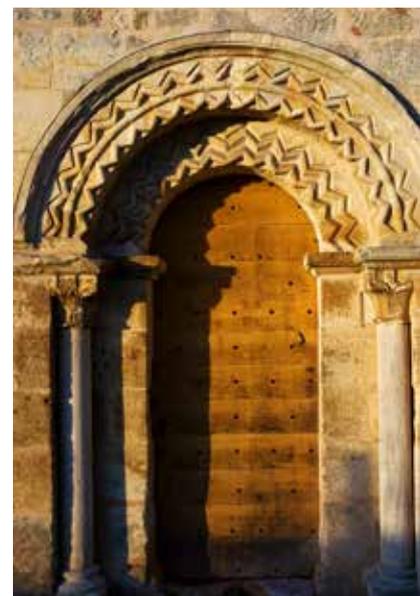
La prise en compte des enjeux environnementaux 52

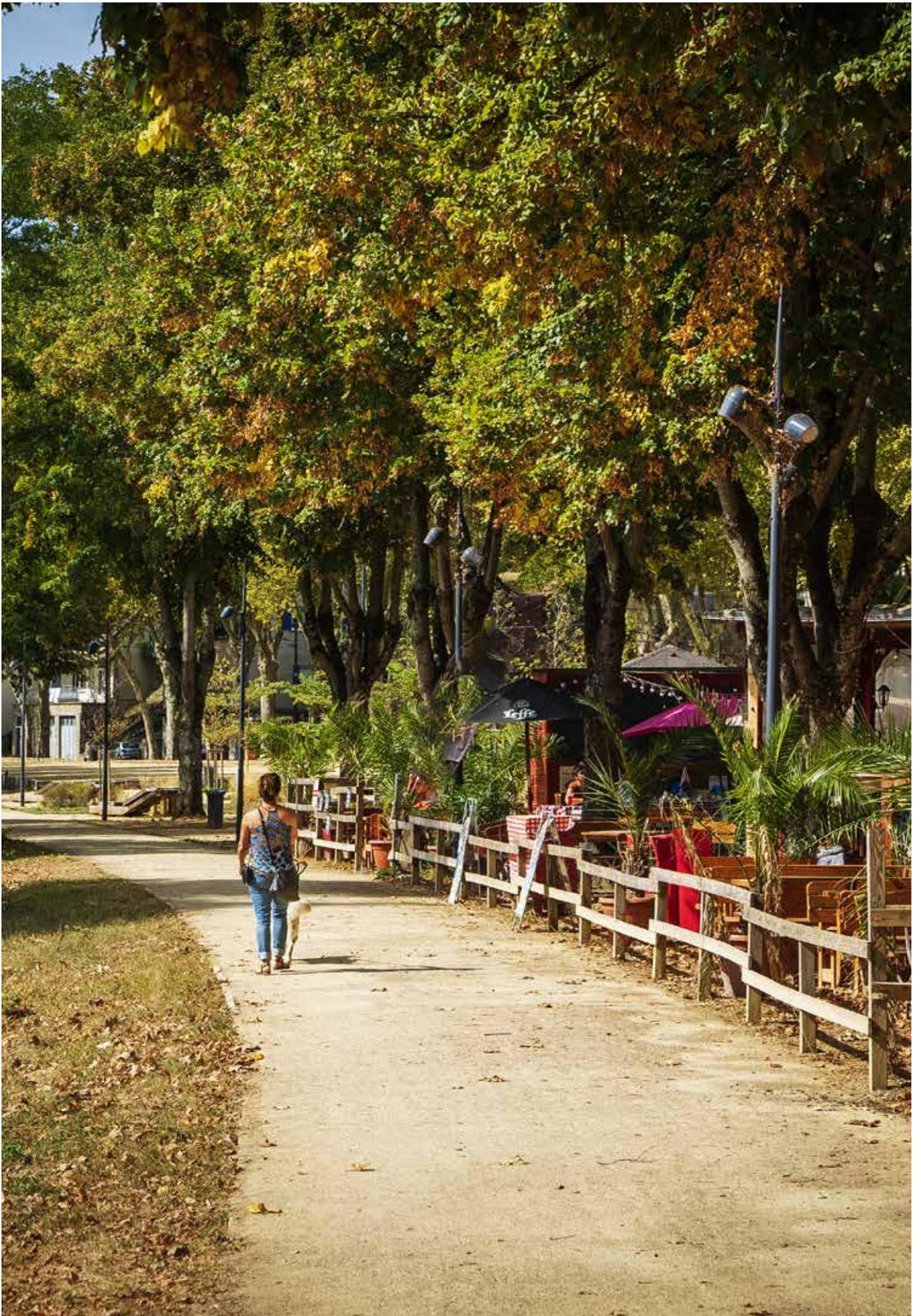
Les énergies renouvelables	53
L'eau sur le territoire	54
Eau et assainissement	54
La mobilité	56
Un territoire à forte dépendance à l'automobile	56
Une offre d'alternative à l'autosolisme concentrée sur l'agglomération, plus éparse sur le reste du territoire	58
Les parcours touristiques qui structurent le réseau du territoire	58
Les enjeux importants de la mobilité inclusive et des déplacements des personnes à mobilités réduites	59
Une liaison aérienne en évolution	59
Une accessibilité ferroviaire correcte mais sans desserte TGV	59
Des mobilités routières facilitées	60
Des mobilités douces qui se développent	60
La gestion durable des ressources	61
Les dynamiques sociales et solidaires du territoire	61
La gestion des déchets	61

LES OBJECTIFS ET LES ENJEUX

Définition des enjeux par objectifs opérationnels 66

Le graphe d'objectifs 74





Préambule

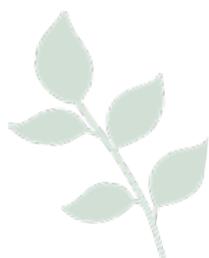
Le Pays Val de Loire Nivernais est un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Créés par la loi MAPAM du 27 janvier 2014, les PETR sont des syndicats mixtes fermés comprenant plusieurs EPCI à fiscalité propre sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave, ayant pour vocation la coopération entre des intercommunalités formant un bassin de vie cohérent. Destinés à promouvoir un modèle de développement durable du territoire et à en améliorer la compétitivité, l'attractivité et la cohésion au travers d'un projet de territoire, ils sont le pendant rural des pôles métropolitains.

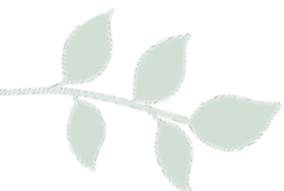
L'une des missions du Pays est d'élaborer un projet de territoire qui définit les conditions de son développement économique, écologique, culturel et social. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les collectivités.

Le projet de territoire permet au Pays de négocier des contractualisations européennes (programme LEADER, FEDER rural), d'Etat (contrat de relance et de transition écologique), PAT, régionales (contrat de territoire), départementales (contrat de soutien), ARS (CLS).

La période 2014-2020, correspondant aux précédentes contractualisations, a vu le Pays Val de Loire Nivernais connaître plusieurs transformations. Ainsi, son périmètre a fortement évolué fin 2017 : les anciens Pays Bourgogne Nivernaise et Nevers Sud Nivernais se sont rapprochés pour former un nouveau Pays sur l'un des 2 espaces géographiques de la Nièvre : le Val de Loire Nivernais (territoire identifié par la Région dans le SRADDT dès 2014). Ce périmètre plus cohérent a permis au nouveau Pays de mener des actions et d'initier de nouvelles réflexions sur des thématiques encore non traitées comme la mobilité, l'alimentation.

Elaboré conjointement par les élus du territoire et la société civile, le projet de territoire est un cap commun, une projection de territoire rassemblant toutes les énergies volontaires. Il sera le socle des contractualisations et des projets à venir.





Méthodologie

Afin de donner plus de cohérence à l'action du Pays dans le cadre de ses contractualisations et dans l'idée de cerner les enjeux et les priorités pour le territoire pour les années à venir, les élus et la société civile ont décidé de se doter d'un nouveau projet de territoire.

Le projet de territoire fait l'état des lieux du Pays. Il décline par thématique toutes les perspectives d'actions à mener pour une dizaine d'années, pour un développement respectueux de l'environnement et de l'identité du territoire et de ses habitants.

L'élaboration d'un tel projet passe par différentes étapes clés telles que : la réalisation d'un diagnostic territorial partagé, la définition d'une stratégie pour le territoire (les objectifs du projet) et l'élaboration d'un programme d'actions. Les deux premières phases ont été réalisées à travers de nombreuses concertations.



Réalisation d'études de revitalisation de centre bourg

- Objectif : obtenir des plans guides co-construits avec la population
- Cible : 14 communes de plus de 2 000 habitants du territoire
- Calendrier : depuis juin 2019



Ateliers de concertation Donativo

- Objectif : faire émerger les grandes thématiques à traiter au Pays (accueil des jeunes, alimentation, revitalisation centre-bourg)
- Cible : société civile & élus
- Calendrier : depuis septembre 2020

Questionnaires Ville à Joie/en ligne

- Objectif : identifier les besoins de la population en allant à leur rencontre
- Cible : société civile
- Calendrier : mai- août 2021

Instances Comité de Pays et conférence des maires

- Objectif : informer et délibérer sur le CRTE
- Cible : élus (municipaux et communautaires)
- Calendrier : 24/11/20; 2/12/2020; 9/04/2021; 11/05/2021; 19/05/2021; 15/09/2021; 21/09/2021; 03/11/2021

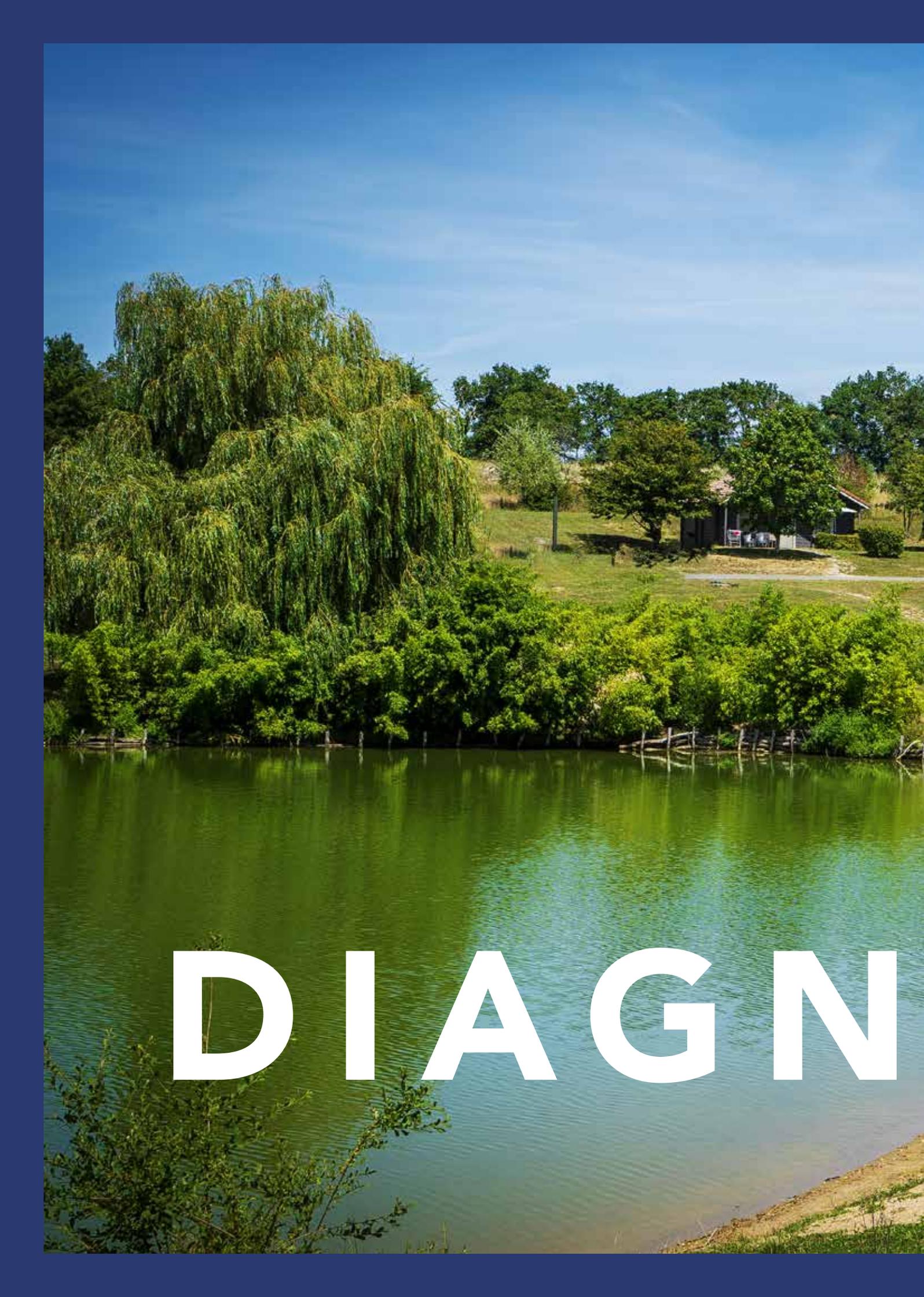
Ateliers de programmation Soliha

- Objectif : définir les axes stratégiques, socles du CRTE et du projet de territoire
- Cible : société civile & élus
- Calendrier : août- décembre 2021

Entretiens

- Objectif : Identifier les projets du territoire structurants et les inscrire dans la stratégie
- Cible : élus et techniciens
- Calendrier : octobre 2021- avril 2022

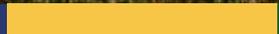


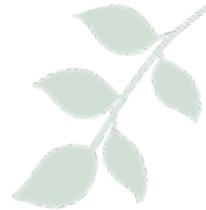


DIAGN



OSTIC





**Une culture
de l'accueil et
du maintien
de la
population**

Le contexte territorial



Le Pays Val de Loire Nivernais est situé dans le département de la Nièvre (58), au centre de la France et dans le Sud-Ouest de la région Bourgogne Franche- Comté. La Nièvre est un département rural de faible densité mais doté d'un environnement de qualité et préservé. La population profite d'un cadre de vie privilégié. Le territoire dispose d'atouts tels que des espaces et des sites naturels variés, une richesse patrimoniale et architecturale ou encore de multiples sites touristiques. Quelques chiffres clés sur la Nièvre :

- 309 communes au 1er janvier 2020
- 17 cantons
- 4 arrondissements
- 11 établissements publics de coopération intercommunale (10 communautés de communes et une communauté d'agglomération)
- Population : 205 828 habitants (population au 1er janvier 2021, INSEE)
- Superficie : 6 816,7 km²
- Densité : 30,2 habitants/km²
- Taux d'urbanisation : 52,5 %

Les départements limitrophes sont l'Yonne, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, l'Allier, le Cher et le Loiret. De nombreuses connexions se font notamment en terme de bassins de vie et d'emploi.



La Loire et le Morvan sont les deux éléments importants du paysage nivernais. Mais il ne se résume pas à cela, bien au contraire. Le paysage est très varié : bocages, forêts, plaines, canaux etc. Quelques chiffres :

- Plus d'un hectare de nature par habitant
- 225 000 hectares de forêts
- 1500 hectares de plans d'eau
- 290 900 hectares de parc régional dans le Morvan
- 5 000 km de rivières
- 2 canaux : le canal du Nivernais et le canal latéral à la Loire
- 4 régions naturelles : le Morvan (E), la Puisaye (N.O), le Nivernais central, le Val de Loire (O) et l'Entre Loire et Allier (S.O)

La campagne nivernaise est quant à elle composée à la fois de grandes étendues céréalières et de bocages. Les villages et les centres-bourgs constituent une identité locale forte.

Le Pays Val de Loire Nivernais s'inscrit dans ce département aux caractéristiques fortes qui le rendent facilement identifiable le long de la Loire.





Au cœur du Pays Val de Loire Nivernais

Une situation géographique attractive au cœur des croisements

Le caractère à la fois urbain et rural est une des caractéristiques majeures du Val de Loire Nivernais. Ce positionnement est un avantage pour le territoire et un facteur d'attractivité, lui permettant de valoriser les avantages d'une vie urbaine dans un environnement rural au cadre de vie préservé à proximité de la région parisienne.

Le territoire se situe à l'Ouest du département de la Nièvre, à l'extrême Ouest de la région Bourgogne Franche-Comté. A cette position septentrionale s'ajoute la barrière naturelle du massif du Morvan qui éloigne fortement le Pays de ses capitales régionales, Dijon et Besançon, notamment dans une Région qui s'est agrandie vers l'Est à la Franche-Comté. L'actuel SRADDET de la Région Bourgogne Franche-Comté propose un schéma d'organisation territorial en pôles hiérarchisés selon 5 niveaux et les « fonctions » remplies par chacun en matière d'offre de services, d'emplois, de commerces, et de rayonnement territorial. Le Pays Val de Loire Nivernais se caractérise par la présence des 4 niveaux de pôles sachant que le cinquième est la

seule capitale régionale Dijon.

Le territoire regroupe donc les principaux pôles du Département avec :

- L'unique pôle structurant du département Nevers et son Agglomération dont le rayonnement est départemental
- Trois pôles de centralités : Decize, la Charité-Sur-Loire et Cosne-Cours-sur-Loire.
- Deux pôles intermédiaires Varennes-Vauzelles et Imphy
- 13 pôles de proximité : Lucenay-les-Aix, La Machine, Saint-Pierre-le-Moûtier, Magny-Cours, Pougues-les-Eaux, Fourchambault, Marzy, Coulanges-lès-Nevers, Guéigny, Prémery, Donzy, Pouilly-sur-Loire et Neuvy-sur-Loire.

Ces pôles de proximité assurent chacun un relais de proximité locale important pour les services de la vie quotidienne.

Le Pays est au carrefour de 4 régions : Centre Val de Loire, Ile-de-France, Auvergne Rhône Alpes et Bourgogne Franche Comté. Il est connecté à l'Ouest à la région Centre par le département

du Cher et au Sud à la région Auvergne-Rhône Alpes par le département de l'Allier. La partie Nord du territoire et le bassin de vie de Cosne-Cours-sur-Loire connaît une attractivité métropolitaine régionale sous l'effet du desserrement de la région parisienne. Ce sera le cas de tout le Val de Loire Nivernais avec la finalisation de l'A77.

Armature urbaine selon la Région Bourgogne du territoire Val de Loire Nivernais



Situation géographique :

- Axe ligérien et ses aménités ;
- Axe Nord-Sud axe économique nivernais ;
- Concentration des principaux pôles urbains et



- de la majorité de la population de la Nièvre ;
- Territoire à la fois urbain et rural et des interactions quotidiennes entre territoires ;
- Situation excentrée dans le département et la région sous influence des régions Ile-de-France, Centre Val de Loire et Auvergne-Rhône Alpes ;
- Des interactions avec Bourges, Moulins et Auxerre.

En ce qui concerne les infrastructures routières et ferroviaires, le territoire possède une situation géographique stratégique qui facilite les liaisons avec la région parisienne. Le Pays est traversé du Nord au Sud par l'A77 et la N7 et il se trouve au croisement des lignes ferroviaires Paris-Clermont-Ferrand et Nantes-Lyon. Trois routes nationales traversent le département, facilitant les déplacements d'au moins les trois quarts des nivernais qui résident dans des communes situées à moins de dix kilomètres de celles-ci. Les déplacements vers la capitale régionale Dijon sont néanmoins un peu plus difficiles. Le territoire dispose également d'un aéroport.

Ainsi, le positionnement excentré du territoire justifie un développement naturel plutôt orienté sur un axe Nord/Sud ligérien fortement influencé par la proximité des régions Auvergne, Centre Val de Loire, et Île-de-France.

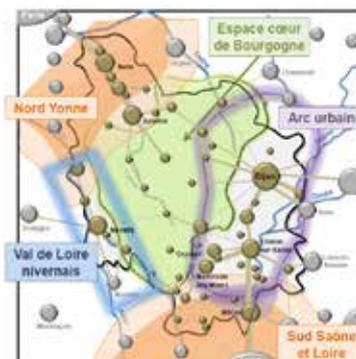
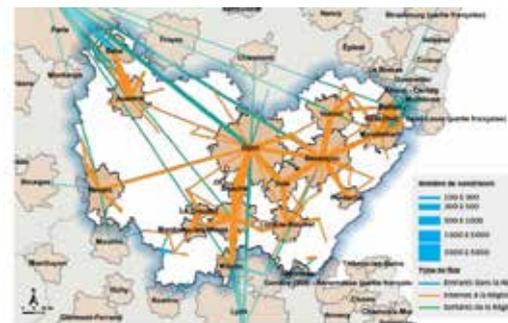
Sur le territoire du Pays, la Communauté d'Agglomération de Nevers concentre à elle seule, un tiers de la population nivernaise et l'essentiel des activités de services particulièrement basés sur

la sphère administrative ainsi que sur le tissu commercial, complétés par une économie productive industrielle en constante mutation héritée du passé industriel de ce territoire. L'essor de l'industrie a également marqué le paysage nivernais avec l'implantation de l'industrie métallurgique. Les anciennes Forges Royales de Guérigny d'où sortaient les ancrs et les chaînes pour la Marine, témoignent de ce passé.

Le Val de Loire est un axe majeur du département. La Loire a attiré les villes, les châteaux (le Palais Ducal), les monastères (La Charité). Elle forme également une connexion avec le département du Cher et de nombreux bassins de vie se sont développés à cheval sur les deux départements. La Loire n'est pas seulement une limite naturelle mais c'est aussi où se concentre l'urbanisation. Cet espace attire les activités économiques, notamment industrielles, alors que la partie Nord-Est du département, caractérisée par la présence du Massif du Morvan, est peu densément peuplée. Cette répartition est représentative des importants déséquilibres infra-départementaux, historiquement liés à une activité économique principalement industrielle qui s'est développée à la fois le long de l'axe fluvial de la Loire et à proximité des gisements de matières premières dont le charbon. Les activités économiques sont aujourd'hui diversifiées mais la Nièvre garde une forte tradition agricole et l'emploi industriel reste encore très présent avec des secteurs porteurs d'emplois qualifiés.

Porte d'entrée Ouest de la Bourgogne Franche Comté, le Pays Val de Loire

Nivernais valorise donc un axe ligérien singulier vecteur d'image d'une bonne qualité de vie, de paysages typiques et d'une biodiversité préservée, facteurs d'attractivité.



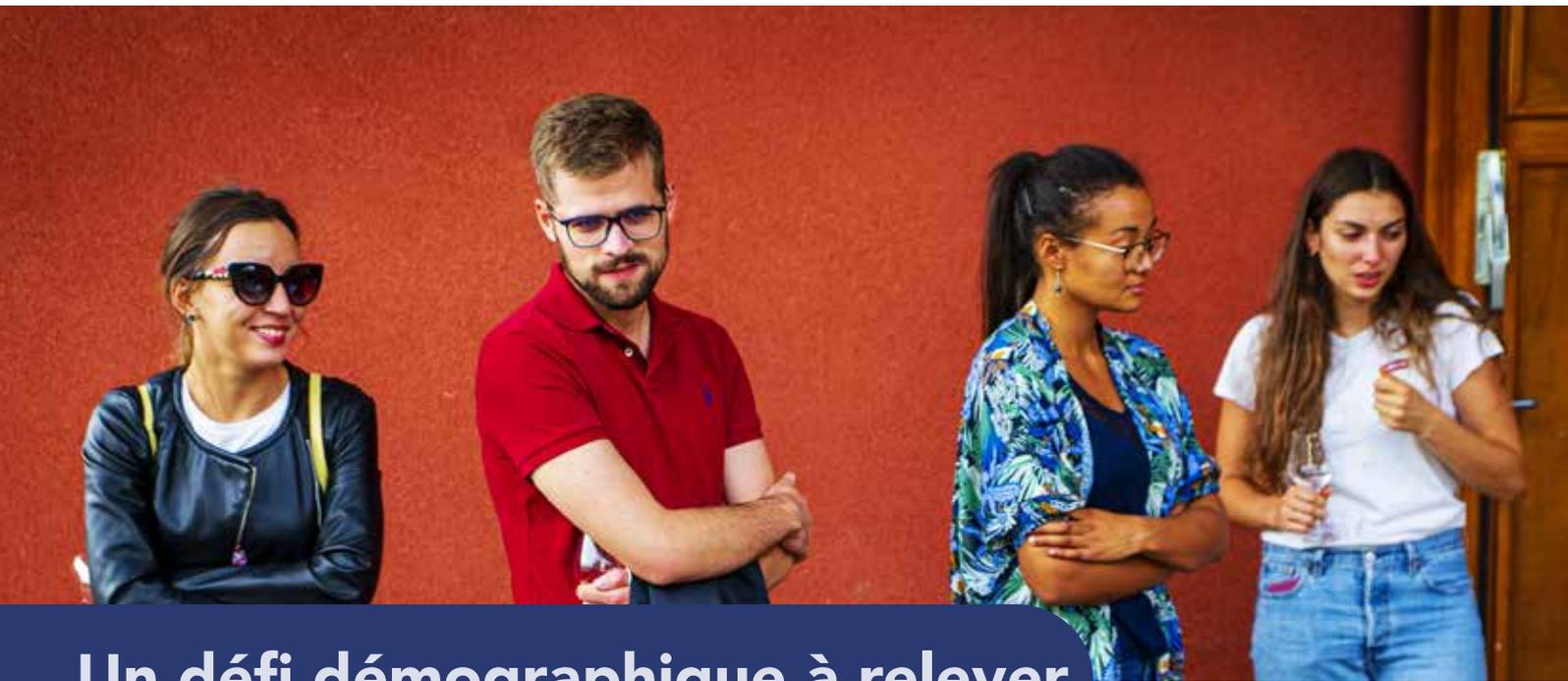
En outre, le SRADDET de la Région, identifie le **Val de Loire Nivernais** comme un nouvel espace de coopération possible et pertinent pour : « retrouver un regain démographique et dynamiser l'économie de cet espace ; s'appuyer sur les pôles urbains, les espaces ruraux et la position géographique de cet espace pour accroître son attractivité ». (source : SRADDT Région Bourgogne)

Le Pays Val de Loire Nivernais tel que présenté par la carte ci-après représente un total de 146 827 habitants (Insee-population légale 2022) soit 70% de la population nivernaise. A noter que Nevers Agglomération, seule agglomération du Département, fait partie du Pays. Elle représente près de 67 375 habitants soit 45% de la population totale du Pays.



L'environnement territorial du Pays Val de Loire Nivernais	
FORCES	FAIBLESSES
Situation géographique attractive : central et accessible	Manque de notoriété
La Loire : marqueur identitaire	Les richesses du territoire pas assez mises en avant
Limitrophe avec d'autres bassins de vie/emploi : l'Yonne, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, l'Allier, le Cher et le Loiret	
Urbain /rural	
Un territoire nature aux grands espaces proche de Paris pour changer de vie	
OPPORTUNITES	MENACES
Proximité avec la région parisienne	Autres territoires similaires et proches de Paris qui jouent aussi la carte de la séduction
Axe routier : A77 gratuite sur la portion qui traverse le Pays	
Axe ferroviaires : Paris/Clermont, Dijon	
Politique de développement territorial	
De plus en plus de familles « fuient » les grandes villes	



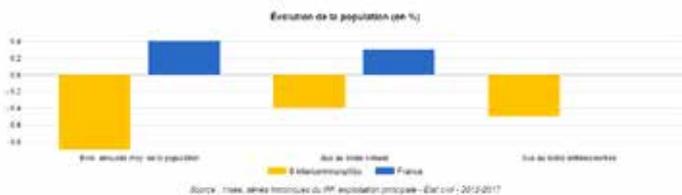


Un défi démographique à relever

Une baisse démographique en progression

De manière générale, le Pays Val de Loire Nivernais ne cesse de perdre des habitants. Depuis 1982, le territoire a perdu 16 006 habitants (données INSEE/population municipale).

Si l'on compare avec l'évolution de la population en France, on observe qu'il y a un réel enjeu puisque l'évolution démographique des 6 intercommunalités du Pays est largement en baisse au regard des données nationales.



Cette diminution a même tendance à s'accroître : le territoire a perdu 6 570 habitants entre 1982 et 1999 (période de 17 ans soit une perte moyenne de 386 habitants/an) puis 8 912 habitants entre 1999 et 2018 (période de 19 ans soit une perte moyenne de 469 habitants/an).

Entre 2018 et 2021, on constate une baisse de 5 537 habitants (période de 3 ans soit une perte moyenne de 1 845 habitants/an).

En observant de manière plus fine l'évolution de la démographie sur le territoire, il apparaît qu'elle n'est pas la même d'une commune à l'autre. 2 tendances se font jour :

- D'une part, une évolution à l'image des autres régions françaises : les bourg-centres ont tendance à perdre des habitants au profit des communes voisines. Les villes de Nevers, Decize, Cosne-Cours-sur-Loire, La Charité-sur-Loire, Donzy, Prémery sont concernées. Ce phénomène s'explique notamment par la volonté des habitants de ne plus habiter en centre-bourg dans des logements qui

ne répondent pas à leurs exigences (taille du logement, terrain...).

- D'autre part, les intercommunalités ne sont pas concernées de la même manière par l'évolution de la démographie depuis 1982 :

CC Cœur de Loire : 1 919 habitants perdus entre 1982 et 2021 (période de 39 ans soit une perte moyenne de 36 habitants/an)

CC Les Bertranges : 1 417 habitants perdus entre 1982 et 2021 (période de 39 ans soit une perte moyenne de 49 habitants/an)

Nevers Agglomération : 8 087 habitants perdus entre 1982 et 2021 (période de 39 ans soit une perte moyenne de 207 habitants/an)

CC Loire et Allier : 1 032 habitants gagnés entre 1982 et 2021 (période de 39 ans soit une hausse moyenne de 36 habitants/an)

CC Nivernais Bourbonnais : 205 habitants perdus entre 1982 et 2021 (période de 39 ans soit une perte moyenne de 5 habitants/an)

CC Sud Nivernais : 5 410 habitants perdus entre 1982 et 2021 (période de 39 ans soit une perte moyenne de 139 habitants/an)

Seule la CC Loire et Allier a gagné des habitants sur cette période (+ 116 %). On constate une diminution relativement contenue pour les CC Cœur de Loire (- 6 %), CC Les Bertranges (- 6 %) et CC Nivernais Bourbonnais (- 4 %).

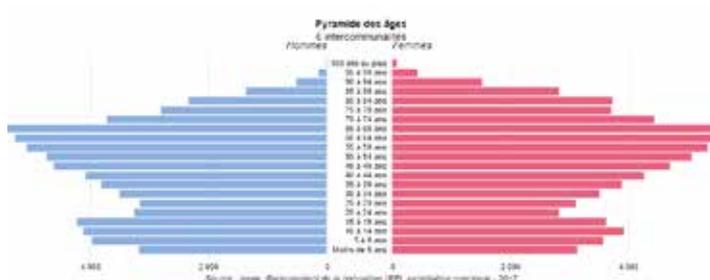


En revanche, on constate une diminution plus importante pour Nevers Agglomération (- 11 %) et la CC Sud Nivernais (- 20 %).

S'il est difficile d'apprécier l'évolution de la démographie sur des périmètres administratifs, on peut toutefois noter que le Nord du Pays est un peu moins concerné par la baisse démographique, peut-être en raison d'une certaine proximité avec la région parisienne, et notamment l'installation de retraités venues de la région parisienne (sur le Nord, entre 1999 et 2006, 54% des nouveaux arrivants sont des retraités dont la moitié issue de la région parisienne). A l'inverse, le Sud, plus éloigné de Paris, pas encore complètement desservi par l'A77 en cours d'aménagement, à proximité d'un département rural lui aussi, l'Allier, perd davantage d'habitants.

Enfin, au centre du Val de Loire Nivernais, si la ville de Nevers perd beaucoup d'habitants, cela profite en partie aux communes alentours, sur l'agglomération, la CC Loire et Allier, et le Sud de la CC Les Bertranges. Les communes concernées voient leur population augmenter ou se stabiliser.

La population du territoire est plutôt âgée et tend à vieillir : en 2017, 21 % de la population a plus de 60 ans contre 16 % pour la moyenne nationale. A l'inverse les moins de 30 ans représentent 14 % de la population contre 18 % pour la moyenne nationale.

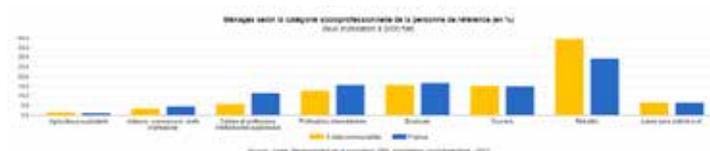


Pour ce qui est de la répartition entre les hommes et les femmes sur le territoire, elle est relativement équilibrée.

Au regard du profil démographique du Pays Val de Loire Nivernais, la natalité y occupe une faible part : le solde naturel sur la période 2012-2017, c'est-à-dire la différence entre le nombre de naissance et de décès est nul ou négatif sur toutes les intercommunalités du territoire. La démographie du territoire s'affiche donc comme tributaire de l'attractivité que celui-ci exerce sur l'extérieur.



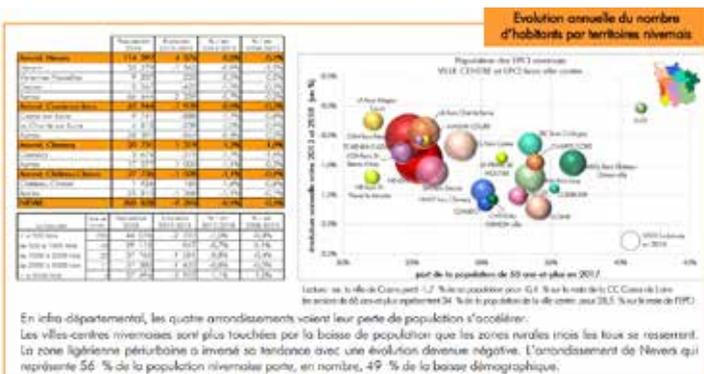
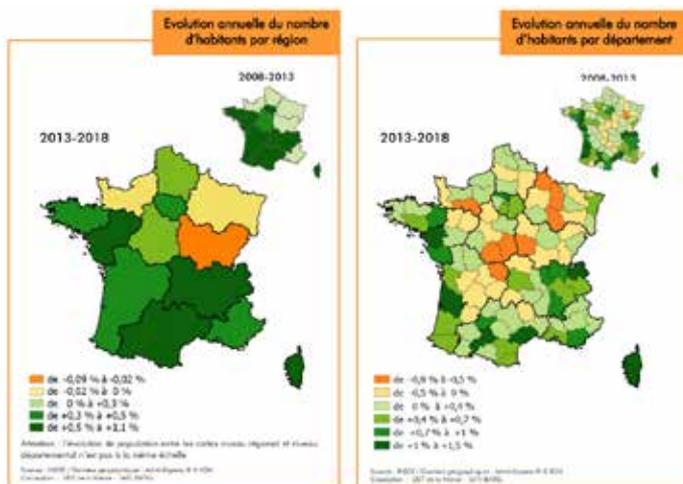
Les couples sans enfant représentent presque 30 % sur le territoire. 57,4% des familles du Pays Val de Loire Nivernais n'ont pas d'enfants de moins de 25 ans.



Cela s'explique par le nombre de retraités sur le territoire.

Cette baisse de la population est également observée au niveau départemental avec une diminution de plus de 9 000 habitants en 5 ans. Le vieillissement de la population s'accélère et la Nièvre est le département qui perd le plus d'habitants en France métropolitaine (-0,9%/an).

Selon les projections démographiques de l'INSEE, d'ici 2050 la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus progressera fortement. La population nivernaise est alors estimée à 184 500 habitants avec plus d'un nivernais sur trois âgé de 65 ans ou plus.



Le vieillissement de la population apparaît donc comme un enjeu majeur pour le territoire.



Les Français semblent de plus en plus attirés par la campagne

Depuis quelques années, les urbains souhaitent changer de mode de vie et quitter les grandes villes. 46 % des Parisiens souhaitent quitter la capitale. Ils veulent profiter de la nature et des grands espaces. 81% des français considèrent la vie à la campagne comme le mode de vie idéale. Un cadre de vie privilégié, le calme, la nature les séduisent de plus en plus.

Le confinement a accentué cette nécessité de disposer d'espaces verts à proximité de son lieu de vie. Les logements petits et exigus ont eu raison de beaucoup d'urbains qui ont fui la ville pour la campagne.

Selon les premiers travaux¹ reposant sur l'analyse des données du site meilleursagents.com, on constate un rebond des intentions à la fois d'aller vers des zones rurales et d'acheter une maison, avec respectivement +5 points et +7,4 points pendant le premier confinement, par rapport à la période pré-Covid.

La crise sanitaire révèle aussi un effet sur les intentions de mobilités des habitants d'un espace urbain : la probabilité qu'ils choisissent à nouveau une localisation dans un espace urbain est 10 % plus faible en période post-Covid.

Par ailleurs, la généralisation du télétravail permet à certains ménages de s'installer dans des espaces plus ruraux qui regagnent ainsi en attractivité. Ils peuvent accéder à des biens immobiliers moins chers et correspondant davantage à leurs aspirations pour leurs futurs logements (extérieur/jardin, plus de m2).

La Nièvre profite de cette tendance pour attirer de nouvelles familles. Plusieurs opérations sont mises en œuvres. On observe un frémissement au niveau du marché immobilier local qui tend à confirmer cette tendance. Cependant, il est encore beaucoup trop tôt pour en mesurer les effets et affirmer qu'il s'agit d'une tendance durable.

L'accueil : accompagnement des nouveaux arrivants

L'accueil des nouveaux arrivants est une question sur laquelle les acteurs du territoire travaillent depuis plusieurs années. Le territoire est structuré en réseau et chaque acteur connaît les personnes ressources à contacter lorsque de nouveaux arrivants souhaitent s'installer.

Les nouveaux arrivants bénéficient d'un accueil personnalisé pour leur installation (découverte du cadre de vie, proposition de logement, recherche de structure d'accueil pour les enfants, présentation de l'offre de loisirs et de services, ainsi que de l'environnement culturel et sportif local...).

Le territoire facilite également les mises en relation et en réseaux que cela soit pour la création/reprise d'activités ou tout simplement la bonne intégration des nouveaux arrivants.

Une attention particulière est portée à la recherche d'un nouvel emploi pour le conjoint ou la conjointe. En effet, il est possible que l'un des deux ne trouve pas d'emploi immédiatement, ce qui pourrait être un frein à l'installation de l'ensemble de la famille ou du couple.

Il existe différents outils pour accompagner les potentiels nouveaux arrivants dans leur projet d'installation sur le territoire :

- Films promotionnels ;
- Brochure ;
- Plateforme d'attractivité ;
- « Essayez la Nièvre » : semaine découverte de la Nièvre organisée par Nièvre Attractive ;
- Cérémonies d'accueil des nouveaux arrivants organisées par les communes.



Un défi démographique à relever

FORCES	FAIBLESSES
Des secteurs plus dynamiques au plan démographique autour de l'A77 et plus généralement du Val de Loire	Territoire marqué par un déclin démographique qui perdure depuis plus de 35 ans et qui s'accélère
L'indice de jeunesse le plus élevé de la Nièvre	Population âgée avec une forte proportion des + de 70 ans, nécessitant une adaptation des services
Actions menées pour attirer des familles	Faible taux de natalité
Prix immobiliers attractifs	
Des modes de gardes variés pour les enfants	
OPPORTUNITES	MENACES
Maintenir les jeunes sur le territoire	Poursuite de la déprise démographique
Un réseau local structuré pour l'accueil des nouveaux arrivants	Population toujours plus vieillissante : départs des jeunes, solde naturel et migratoire négatif
Les espaces ruraux gagnent en attractivité depuis la crise sanitaire	

¹ EXODE URBAIN ? PETITS FLUX, GRANDS EFFETS LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES À L'ÈRE (POST-)COVID- Popsu territoires





L'enjeu de la jeunesse : un potentiel à exploiter

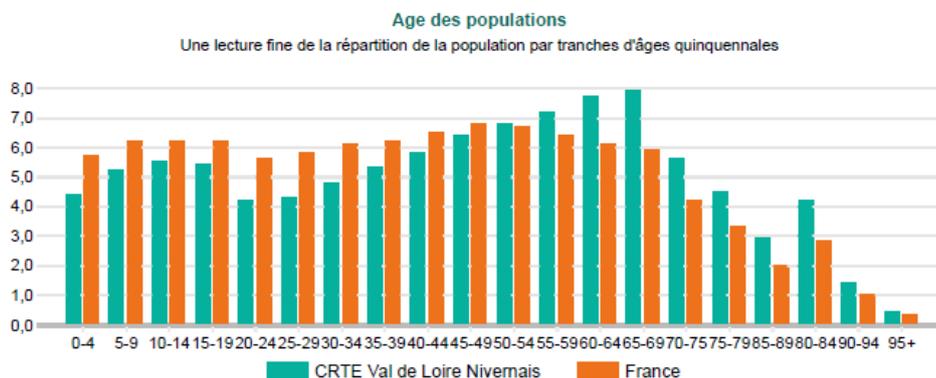
Les jeunes peu nombreux sur le territoire

Les jeunes de 15 à 29 ans représentent seulement 14% de la population du Pays Val de Loire Nivernais. Parmi eux, 15 % sont des hommes et 13 % sont des femmes. Entre 2007 et 2017, le territoire a perdu 3 823 jeunes (- 16 %) (sur une période de 10 ans soit une perte moyenne de 382 habitants/an).

En comparaison, en 2017 le département de la Nièvre comptait 27 519 jeunes âgés de 15 à 29 ans soit (13 %). Entre 2007 et 2017, le département a perdu 6 819 jeunes (- 21 %) (sur une période de 10 ans soit une perte moyenne de 682 habitants/an).

Les 15 à 29 ans sont donc plus nombreux sur l'axe ligérien. Les moins de 30 ans représentent 28 % de la population de la Nièvre et 29% sur le Pays Val de Loire Nivernais.

Ils ne sont pas la catégorie la plus représentée sur le territoire et pourtant ils constituent un des leviers pour ralentir la baisse démographique.



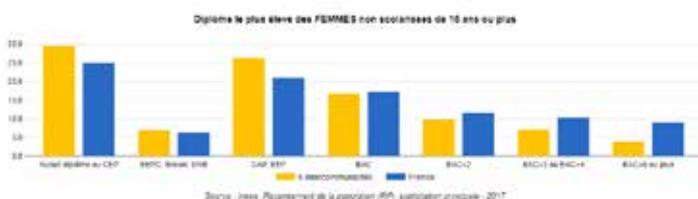
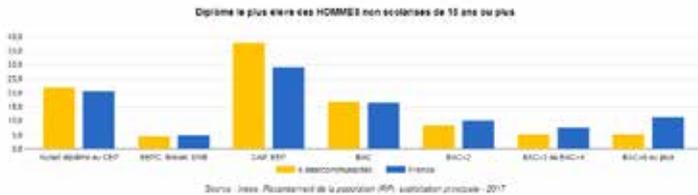
Source : Insee, RP - 2017

La tranche des jeunes de 19 à 35 ans est sous-représentée par rapport à la moyenne nationale, alors que la tranche des 50-75 ans est surreprésentée. Ce qui est logique au vu de la baisse démographique qui touche le territoire.

Une des explications relève du fait que les jeunes quittent, en général, le territoire après leurs années d'études secondaires.

La scolarité des jeunes

En 2017, le taux de scolarisation des moins de 30 ans dans le Pays Val de Loire Nivernais s'élevé à 19 %. Parmi eux, 20,6 % sont des hommes et 17,3% sont des femmes (en dessous de la moyenne nationale qui est de 23 %).



On constate que pour les hommes, le diplôme le plus représenté est le CAP/BEP et que pour les femmes aussi. Il est également à noter que la proportion de femmes n'ayant pas de diplôme atteint presque les 30 % sur le territoire (plus que la moyenne nationale). Selon un rapport de 2017¹ sur la place des jeunes dans les territoires ruraux, le parcours post bac privilégié par les jeunes semble être une orientation de proximité.

Il existe de fortes inégalités entre les femmes et les hommes mais aussi entre les diplômes obtenus.

Après la 3ème, près de la moitié des jeunes ruraux s'orientent vers la voie professionnelle. L'apprentissage est bien développé dans la Nièvre. La part d'apprentissage est la plus élevée après celle du Jura (5 %, 4 % en région, 3,6 % en métropole).

En outre, en Région le niveau d'études de la population et le nombre d'étudiants sont moins élevés que les moyennes nationales. En ce qui concernant les formations des jeunes, la Région souhaite une place forte pour l'apprentissage, notamment post-bac. On observe une forte proportion d'élèves ingénieurs au niveau régional. La Région dispose ainsi d'un pouvoir d'attractivité mais doit faire face à la concurrence de la Suisse.

Quelques chiffres :

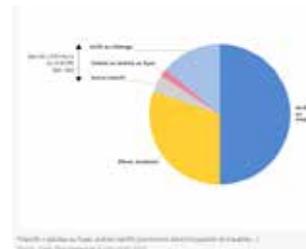
- 37 % d'adultes de niveau Bac ou + contre 44 % au niveau national
- 10ème région étudiante avec 75 000 étudiants

On observe également une montée en puissance du service civique et du recours aux missions locales. En 2017, 202 jeunes sont en service civique dans le département, soit 6,2 % des entrées au niveau régional. Une forte montée en puissance du dispositif est observée dans la Nièvre comme en région : respectivement +165 % et +272 % entre 2014 et 2017.

En 2016, le taux de recours à une mission locale pour 100 jeunes de 16 à 25 ans est de 9,3 % dans la Nièvre (5,7 % en région et 5,4 % en France). C'est le taux le plus élevé de la Bourgogne-Franche-Comté.

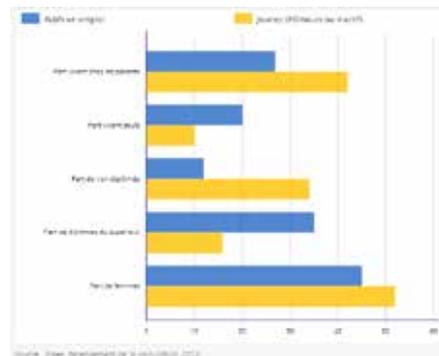
En Bourgogne-Franche-Comté, parmi les jeunes âgés de 16 à 29 ans, 84 140 sont au chômage ou en inactivité en 2016. C'est donc 20 % des jeunes de cette tranche d'âge qui ne travaillent pas sans pour autant poursuivre des études.

Il y a peu de jeunes de 16 à 20 ans qui sont au chômage ou en inactivité car la plupart sont encore étudiants.



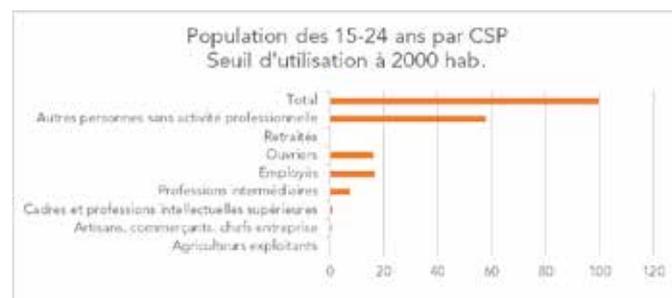
Les jeunes chômeurs ou inactifs sont, en grande majorité, pas ou peu diplômés : plus d'un tiers d'entre eux n'ont aucun diplôme et un quart dispose d'un CAP/BEP. Dans la région, comme en France, il est plus difficile de débiter dans la vie active pour les jeunes non diplômés. L'obtention d'un diplôme permet aux jeunes d'augmenter leurs chances de trouver un emploi.

Les jeunes femmes sont plus touchées par le chômage. On constate également que les jeunes inactifs habitent le plus souvent encore chez leurs parents (42 %).



Quelques chiffres concernant l'emploi des jeunes en Bourgogne Franche-Comté :

- Le taux d'emploi des 15 - 24 ans est de 32 %
- Le taux de chômage des 15 – 24 ans est de 31 % chez les femmes et 28 % chez les hommes.



La part des jeunes de 15-24 ans sans activité professionnelle atteint presque les 60 % sur le territoire. Une donnée à nuancer car elle ne tient pas compte du pourcentage de jeunes encore dans le cursus scolaire. On constate que les jeunes présents sur le territoire et qui travaillent, sont principalement des ouvriers (16 %) ou des employés (17 %).

En 2019, une part importante de ces jeunes accompagnés par les missions locales de la Nièvre ont bénéficié de dispositifs d'accompagnement (3 239 jeunes) comme : la Garantie jeunes (325), le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA (1 263), le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, PPAE (314), les contrats Parcours Emploi Compétences, PEC (36), le Conseil en Évolution Professionnelle, CEP (1 201), le parrainage, action de médiation vers l'emploi (100).

1 Place des jeunes dans les territoires ruraux – CESE 2017





Depuis les années 1980, on s'intéresse de plus en plus aux jeunes en milieu rural. La situation entre jeunes urbains et jeunes ruraux n'est pas si différente.

Une des spécificités est que les jeunes ruraux sont plus souvent issus des milieux populaires et qu'ils font moins d'études que les jeunes urbains¹.

Les jeunes partent moins facilement du foyer familial car ils ne trouvent pas de logement de « petite taille ». En milieu rural, l'offre de logements vacants de petite taille est en général limitée et une partie importante du parc immobilier est ancienne, parfois en mauvais état. Entre 15 et 19 ans, 95 % des jeunes ruraux vivent chez leurs parents (y compris dans une famille monoparentale), soit 10 points de plus que les jeunes urbains, et entre 20 ans et 24 ans, 58 % sont toujours dans ce cas, contre 44 % des jeunes en milieu urbain. Quand ils quittent le domicile familial, entre 25 et 29 ans, c'est pour se mettre en couple (dans les mêmes proportions que les jeunes urbains, mais c'est aussi plus fréquemment pour fonder une famille (41 % vivent en couple avec enfant contre 26 % pour les urbains). En ville en revanche, les jeunes, dont une partie poursuit des études, vivent plus souvent seuls ou en colocation.

Les jeunes ruraux s'orientent aussi plus fréquemment vers l'apprentissage car l'offre de formation souhaitée n'est pas à proximité ou par manque de mobilité. Ils font également en moyenne des études supérieures plus courtes que les jeunes urbains.

Seulement deux jeunes ruraux sur dix âgés de 15 à 29 ans travaillent dans leur commune de résidence, soit deux fois moins que les jeunes urbains, et pour 64 % d'entre eux leur emploi se situe dans une autre commune de leur département de résidence. La mobilité représente donc dans ces zones

rurales un enjeu important d'insertion professionnelle.

Les jeunes en milieu rural doivent acquérir rapidement de l'autonomie pour réussir leurs projets, notamment au niveau de la mobilité, afin d'accéder aux formations ou à l'emploi. Seulement 19% des jeunes ruraux possèdent un abonnement aux transports en commun (41% chez les jeunes urbains) et 92% utilisent régulièrement une voiture ou un deux-roues dans leurs déplacements quotidiens (75% des jeunes urbains).

Que les jeunes vivent dans des territoires ruraux, urbains et péri-urbains, ils aiment tous les activités culturelles et sportives. En revanche, l'accès aux différentes activités peut se révéler différent en milieu rural. Par exemple, l'accès aux équipements sportifs (69 % contre 66 %), aux bibliothèques (46 % contre 34 %) et aux cinémas (87 % contre 79 %). Les territoires ruraux sont parfois moins bien dotés en services et en équipements mais ils ont beaucoup d'associations pour compenser le manque. Sur le territoire, le tissu associatif est riche avec plus de 5 000 associations.



¹ <https://injep.fr/publication/qui-sont-les-jeunes-ruraux-caracteristiques-sociodemographiques/>

Les jeunes : un potentiel à exploiter

FORCES	FAIBLESSES
Les – de 30 ans représentent 29% de la population du Val de Loire Nivernais	Taux de chômage élevé sur le territoire
Contrat de ville de l'agglomération de Nevers et contrat de ville de Cosne-Quartier St-Laurent	Des disparités sociales : familles d'actifs à faibles revenus, précarité et difficultés d'insertion pour les jeunes
Présence de Foyers de Jeunes Travailleurs, et de différentes structures d'insertion (ANAR, ASEM, Pagode...)	Des jeunes en difficulté d'insertion
Bon maillage d'équipements culturels, sportifs, éducatifs et sanitaires	Pas encore de structuration des actions sur le sujet
	Des logements pas toujours adaptés à leur besoin
	Difficultés en matière de mobilité
OPPORTUNITES	MENACES
Levier pour ralentir la baisse démographique	Poursuite de la déprise démographique
14 centres sociaux et socioculturels en réseau et dans un dialogue urbain-rural	Population toujours plus vieillissante : départs des jeunes, solde naturel et migratoire négatif
Rénovation des équipements favorisant l'activité économique locale et l'insertion des jeunes par l'économie	
Projet de renouvellement urbain (ANRU) pour le quartier du Banlay à Nevers	
Les jeunes influenceurs de demain	



Le cadre de vie à valoriser

Un maillage commercial fragile

Il y a une dévitalisation des commerces de centres-bourgs. Tous les centres bourgs du territoire sont désormais fortement impactés par la vacance commerciale. Le taux de vacances des principaux pôles de centralité est élevé et peut parfois atteindre 40%.

La structuration de l'offre commerciale sur le territoire est marqué par les anciens noyaux : mairie, église et commerces de base : boulangerie, épicerie, boucherie. Ces anciens noyaux sont désormais fortement impactés par la vacance. L'étalement commercial entraîne une absence de marquage de la centralité.

Il y a une concentration des offres de services sur les communes de plus de 5 000 habitants et une contraction dans les plus petites communes.

La frange ligérienne concentre la plus importante partie de la population, assez bien pourvue en services marchands et non marchands. Par ailleurs il y a un déficit des services de santé, particulièrement en ce qui concerne le remplacement des médecins généralistes et la présence de spécialistes ainsi que la réduction du nombre de maternités et la rationalisation des services d'urgence.

En ce qui concerne l'accessibilité des

services, le territoire est assez bien couvert par les « Maison France Service ». Il y en actuellement 13 sur le territoire faisant partie du Réseau de la fédération des centres sociaux. Une Maison, sur le territoire des Bertranges est itinérante et bientôt une sur le Sud Nivernais.



Des modes de consommation qui évoluent

Les habitudes de consommations ont évolué et se sont transformées notamment avec la crise sanitaire. Cette modification des habitudes est en cours et il n'y a pas encore assez de recul pour savoir si cela sera une tendance de fond ou un effet temporaire lié à la pandémie.

Plusieurs tendances sont en train de se développer :

- Les consommateurs ne vont plus seulement sur internet pour chercher un produit, mais plutôt pour trouver de l'inspiration. Ils sont donc exposés à beaucoup de choix et de marques. La concurrence est de plus en plus féroce entre les commerçants pour se démarquer.
- La digitalisation du consommateur : avec la crise sanitaire, 75% des consommateurs européens ont augmenté la fréquence de leurs recherches en ligne. 88% des Français utilisent au moins un canal en ligne pour s'informer sur les entreprises et les marques. Cependant, 8 consommateurs français sur 10 sont revenus faire leurs achats au point de vente à la fin du confinement, et ce, de façon exclusive pour 56% (santé) et 54% (alimentaire) des Français. Les consommateurs ont donc une attitude d'achat cross-canal : c'est-à-dire qu'ils recherchent des informations en ligne mais ils



viennent acheter les produits dans les points de vente. Les commerces doivent donc s'adapter pour capter leur client via les différents canaux.

- Les consommateurs attachent de plus en plus d'importance à la marque ou l'enseigne et notamment aux valeurs qu'elle véhicule. Ils sont plus responsables. Ils sont vigilants à la provenance des produits et services, et peuvent envisager l'achat comme une forme de soutien. Les achats chez les petits commerçants et enseignes locales ont augmenté. Les achats de proximité séduisent de plus en plus. Ils sont aussi plus attentifs aux sujets sociétaux et environnementaux. Les commerces de proximités bénéficient avec la crise d'un nouvel engouement et sont plébiscités par la population. Les centres-bourgs ont donc une carte à jouer en se positionnant en fonction des attentes de leurs clients potentiels.
- Le rapport qualité-prix reste une donnée importante. 57% des Français accordent davantage d'importance au prix. Néanmoins, 57% aussi sont prêts à payer plus cher pour consommer plus responsable.
- Les attentes en matière de service de livraison sont de plus en plus importantes. Ils attendent des options de livraison et de retrait aussi pratique que possible. Les consommateurs veulent des livraisons flexibles qui s'adaptent à leur vie quotidienne et qui soient identiques pour tous les achats.
- Le click and collect séduit les consommateurs. Il leur permet d'accéder à certains produits habituellement peu disponibles en ligne (chez les petits commerçants).
- Le marché de la seconde main progresse. 64% des consommateurs ont déjà acheté ou vendu des produits de seconde main.

Quelques chiffres :

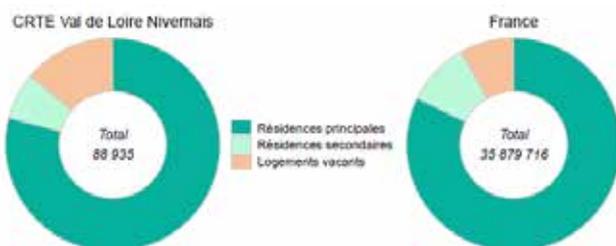
- 64 % achètent plus local
- 62% achètent plus français
- 58% achètent auprès des commerces de proximité
- 52% achètent des produits plus respectueux de l'environnement



Habitat

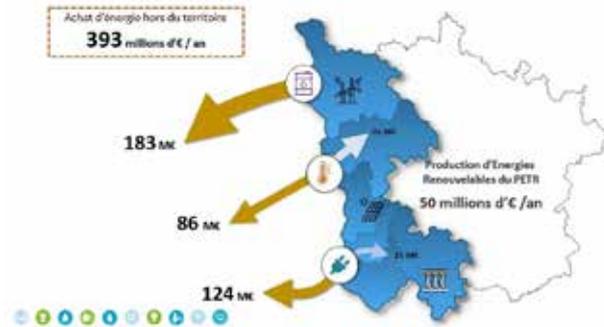
Le nombre de logements total sur le territoire du Pays s'élève à 88 935. 62 190 d'entre eux sont des maisons individuelles. 30% de ces logements sont des logements collectifs.

70% d'entre eux ont été construit avant 1974 ; ce sont donc pour la plupart, des logements relativement anciens.



Source : Insee, RP - 2017

Facture énergétique du Pays Val de Loire Nivernais



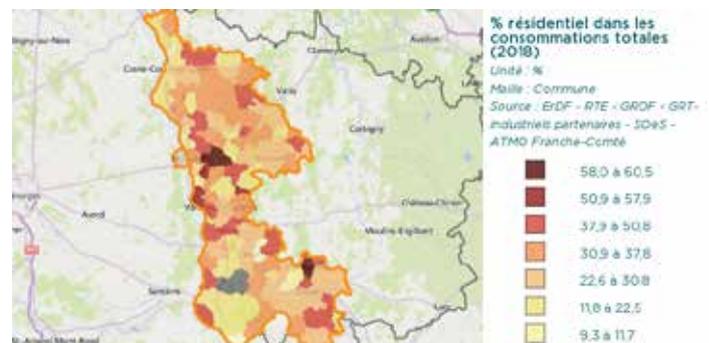
Les logements anciens sont généralement en moins bon état que les constructions récentes.

En effet, sur le territoire, plus de 65% des logements sont énergivores, ce qui a des répercussions directes sur la précarité des ménages. La facture énergétique sur le Pays s'élève à 1200€ par an et par logement.

Les dépenses liées aux factures énergétiques sont l'électricité et les fluides liés aux systèmes de chauffage.

La part des factures énergétiques dédiées au résidentiel est de 32,46%, ce qui représente le second poste des dépenses après la mobilité.

La part des consommations énergétiques sur le territoire par communes est le suivant :



Sur le territoire, il y a seulement 4 réseaux de chaleur.

La vacance des logements sur le territoire est relativement élevée sur le territoire. La part des logements inoccupés a beaucoup augmenté ces dernières années à raison de presque 6 points depuis les années 70. On estime environ à 15 % le taux de logements vacants sur les centres ville du territoire.

La part d'achat de résidences secondaires a quant à elle singulièrement diminué. Ce phénomène est accentué depuis les effets de la crise du Covid. On remarque que beaucoup de logements ont été vendus pour des résidences secondaires.

Sur le territoire, on constate une sur-représentation des logements de grandes tailles (type 4 pièces et plus), qui sont des logements moins adaptés aux besoins des ménages du au phénomène de desserrement des ménages (divorces, séparations, famille mono parentale...). Les besoins s'orientent sur des constructions de plus petites tailles type 2 à 3 pièces.



Les besoins théoriques en logement sont :



Les études de revitalisation centre bourg témoignent d'une volonté des habitants à avoir un petit jardin en centre bourg qui ne demandent pas forcément beaucoup d'entretien. Les centres-villes concentrent l'offre en appartements et petites maisons de ville antérieures aux années 1950, ne bénéficiant pas d'espaces extérieurs. Il s'agit de biens anciens, de petite taille et en voie de dégradation qui ne correspondent plus aux attentes des habitants.

L'offre actuelle en centre-bourg est limitée puisque l'accessibilité des logements se fait par les commerces. C'est une problématique à laquelle les bureaux d'études tentent de répondre en imaginant des accès déplacés.

Par ailleurs le parc locatif social entre 2014 et 2019 a fortement diminué sur le territoire contrairement à la tendance nationale au même titre que le nombre de constructions neuves.

L'habitat à l'échelle de l'artificialisation des sols :

L'artificialisation des sols sur la période 2009-2019 est due à la construction neuve d'habitat, les zones d'activité, les zones artisanales, les infrastructures (ex: A77), etc.

L'artificialisation des sols correspond à des constructions sur des terres agricoles, naturelles et forestières.

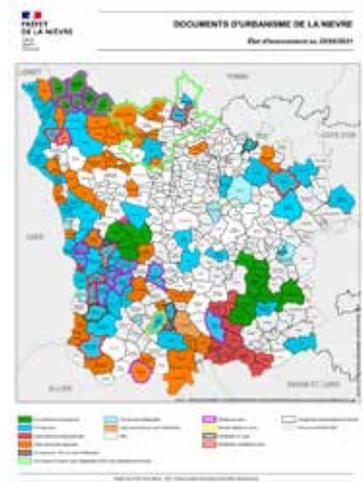
Les objectifs fixés par l'Etat sont la zéro artificialisation net des sols à horizon 2050. Il s'agit de construire sur l'existant (friches ou anciennes décharges/ carrières) et d'orienter prioritairement les besoins de développement (notamment habitat) au sein des

espaces urbanisés existants et privilégier leur requalification. Ces objectifs seront repris dans le SRADDET de la Région et le SCoT.

Il s'agit de la moyenne élevée de l'artificialisation des sols à l'échelle nationale.

Des études de revitalisations centre-bourg ont été engagées à l'échelle du Pays (Actions cœur de Ville, Petite ville de Demain, études Région, études Pays), documents d'urbanisme, OPAH). Une partie du territoire est couvert par le SCoT du Grand Nevers.

Celui-ci a prévu de mettre en place un mode d'occupation des sols pour avoir un suivi de l'artificialisation des sols.



Par ailleurs, le SCoT a lancé une étude sur le potentiel photovoltaïque hors des espaces agricoles, naturels et forestiers pour contribuer aux réinvestissements des friches et autres espaces déjà artificialisés.

Il n'y a pas de PLUi sur les territoires du Pays mais le territoire Départemental est couvert à 60% par des documents d'urbanisme.

Des espaces publics à requalifier

Partagés par tous, les espaces publics constituent un ingrédient essentiel de la qualité de vie des citoyens et de l'attractivité d'un centre-bourg pour ses habitants, les commerçants, les entreprises, ou les touristes. Ils favorisent le sentiment d'appartenance et confèrent une identité au centre-bourg en valorisant voire même en

révélant ses atouts : patrimoine bâti, promenades urbaines, mise en valeur d'une perspective paysagère, ouverture d'une place propice aux activités sociales ou économiques...

L'espace public est un bon révélateur du dynamisme d'un centre-bourg. La dégradation des façades, le

non fleurissement, le manque de signalétique, l'usage récurrente de stationnement, l'absence d'appropriation par les habitants sont caractéristiques d'une dévitalisation du centre bourg et sont très présents dans les communes du territoire.

Le cadre de vie à valoriser	
FORCES	FAIBLESSES
Des produits locaux	Vacances commerciales
Un patrimoine fort	Façades vieillissantes
Une histoire marquée	Peu de fleurissement
Les paysages	Pas d'accessibilité, de signalétique/ plans
OPPORTUNITES	MENACES
Un monde en changement suite à la crise du COVID-19	De moins en moins d'habitants
Changement des modes de consommations	Plus d'emprises des habitants des espaces publics
Accès à des produits locaux	Des flux touristiques en baisse
Développement des modes de livraisons	



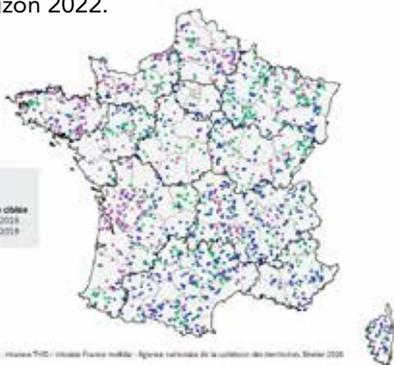
Le développement du numérique

La technologie (fibre, développement tiers lieux, numérique...)

Depuis plusieurs années la transformation numérique est en marche. Internet a révolutionné notre quotidien : lien social, nouvelles manières de travailler, consommation etc. Pourtant, aujourd’hui, près de la moitié des Français n’ont pas accès à une connexion performante, et 13 millions de Français se disent en difficulté avec le numérique.

La pandémie a modifié les usages numériques : explosion du télétravail, de la consommation de contenus de divertissement, installation de l’éducation à distance, de la télémedecine... Mais cela a également mis en évidence de terribles inégalités d’accès au numérique.

L’État accélère la couverture en très haut débit des territoires ruraux et a pour objectif l’accès au très haut débit fixe (>30 Mbit/s) pour tous les Français à l’horizon 2022.



Ainsi, en 2022 :

- 80 % des locaux auront accès au très haut débit grâce à la fibre optique jusqu’à l’abonné, soit 30 millions de locaux (résidences et entreprises) ;
- 20% des locaux auront accès au très haut débit grâce à la montée en débit du réseau ADSL ou à des technologies alternatives performantes (4G, THD radio, satellite...).

En ce qui concerne la couverture mobile, l’Etat souhaite la généraliser. Quelques chiffres :

- Près de 85 % du réseau des opérateurs mobile offre de la 4G
- 99 % de la population dispose d’au moins un opérateur en 4G qui permet un accès internet mobile efficace
- Plus de 5 100 pylônes nouvellement passés en 4G depuis janvier 2018
- Obligation, pour les opérateurs mobiles, de couvrir les axes prioritaires de transport d’ici fin 2020

Depuis fin 2020 en France, le réseau mobile 5G est disponible. Il va permettre d’accélérer la croissance du numérique. La 5G améliore la performance des réseaux mobiles par rapport aux réseaux 4G, grâce à l’amélioration du débit, la réduction de la latence, et l’augmentation du nombre d’objets qui pourront être connectés au réseau. Le déploiement de la 5G est actuellement

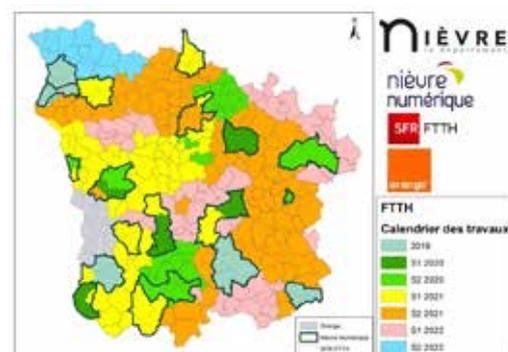
en cours en France.

Pour les antennes¹ de la Nièvre, on compte 15 antennes en vrai 5G à 3,5 GHz (8 Free et 7 Orange) et 26 en 5G mais avec un débit plus réduit à 2,1 GHz (13 SFR et 13 Bouygues). 63 en 4 G+ de Free avec un débit de 700 MHz.

L’opérateur le plus performant pour les forfaits 5G de la Nièvre est Free Mobile qui a déployé pour l’instant le plus d’antennes sur le territoire.



Depuis 2009, la Nièvre travaille sur des opérations d’amélioration des débits et ce sont près de 100 000 foyers nivernais qui peuvent accéder aux offres concurrentielles des fournisseurs d’accès nationaux internet-téléphonie-télévision.



1 <https://www.zoneadsl.com/couverture-mobile/nievre/>

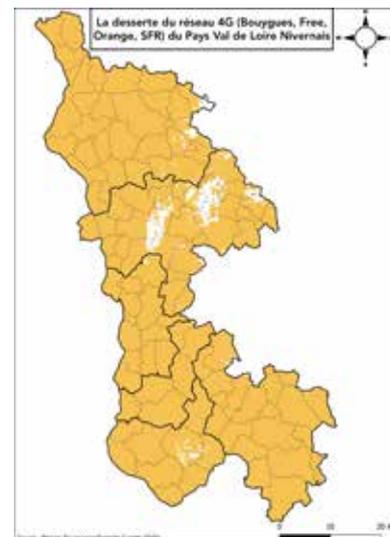
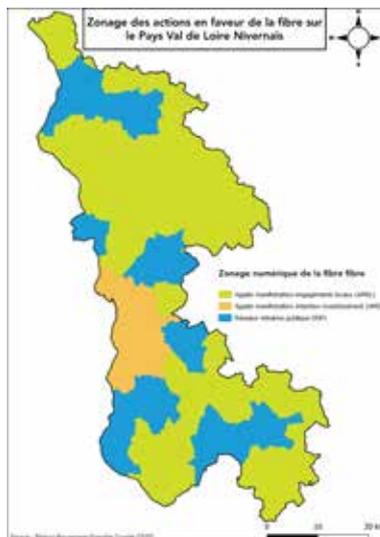


Le déploiement de la fibre optique sur le territoire est en cours : 5 091 logements et locaux professionnels d'ici au 31 décembre 2020, 57 759 d'ici au 31 décembre 2021 et 66 309 d'ici au 31 décembre 2022.

Avec le développement accéléré ces derniers mois du télétravail, la fibre est en enjeu majeur et une priorité pour la plupart des communes du territoire.

On remarque que l'ensemble du Pays est engagé dans le déploiement de la fibre.

Quant à la couverture mobile du département, elle est assurée par 151 antennes Orange, 141 antennes SFR, 138 antennes Bouygues Telecom et 143 antennes Free. 94,65% des bâtiments du département sont couverts en 4G par au moins un opérateur de téléphonie mobile. Le meilleur taux de couverture 4G est celui Orange avec 91,56%. La plus faible couverture 4G de la Nièvre est déployée par Free Mobile avec 81%.



En ce qui concerne le déploiement de la 4G sur le Pays, on remarque que la communauté de communes Les Bertranges semble la moins bien couverte par le réseau 4G. La communauté de communes Nivernais Bourbonnais ainsi que l'Est de la communauté de communes Cœur de Loire présentent également quelques zones non couvertes.



Les tiers-lieux

Les tiers-lieux se sont développés partout sur le territoire grâce au déploiement du numérique. Ce sont des espaces physiques pour faire ensemble : coworking, micro-folie, repair'cafés, campus connecté, atelier partagé, fablab, garage solidaire, social place, makerspace, friche culturelle, maison de services au public... Les tiers-lieux réunissent plusieurs activités, participent au développement économique d'un territoire et créent une communauté. Chaque tiers-lieu possède son propre fonctionnement et son mode de financement. Ils permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs. 1800 tiers-lieux ont été recensés en 2018 en France.

Les tiers-lieux permettent également d'apporter de nouveaux

services aux habitants. En effet, il peut y avoir une multitude d'activités proposées. Certains misent sur l'accès à la culture et aux savoirs, d'autre sur le travailler autrement, d'autres encore sur l'accès aux services publics.

Il existe plusieurs espaces publics dédiés au télétravail dans la Nièvre : tiers-lieux, télécentres ou encore espaces de coworking. Ils permettent aux travailleurs indépendants et aux salariés de disposer de tout l'équipement nécessaire pour exercer leur activité : bureau, ordinateur, téléphone... Les télécentres nivernais sont reliés aux réseaux haut et très haut débits et garantissent la sécurité de la circulation des informations transmises par leurs usagers.

Des changements socio-culturel

La récente pandémie mondiale du Covid-19 a engendré de profonds changements dans la société actuelle. Cette crise sanitaire sans précédent a impacté durablement notre quotidien dans différents domaines : travail, consommation, loisirs, santé, technologie...

Les français ont opéré un certain nombre de changements dans leur quotidien et ont décidé de changer de vie ou d'habitudes :

- 1,2 million ont choisi de séparer de leur conjoint/e ;
- 2,6 millions ont changé de travail ou d'orientation professionnelle ;
- 2,6 millions ont déménagé ;
- 726 000 ont décidé d'acheter une résidence secondaire ;
- 3,7 millions ont décidé de se mettre à la méditation ;
- 6,6 millions ont estimé qu'il était de temps de se remettre au sport ;
- 2,9 millions ont choisi de surveiller ou limiter le temps de connexion à internet ;
- 8,3 millions ont décidé changer leur façon de manger et de préparer les repas.

Les bouleversements engendrés par cette crise touchent donc plusieurs aspects de la vie quotidienne et en particulier le rapport au numérique.



Le monde du travail en mutation : le télétravail en plein développement

Le monde du travail a subi un tournant majeur avec la mise en télétravail d'un grand nombre de salariés. Personne n'était vraiment préparé à cela. Du jour au lendemain, le télétravail est devenu la norme dans un monde confiné et il a fallu se réinventer et s'adapter pour continuer à avancer. 40 % des sociétés ont eu recours au télétravail lors du confinement.

Les réunions en visioconférence ont explosé pendant le confinement. Ces plateformes de visioconférence tout comme les réseaux sociaux ont été utilisés pour maintenir le lien entre les équipes et les projets. Par exemple, l'application Zoom a comptabilisé plus de 200 millions d'utilisateurs par

jour, contre à peine 10 millions juste avant l'arrivée de la covid-19. Les entreprises doivent s'adapter aux nouveaux moyens de communication en ligne et mettre à disposition de nouveaux outils pour leurs collaborateurs.

On estime que 20 à 25% des salariés du tertiaire pourraient télétravailler 3 à 5 jours par semaine, 5 fois plus que le taux actuel durant cette pandémie. Cela pourrait avoir un impact sur la géographie du travail, avec des travailleurs s'éloignant de plus en plus des grandes villes. Certaines entreprises anticipent déjà ce changement en réduisant leurs espaces de travail.

Un système scolaire qui doit se réinventer

Pendant la pandémie, les fermetures d'écoles et d'autres lieux d'apprentissage ont concerné 94% de la population scolarisée mondiale. L'impact de ces fermetures sur les élèves est important et a menacé la scolarité d'un grand nombre d'enfants et de jeunes. Le préjudice est fort notamment chez les plus vulnérables (les habitants des zones pauvres ou rurales, les filles, les réfugiés, les personnes en situation de handicap...).

Les écoles ont également dû rapidement

mettre en place de l'enseignement à distance pour continuer à former les élèves. De nombreuses inégalités entre les élèves sont apparues : ceux qui n'ont pas accès aux outils informatiques ou ceux qui vivent dans des logements trop petits. Les conditions pour apprendre n'ont pas été les mêmes pour tous.

La crise a aussi eu des effets bénéfiques en accélérant les innovations dans le milieu éducatif et le développement de nouveaux mode d'enseignement.

Le développement du numérique	
FORCES	FAIBLESSES
Déploiement de la fibre et de la 4G	L'accès encore inégale de la fibre et à la 4G
Des espaces dédiés au télétravail sur l'ensemble du Pays	Des outils numériques pas toujours maîtrisés
Tiers-lieux, télécentres, coworking	
Accélération des innovations numériques	
OPPORTUNITES	MENACES
Essor du télétravail	Inégalités face aux numériques et ses enjeux
Inclusion numérique	
Développement de l'innovation dans le milieu éducatif	
Multiplications des initiatives solidaires	





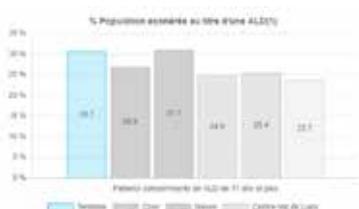
La santé : un défi pour le territoire local comme régional

Une population vieillissante en demande d'un accompagnement renforcé

Le territoire est caractérisé par un état de santé de la population et un accès aux soins moins bons que la moyenne nationale.

En effet, la Bourgogne Franche-Comté est l'une des régions françaises les plus avancées en âge, puisque les personnes de plus de 65 ans représentent 22,4 % de la population régionale (contre 19,2% pour la France métropolitaine). Cette proportion s'élève même à 26,9% sur le Val de Loire Nivernais, ce qui représente un peu moins que la moyenne Nivernaise (28,7%).

Cette population, plus susceptible de développer des maladies chroniques, a un besoin accru de consultations médicales. Ainsi, 30% de la population du territoire a eu au moins une prescription pour une affection de longue durée au cours de l'année 2020, contre 23,7 % de la population française sur la même période. Ces affections concernent notamment le diabète, les tumeurs malignes, les affections psychiatriques de longue durée, les maladies coronaires et les insuffisances cardiaques. Pour toutes ces affections, la part des patients affectés sur le Val de Loire Nivernais est plus importante que sur le territoire national.



Paradoxalement, une part moins importante des plus de 17 ans n'a pas déclaré de médecin traitant (11,6% contre 10,4 % pour la France).

La conséquence du nombre élevé de maladies chroniques sur le territoire et d'un accès aux soins inégal est un nombre élevé de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation, qui nécessite d'améliorer la prise en charge des soins urgents.

Nombre de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation (pour 100 consommateurs du territoire)
 Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommateurs calculé à partir du forfait ATU
 Commune(s) neutralisée(s) : Saint-Etienne
 Taux de commune(s) neutralisée(s) : 1,3 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
20,4 25 980 pat.	Cher : 22 Nièvre : 25	Centre-Val de Loire : 34,5 Bourgogne-Franche-Comté : 21,4	22,2	-	-	-4,2

source ATU/Annex 2019

Une attention particulière doit également être portée à la santé bucco-dentaire. Ainsi sur le territoire, seuls 64,9 % des enfants de moins de 16 ans ont eu un examen bucco-dentaire au cours des 18 mois précédents, contre 70% pour la France.

Examen bucco-dentaire chez les moins de 16 ans
 Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois et le nombre d'enfants de moins de 16 ans.
 Communes neutralisées(s) : La Chapelle-Montbrion, Anzy, Azy-sur-Viv, Bland, Boussenois-Ferré, Bully, La Celle-sur-Nièvre, Champigny, Chazevy, Cézilly, Combray, Courtois, Gempelle-sur-Nièvre, Fleury-sur-Loire, Giry, Longny-Bourg, Marc-sur-Allier, Montmorillon, Neuvillette-Claux, Pery, Saint-Aubin-sur-Loire, Saint-Benoît, Saint-Commerant-sur-Loire, Saint-Germain-Chassemy, Saint-Laurent-l'Abbaye, Saint-Martin-en-Dun, Saint-Martin-sur-Noyon.

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 0 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
64,9% 2 224 pat.	Cher : 63,7 % Nièvre : 63,6 %	Centre-Val de Loire : 65,8% Bourgogne-Franche-Comté : 69,6%	70%	-	-	-5,1

source DCP/INPAC/Insee/Annex 2020



Un bon maillage de services sanitaires menacé par des difficultés de recrutement

Le Pays Val de Loire Nivernais dispose d'un maillage de services suffisant. En effet, il comprend quatre centres hospitaliers (Cosne-Cours-sur-Loire, La Charité-sur-Loire, Decize, Nevers) dont trois services d'urgence, l'un situé au Centre Hospitalier de Cosne-Cours-sur-Loire, le second au Centre Hospitalier de Decize tandis que le principal se situe au Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers (CHAN).

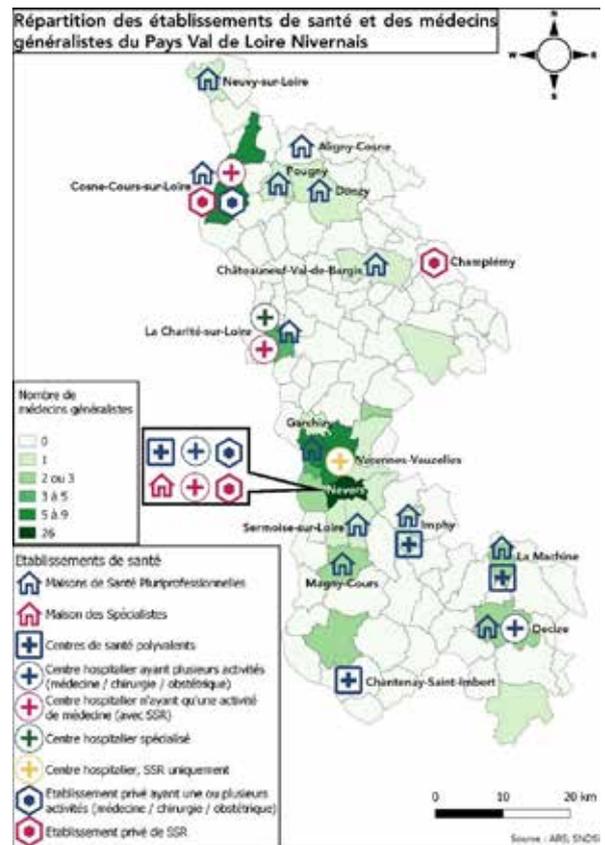
Le Groupement Hospitalier de Territoire permet d'améliorer l'accès aux soins sur le territoire et de développer la notion de filière de soin à l'échelle du Pays. Le CHAN, centre hospitalier pivot, constitue en outre un acteur incontournable dans l'attractivité des professionnels de santé et dans la démographie médicale.

Cependant, les difficultés de recrutement du GHT sont récemment devenues centrales et ont provoqué la fermeture de certains services à court terme (la maternité de Nevers a été fermée une semaine en avril 2022 faute de personnel, les urgences de plusieurs hôpitaux ont fermé ponctuellement) ou à moyen terme (le service de médecine de l'hôpital Henri Dunant est fermé depuis janvier 2022 sans date de rouverture par manque de personnel). Certaines spécialités médicales sont par ailleurs très peu représentées sur le territoire au point de risquer la disparition, comme cela s'est déjà produit pour la dermatologie en 2022.

Un bon maillage en exercice coordonné : de nombreux exercices coordonnés qui ne compensent pas un manque de professionnels libéraux

Le Pays Val de Loire Nivernais souffre d'un déficit de professionnels de santé : depuis 2015, on relève 32 départs de médecins généralistes pour seulement 19 installations dont 6 avaient plus de 60 ans. En 2021, le territoire compte 86 médecins généralistes dont 16 ont plus de 65 ans. Il y a en moyenne un médecin généraliste pour 1722 patients contre 1549 pour la moyenne française. Outre la démographie médicale, les ressources paramédicales et dentaires doivent également faire l'objet d'une vigilance.

Des actions ont été entreprises s'agissant des infrastructures de santé. Ainsi, le Pays dispose d'un important maillage en exercice coordonné : 7 maisons de santé (Garchizy, Cosne-Pouigny-Donzy-Alligny, Neuvy-sur-Loire, Magny-Cours, La Charité-sur-Loire, Imphy, Sermoise-sur-Loire),. Une est en projet à Decize. Il est également envisagé une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire à Cosne, indépendante du projet multi-sites développé jusqu'ici en partenariat avec les territoires ruraux du bassin Cosnois.



Offre médico-sociale

Le Pays dispose de 22 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les services à domicile (10 SSIAD) garantissent également une structuration sur le territoire. Le dispositif PAERPA (Personne âgée en risque de perte d'autonomie) a été expérimenté depuis 2015 au Nord du Pays puis départementalisé. Cette expérimentation a pour objectif de décloisonner le secteur médico-social/social avec le secteur sanitaire afin d'améliorer la coordination entre les professionnels de santé et les professionnels médico-sociaux. Il est à présent intégré au dispositif d'appui à la coordination (DAC) de la Nièvre.

Des structures spécialisées dans l'accompagnement des adultes handicapés sont présentes sur le Pays Val de Loire Nivernais et permettent en outre l'insertion professionnelle (4 ESAT). Des solutions d'accueil pour les enfants atteints de troubles du spectre autistique ou de déficience mentale sont également présentes et couvrent l'ensemble du territoire.

Réseau de prévention du territoire

Le réseau régional d'appui à la prévention et promotion de la santé (RRAPPS) constitue l'acteur central dans la politique régionale de prévention. Ce dernier est chargé de :

- Proposer des stratégies d'intervention efficaces pour la mise en œuvre de la politique de santé régionale ;
- Construire en lien avec les délégation départementales une offre de prévention pour répondre aux besoins sur chaque territoire ;
- Accompagner et professionnaliser les acteurs locaux pour améliorer l'efficacité des politiques de prévention.



L'IREPS est chargée de l'animation de ce dispositif sur le département de la Nièvre. Ce dispositif structure une offre de prévention riche et diversifiée, liée au réseau associatif dynamique de la Nièvre. Ses priorités sont indexées sur les contrats locaux de santé portés par les Pays Val de Loire Nivernais et Nivernais Morvan.

D'autre part, la Nièvre dispose de 3 maisons sport santé labellisées : celle du CDOS, celle du Club Vert de Decize et celle de Resedia, portée avec l'ADESS 58

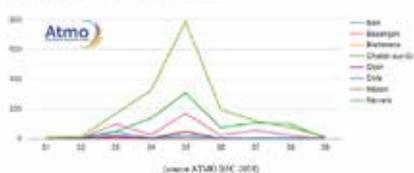


Santé et environnement

Le territoire fait l'objet d'une vigilance particulière notamment sur 2 points :

1. L'ambrosie est une plante annuelle envahissante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. Nevers est la ville la plus touchée de Bourgogne Franche-Comté et l'une des plus infestées en France.

Suivi des pollens d'ambrosie en 2019
(nombre de grains en fonction du nombre de semaines)

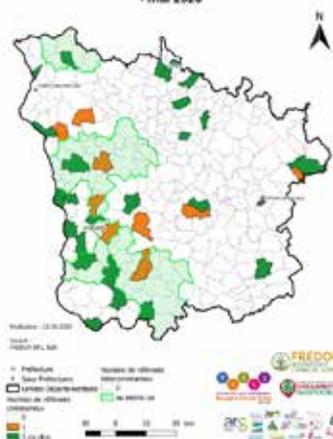


Répartition des pollens d'ambrosie et R.A.E.P.* en 2019



Le Pays Val de Loire Nivernais, très affecté par les problématiques liées à l'ambrosie, est encore insuffisamment couvert en référents communaux. Ces personnes, agents communaux, élus ou particuliers, suivent une formation pour apprendre à reconnaître l'ambrosie afin d'en limiter l'expansion.

Répartition des référents communaux et intercommunaux ambrosie dans la Nièvre - mai 2020



2. Les maladies vectorielles transmises par les **tiques** (Lyme) et par les **moustiques-tigres** (arboviroses). Selon l'étude citique de l'INRAE (2021), la Bourgogne Franche-Comté est la région de France où le plus grand nombre de tiques sont porteuses de la borréliose de Lyme (43% des individus porteurs). Concernant le moustique-tigre, la colonisation est plus récente. En 2020, 4 villes du Pays Val de Loire Nivernais étaient considérées comme colonisées : Decize, Fourchambault, Garchizy et Varennes Vauzelles. La présence des arboviroses (notamment dengue, chikungunya et zika) sur le territoire reste cependant très limitée pour l'instant.

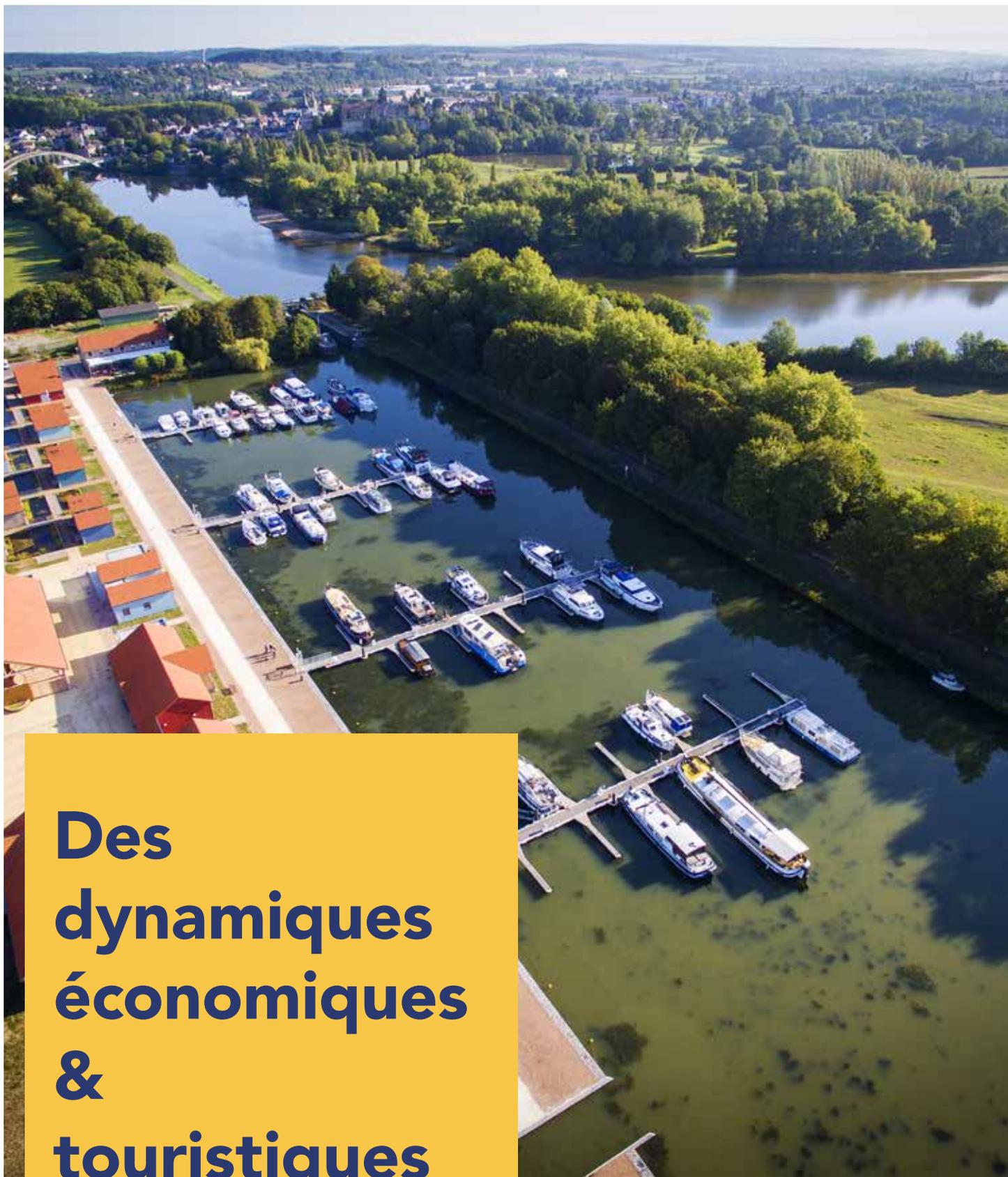


La structuration de l'offre sanitaire via un contrat local de santé

Le Pays Val de Loire Nivernais porte depuis 2014 des contrats locaux de santé. Le dernier a été signé en 2018 pour une durée de 5 ans. Adossés au projet régional de santé, ces contrats locaux permettent de coordonner les efforts des acteurs du territoire afin de prendre en charge efficacement les problèmes de santé spécifiques au territoire.

La santé : un défi pour le territoire local comme régional	
FORCES	FAIBLESSES
Equipements de santé suffisants pour couvrir le territoire	Difficultés de recrutement de professionnels de santé, aussi bien en salariat qu'en libéral
Dynamisme des équipes de soins coordonné	Accès aux soins et à la prévention compliqué par le manque de professionnels de santé, le caractère rural d'une partie du territoire et le manque de solutions de mobilité
Mobilisation des élus et des citoyens autour de cette thématique	Population âgée, sujette aux maladies chroniques.
	Présence de difficultés de santé environnementale (ambrosie et maladie de Lyme déjà repérées)
OPPORTUNITES	MENACES
Fidélisation des internes qui viennent sur le territoire (bourses départementales, week-end de découverte etc...)	Fermeture de services hospitaliers
Prospection dans les universités, les salons et éventuellement à l'étranger via des cabinets de recrutement	Zones sans médecin généralistes et/ou incapacité pour une partie de la population de trouver un médecin traitant
Développement de solutions de mobilité et de télémédecine	Absence de certaines spécialités médicales sur le territoire

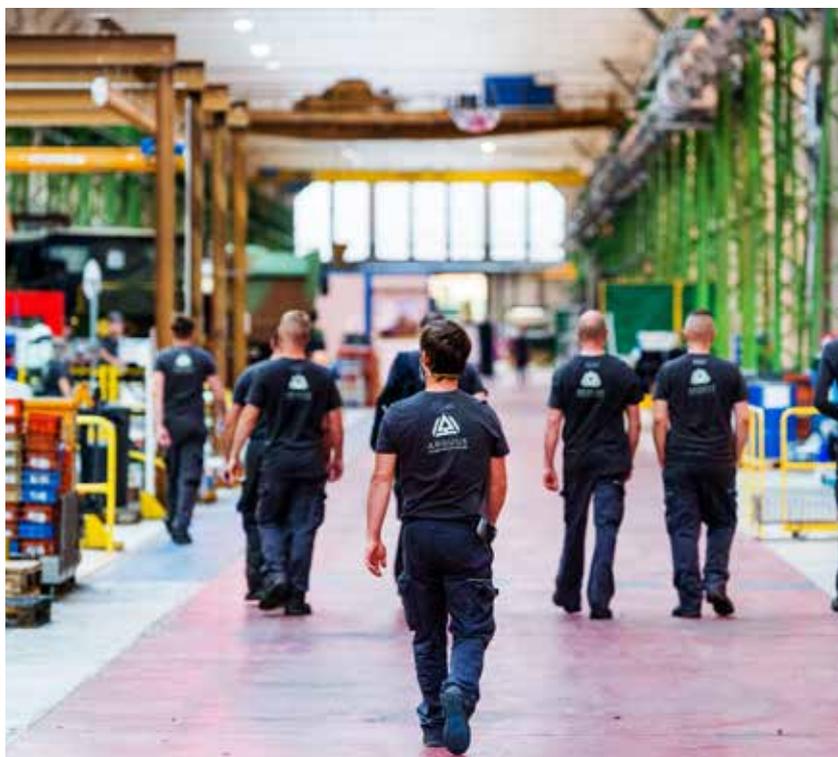




Des dynamiques économiques & touristiques



Le Pays ancré dans une région aux multiples activités économiques



Le Pays Val de Loire Nivernais se situe dans une région aux activités économiques nombreuses et diversifiées. A la pointe de la recherche et de l'innovation, la Région est marquée par l'importance du secteur industriel :

- **L'industrie automobile** : l'un des plus importants employeurs de la Région. Une vingtaine d'entreprises travaillent sur l'automobile de compétition à Nevers Magny-Cours avec des savoir-faire techniques pointus sur les châssis, les moteurs ou l'aérodynamisme.
- **L'industrie de la chimie, des caoutchoucs et des plastiques** occupe également une place importante. Le secteur est le deuxième employeur de la Nièvre avec des entreprises comme Woco Decize à Decize ou Gates à Nevers.
- Un centre **d'excellence dans le développement et la production énergétique**.
- Le secteur de la **construction** occupe une place importante. Le bâtiment emploie ainsi plus de 75 000 personnes, 50 000 dans la mise en œuvre et 20 à 25 000 dans la fabrication de matériaux et matériels. 4 entreprises artisanales sur 10 relèvent du secteur de la construction.
- Les **industries métallurgique et mécanique** (biens d'équipement) constituent un secteur industriel prépondérant, avec 52 000 salariés et 1 850 entreprises.
- En matière **d'instruments de précision, d'optique et d'horlogerie** la Région est dotée de savoir-faire traditionnels, rares et recherchés.
- **L'industrie du bois** est à la fois très traditionnelle et très moderne, tout comme la matière qu'elle transforme. C'est une filière en pleine mutation porteuse d'avenir car le bois est un matériau écologique. La récolte bois énergie représente donc un fort potentiel commercial.

Chiffres clés sur la filière forêt-bois, des entreprises dynamiques et un avenir prometteur :

- 6 000 établissements, 25 000 emplois essentiellement en milieu rural
- 10% de la forêt française, 12% de la récolte, 16% de la production de sciages
- 36% de taux de boisement (30% en France)
- 40% de forêts publiques (25% en France)
- 80% de feuillus et 20% de résineux
- 1^{ère} Région pour le chêne et le douglas
- 4^{ème} Région métropolitaine en récolte commercialisée
- 1^{ère} Région productrice de sapins de Noël



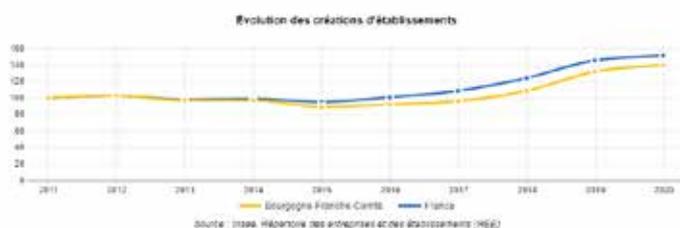
La Région est également reconnue pour son industrie agro-alimentaire, son agriculture, son patrimoine naturel, culturel et gastronomique :

- **Fort ancrage agricole** avec une grande diversité de filières : élevages bovins laitiers ou production de viande (Montbéliardes, Charolaises...), viticulture de renommée internationale, grandes cultures (céréales, colza, blé...), filières laitières, forêts et leur exploitation, élevages de chevaux (Auxois et Comtois) ... L'agriculture biologique est un autre atout, sans oublier ses circuits courts. La surface agricole représentant 53 % du territoire (28,7 millions d'hectares).
- **Activités touristiques en développement** autour des richesses naturelles : oeno-tourisme, proximité avec les cours d'eau, parc régionaux, variété des activités à pratiquer en été ou en hiver, sites classés à l'UNESCO etc. Autres éléments forts d'attractivité : la Bourgogne (renommée internationale), le Massif des Vosges et les Montagnes du Jura, le vin (visibilité internationale) ou encore le Comté.
- **Terre d'économie sociale et solidaire** : l'ESS recèle une grande pluralité d'activités et de métiers marquée par la recherche de performance économique et de réponse à l'intérêt général utile à la cohésion, à la pérennité et à l'attractivité du territoire.

L'économie est historiquement industrielle avec des atouts diversifiés, néanmoins la Région connaît un léger décrochage par rapport au niveau national.

On note également que le tissu économique est composé de nombreuses entreprises de dimension internationale ou sous contrôle étranger. Le positionnement géographique de la Région encourage les initiatives transfrontalières et la mise en œuvre de dispositifs de développement franco-suisse (ex : incitations fiscales).

On souligne toutefois une dynamique entrepreneuriale encore limitée et un taux de création d'entreprises moins élevé que la moyenne nationale.



Le secteur de l'artisanat est composé de petites entreprises concentrées majoritairement en milieu rural. Il y a un enjeu au niveau de l'apprentissage et de la succession mais aussi en matière de développement de coopératives d'artisans et d'actions collectives. On compte 48 000 entreprises artisanales régionales (plus de 50% d'entreprises individuelles).

Quelques chiffres clés sur la Région :

- 1^{ère} région industrielle pour la part de salariés dans l'industrie
- 60 % de PME dans l'industrie
- 600 entreprises sous contrôle étranger représentant 47 % des exportations régionales
- La Suisse : 7^{ème} client et 4^{ème} fournisseur de la Région
- 2 % du PIB régional dédié à la R&D et à l'Innovation soit 1,2 Md€ / an

- 1^{er} rang national pour la part de recherche privée
- 10 % de taux de création d'entreprises contre 17 % en France
- 5^{ème} région française pour le pourcentage d'emplois de l'ESS
- 4^{ème} région agricole (4 % de la valeur ajoutée régionale)
- 42 100 emplois directement liés au tourisme

Les 5 pôles de compétitivité de la Région sont donc :

- Industrie automobile ;
- Industrie de la chimie, des caoutchoucs et des plastiques ;
- Industries agroalimentaire, goût - nutrition - santé ;
- Industries métallurgique et mécanique ;
- Instruments de précision d'optique ou d'horlogerie, travail du bois...

Une économie locale performante

Poumon économique de la Nièvre, l'espace ligérien qui ne couvre qu'un tiers de l'espace nivernais, concentre 74 % des emplois et 70 % des habitants.

Trois territoires se distinguent dans la Nièvre :

- L'espace ligérien (Cosne – Nevers – Decize), poumon économique de la Nièvre qui concentre deux-tiers des PME ;
- Le Morvan, dont les activités liées à l'agriculture et au tourisme constituent les principales activités mais qui ne représentent que 11 % des emplois du département ;
- Le Haut-Nivernais qui a subi des pertes d'emplois plus importantes que sur le reste du département. Néanmoins, il connaît une démographie plus favorable dans sa zone rurale car elle y attire d'anciens franciliens.

Quelques chiffres sur l'emploi¹ :

- 39 110 salariés au 4^e trimestre 2021
- Industrie : 7 939 salariés, soit 20 % de l'emploi salarié privé au 4^e trimestre 2021
- Services : 20 134 salariés, soit 51 % de l'emploi salarié privé au 4^e trimestre 2021
- Taux de chômage : 6.1 % au 4^e trimestre 2021 (inférieur à la moyenne de la France métropolitaine qui est de 7,2 % au troisième trimestre 2021)
- Revenu moyen mensuel : 1 793 euros, le plus faible de la région Bourgogne Franche-Comté

La crise économique de 2007 a touché durement le département, l'emploi ayant chuté de 13 % et de manière continue entre 2007 et 2015, notamment dans les domaines de la construction (-30%) et de l'industrie (-25%). Cependant le chômage a été contenu pendant cette même période et depuis trois ans, une tendance plus favorable s'installe dans le secteur tertiaire ou encore dans le commerce. Les TPE et PME créent des emplois. Des entreprises comme celles du technopôle de Magny-Cours dédiées aux activités et à l'industrie des sports mécaniques ou dans le domaine du numérique, constituent des relais de croissance en recherche de main d'œuvre qualifiée. Par ailleurs, les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont continué à créer des emplois depuis la crise et représentent aujourd'hui un poids relativement important (1,5 à 2 fois plus élevé que la moyenne nationale), tout particulièrement dans le secteur rural.

¹ http://observatoire-poleemploi-bfc.fr/fichiers/regards/regards_dpt_58.pdf



L'économie « productive » traditionnelle marquant l'identité du territoire est représentée par les secteurs de l'automobile, la métallurgie ainsi que la chimie-plasturgie et l'imprimerie. Ces secteurs sont fortement exposés à la concurrence internationale et l'absence de centres de décision locaux et grands donneurs d'ordre constituent une menace constante pour l'emploi. Les secteurs d'activités de la sphère présentielle constituent une force solide et source d'emploi pour le territoire. Les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, le commerce, le transport et les services jouent un rôle compensateur important face à une économie productive en crise. L'économie « présentielle » représente 61,9% des établissements et 73,6% des postes salariés en 2011 à l'échelle du territoire.



Une économie industrielle qui tente de se redresser

Avec 17,3 % d'emplois industriels, la région Bourgogne Franche-Comté est la plus industrielle des régions françaises. Le Pays Val de Loire Nivernais dispose tout comme la Région d'un tissu industriel important et performant.

Les secteurs les plus représentés

L'automobile est un secteur très fortement représenté dans la Nièvre : sous-traitants des grands constructeurs automobiles, services d'ingénierie ou sociétés de compétition automobile.

Le secteur de la transformation du bois est en progression. Avec 225 000 ha de forêt, la Nièvre dispose de la 1^{ère} chênaie de France et d'une réserve de pins Douglas de rang européen.

Des entreprises de renom

70 groupes industriels internationaux sont présents dans la Nièvre. L'industrie représente 20% des emplois du bassin de Nevers.

Le bassin est caractérisé par une diversité d'activités économiques offrant de larges possibilités de mobilités professionnelles.

Des secteurs d'activités différenciant

- Dans l'industrie, on trouve des entreprises dans le secteur de la métallurgie, de la maintenance ferroviaire, de la défense, de l'automobile, mais aussi dans le textile, le cycle, les sièges de bureau et l'agro-alimentaire. (Les plus grands employeurs sont le Technicentre SNCF, Look Fixations, Look Cycle, JACQUET, Eurosit, Textilot etc.) Autres entreprises : Technology Luminaires, Solvay, Axa Stenman, Groupe Charlois, Paragon, AST, Sun Bois, Geficca.
- Le parc technologique de Magny-Cours, seul espace de recherche et de production aussi développé en France autour d'un circuit de formule 1. C'est un pôle technologique qui regroupe des entreprises de pointe autour de la construction automobile en lien avec un laboratoire de recherche et l'école d'ingénieur en automobile et transport de Nevers.
- Dans le secteur automobile, on peut citer la présence de grands groupes comme U-Shin, Gates, Aisan Industry France sur l'agglomération de Nevers, Anvis à Decize

- Les grands espaces de prairies, de vignes et de bois offrent également des opportunités dans les secteurs de la viticulture, de l'agriculture et de la valorisation du bois.
- La centrale nucléaire dans le département voisin du Cher regroupe environ 800 salariés, dont la moitié issue du bassin de vie de Cosne-Cours-sur-Loire.
- Le secteur du numérique et de l'innovation est en plein de développement avec le pôle INKUB dédiée à l'accueil d'entreprises du digital et le centre d'affaire à Cosne.
- Deux établissements « phare » d'enseignement supérieur : ISAT (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports) et ESAAB (Etablissement Supérieur d'Arts Appliqués de Bourgogne) au recrutement national sur Nevers, des formations attractives : Ferronnerie d'Art, Métiers de l'eau. A noter la prise de compétence enseignement supérieur par l'agglomération de Nevers et un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur validé en 2017 qui est en phase de mise en œuvre.
- La vitrine Charolais avec la présence du Herd Book Charolais et l'agropôle du Marault à Magny-Cours. Plus globalement l'agriculture et la viticulture sont des marqueurs du territoire : avec une faible production maraîchère et peu de diversification et peu de transformation localement. Des circuits alimentaires de proximité sont en émergence ;
- Une production de bois « sous-exploitée » et une mise en relation des acteurs de la filière bois embryonnaire avec une spatialisation équilibrée des activités : autour de Decize sur la première transformation, autour de Cosne-Cours-sur-Loire sur des activités de bois-énergie, de scierie et de seconde transformation (parqueterie) et autour de la Charité sur la construction bois ;
- Un usage du numérique à développer pour valoriser les richesses et en créer, une économie numérique en cours de construction offrant une image de modernité avec notamment le pôle numérique d'affaire « Inkub » à Nevers et un centre d'affaire territorial à Cosne.





Aux grands employeurs, s'ajoute un tissu très dense de petites et moyennes entreprises très variées en sous-traitances des industries mais également dans les secteurs du bâtiment et de l'artisanat.

Les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, le commerce, le transport et les services sont également largement présents puisqu'ils représentent près de 70% des postes salariés du territoire.

Il existe aussi de larges possibilités pour télétravailler, déplacer ou créer sa propre activité :

- Nombreux lieux pour accueillir des télétravailleurs avec des espaces de co-working à Nevers, Cosne et Decize.
- Un réseau d'accompagnement pour la création d'entreprise.

Parmi les principaux employeurs publics :

- Le Centre Hospitalier de Nevers Agglomération : 1900 personnes
- Département de la Nièvre : 1600 personnes
- La Poste : 900 personnes
- La Ville de Nevers : 700 personnes

Le territoire est également doté d'entreprises que l'on peut qualifier de « pépites » comme par exemple : François POUENAT (l'art de la ferronnerie) ou encore SAGET LA PERRIERE (Pouilly Fumé).

Les autres employeurs d'importance présents sur le territoire sont : Technicentre SNCF, Textilot, Aperam Alloys, UShin, Look Cycle, AlfaLaval, Arquus, POBI, Nexson Group, Eurosit, Look Fixations...

Les secteurs d'activités et les filières clés

Le bassin d'emploi est organisé autour de :

- Nevers : un rôle structurant, pôle départemental (activité économique concentrée à l'ouest de la Nièvre), concentrant la majorité des activités tertiaires du bassin.
- Les EPCI de la couronne nivernaise : tissu de TPE artisanat/commerces et quelques pôles administratifs secondaires.

Les activités présentes sur le bassin sont l'artisanat, le commerce, le secteur sanitaire et social, l'industrie (métallurgie, automobile...), le sport automobile ou mécanique, motosport, le ferroviaire, l'agriculture, la filière bois ou encore le tourisme.

L'inéquation entre l'offre et la demande d'emploi

Les besoins en main d'œuvre sont importants. On recense près de 3 080 projets de recrutement sur le bassin de Nevers. 21,4% des établissements du département envisagent de recruter en 2021 et 5 144 intentions d'embauche sont déclarées. Néanmoins, les projets de recrutement sont jugés comme étant difficiles (43,1 % des projets de recrutement jugés difficiles).

Des projets de recrutement qui présentent une diversité d'activité :

- Agents d'entretiens
- Aides-soignants
- Surveillants d'établissements scolaires
- Ouvriers industriels
- Commerces et restauration
- Mais il y a une demande également concernant les ingénieurs et cadres d'étude et les médecins par exemple.

La demande est même jugée très difficile pour la main d'œuvre qualifiée avec des besoins en techniciens, dessinateurs en mécanique, ingénieurs des méthodes de production, de contrôle qualité, cadres technico-commerciaux.

Au niveau départemental :

- 1 établissement sur 4 envisage de recruter

Parmi les employeurs les plus importants du territoire, on retrouve :

- Arquus : Garchizy - Maintenance et fabrication de pièces pour des véhicules militaires : 380 salariés

- Technicentre industriel de Nevers – Varennes-Vauzelles - Maintenance des TER du réseau SNCF : 976 salariés en 2018
- Eurosit : Nevers Saint Eloi - Fabrication de meubles de bureau et de magasin : 144 salariés
- Aisan Industry : France SA – NEVERS - Fabrication de pompes d'alimentation carburant : 53 salariés
- Look Fixations
- Look Cycles : Nevers - Fabrication de vélos haut de gamme et de pédales automatiques : 107 salariés
- Alfa Laval
- Armatis
- Textilot – Plus : Varennes-Vauzelles - Création, conception et distribution de prêt-à-porter mode – 369 salariés
- Polyclinique du Val de Loire : 250 personnes
- Aperam Alloys : Imphy - Production d'aciers spéciaux tels qu'inox et autres alliages, mais aussi certains métaux utilisés pour la construction du TGV ou de la navette spatiale : 791 salariés
- Danielson Engineering : Technopole Magny-cours - Fabrication de moteurs et turbines : 89 salariés
- SAS Gates : Nevers - Fabrication de pièces de caoutchouc : 137 salariés
- Société U-SHIN : Nevers - Fabrication de pièces et serrurerie pour automobiles : 415 salariés
- Société AUBERT ET DUVAL : Imphy – spécialiste de l'alliage dans le secteur aéronautique : 175 salariés
- SUMIRIKO : Decize - Fabrication d'articles en caoutchouc. Systèmes antivibratoires pour l'automobile et l'industrie



Des spécificités par intercommunalités

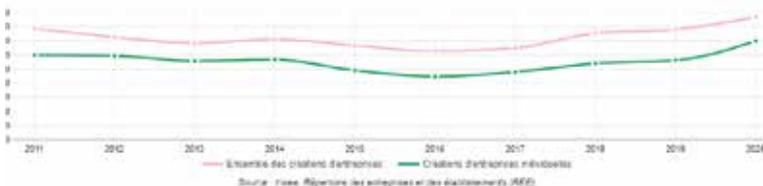


L'emploi dans la CC Cœur de Loire

Cosne-Cours-sur-Loire constitue le principal pôle d'activités économiques, culturelles et sportives de ce territoire et se situe à 2h de Paris via les réseaux autoroutier (autoroute A77) ou ferré (ligne Intercité Paris Bercy – Nevers). Il s'agit du 2ème pôle urbain/ économique du département et de la 10ème ville de Bourgogne-Franche-Comté.

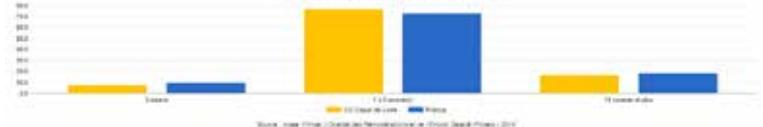
Parmi les 15 – 64 ans, 72,4% sont des actifs et 13,6 sont au chômage.

Évolution des créations d'entreprises



On observe que la création d'entreprises est importante et en augmentation sur cette communauté de communes. Le commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration est le secteur d'activité le plus représenté pour la création d'entreprises en 2020 (22,5 %).

Établissements actifs employeurs par branche d'activité en 2017



Les entreprises de moins de 10 salariés sont les plus représentées.

On recense une soixantaine d'établissements de service et contrairement à la partie Est du territoire, le secteur de la Loire semble mieux doté en matière d'établissements commerciaux. L'offre de services et de commerces est plus complète et dense, et semble davantage répondre aux besoins des habitants. L'ensemble de l'offre est accessible et présente de manière équilibrée de la communauté de communes.

On dénombre une centaine d'établissements commerciaux, répartis sur l'ensemble du territoire. Au total, 34 magasins d'alimentation générale, 26 boulangeries et 54 restaurants sont implantés sur le territoire. Par ailleurs, 4 marchés complètent l'offre de commerces.

On compte également 19 « établissements produits du terroir », dont 7 exploitations agricoles labélisées « Bienvenue à la

Ferme » proposant un point de vente en circuit court. L'offre est complétée par de nombreux points de vente chez les viticulteurs.

Le chiffre d'affaires global du pôle commercial de Cosne-Cours-sur-Loire représente près de 12% de l'ensemble de l'activité commerciale nivernaise. 86% du montant des dépenses totales est réalisé dans les grandes surfaces, 11% dans des commerces de moins de 300 m².

Le centre d'affaires CAMPUS, situé à proximité de l'autoroute A77, accueille les entreprises, les organismes de formation et les travailleurs nomades souhaitant profiter de locaux tertiaires à Cosne-Cours-sur-Loire. 400 m² de bureaux, de salles de réunion sont proposés à la location, pour des besoins ponctuels ou longue durée (location d'un bureau à partir de 30€ / la demi-journée). L'hôtel d'entreprise Val de Loire est dédié aux locations longue durée d'espaces tertiaires. Le bâtiment de 600 m² est entièrement relié au réseau de la fibre optique (loyer : à partir de 125 € / m² / an).

Trois télécentres (situés à Pouilly-sur-Loire, Donzy et Neuvy-sur-Loire) sont implantés sur le territoire pour répondre aux nouveaux besoins des salariés, des indépendants et des entrepreneurs locaux (location d'un bureau : 1€/heure – 7€/jour – 200€/mois).

Autre acteur important sur le territoire en matière d'emploi : la Centrale de BELLEVILLE EDF CNPE de Belleville/Loire (située dans le Cher) - 784 salariés EDF

Le Centre Nucléaire de Production d'Électricité d'EDF à Belleville-sur-Loire, dans le département limitrophe du Cher emploie 880 salariés et fait vivre 6 000 personnes. C'est le 2e établissement industriel du département du Cher.

Même si elle n'est pas située sur le territoire, une partie des salariés de la centrale habite à proximité, du côté Nièvre.

Des tétines à Cosne-sur-Loire :

Acteur majeur de sa filière, Geficca est spécialisée dans l'étude, la formulation et la transformation de pièces techniques en caoutchouc et silicone. Elle produit notamment, depuis 2014, deux millions par an de tétines en caoutchouc naturel tiré de l'hévéa et destinées à la puériculture et l'alimentation animale. Rares sont les entreprises à en produire à partir de cette matière première naturelle. Avec des flux variables, ces tétines s'adaptent à la croissance de l'enfant ou de l'animal (chiots, chats, animaux de ferme). L'entreprise emploie environ 85 salariés.





L'emploi dans la CC Les Bertranges

L'économie est structurée autour de 3 bourgs : La Charité-sur-Loire, Guérigny et Prémery avec des entreprises innovantes et un tissu artisanal et de services. On trouve des activités industrielles typées : autour du bois à La Charité-sur-Loire, des nouvelles énergies à Prémery et la métallurgie à Guérigny.

Le travail du bois et le travail du livre inspirent les artisans dans les Bertranges. L'économie locale repose notamment sur des métiers d'art et de passion.

Les commerces et services publics sont maintenus grâce à la création de festivals et de points de rencontres toute l'année. On note que La Charité-sur-Loire compte deux fois plus de commerces de ville que la moyenne nationale. Les plus dynamiques adhèrent au réseau « Qualité Charité ». Une trentaine d'artisans d'art, nombreux dans le travail du bois, complète cette palette équilibrée et diversifiée.

Les produits locaux sont également mis en avant et les circuits courts se développent de plus en plus autour des agriculteurs, des vigneron des « Côtes de La Charité », des artisans du bois...

La communauté de communes Les Bertranges compte plus de 1 400 entreprises, réparties entre les différents secteurs d'activité.

On note une présence importante de l'élevage charolais et la présence de deux filières fortes : la sylviculture et la viticulture.

La filière bois en plein essor

Avec une matière première, qui occupe 50% du territoire, il n'est pas étonnant que la filière bois soit la vitrine de l'économie locale. Plusieurs entreprises telles que POBI ou encore SUNBOIS sont les plus importantes de ce secteur. La filière génère de l'activité, en amont et en aval : du bûcheronnage jusqu'à la construction, la tonnellerie, le mobilier et même la cosmétique....

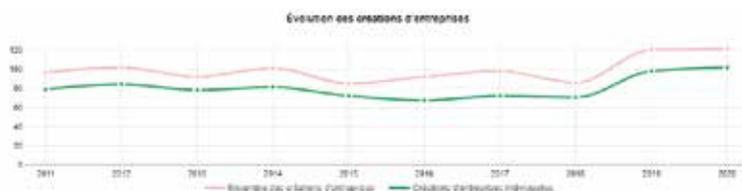
L'artisanat d'art

Travail du bois (tournage, marqueterie) et travail du livre inspirent les artisans. La « Cité du livre et du mot » a réuni des métiers d'art et de passion autour de l'encre et du papier. Ils pratiquent la calligraphie, l'enluminure, la reliure, la gravure et la peinture, exposant et vendant leurs œuvres dans leurs ateliers ou en galerie.

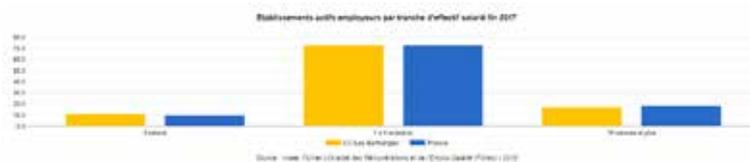
La renaissance de la vigne

Si la forêt est très présente, la vigne renaît, avec de petits domaines, sur près de 60 hectares. Les cépages typiquement bourguignons, le Chardonnay pour le blanc et le Pinot Noir pour le rouge, concourent à la fabrication de vins de qualité, qui bénéficie d'une Indication Géographique Protégée (IGP) « Côtes de La Charité ».

Parmi les 15 – 64 ans, 71,8 % sont des actifs et 12,4 sont au chômage.



On observe que la création d'entreprises est importante et en augmentation sur cette communauté de communes. La catégorie « activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » est le secteur d'activité le plus représenté pour la création d'entreprises en 2020 (30,6 %).



Les entreprises de moins de 10 salariés sont les plus représentées.

Les entreprises innovantes

Pobi et la Natibox à La Charité-sur-Loire : forte de son expérience en production de menuiserie et d'ossatures en bois pour la construction de maisons individuelles, l'entreprise a développé un modulaire 3D made in France : la Natibox. Un véritable studio de jardin tout équipé destiné à l'habitat ou pour héberger une activité professionnelle. Pobi peut en produire une par jour, avec l'ambition d'atteindre une Natibox toutes les quatre heures.

Le biodiesel de Premester, à Prémery : PremEster transforme des déchets gras en biodiesel et élabore chaque jour 100.000 litres de biodiesel.

Groupe Charlois à Murlin : il est spécialisé dans la sélection des chênes, la fente et l'élevage naturel du merrain. Il est le seul à commercialiser des cosmétiques exclusivement tirés du chêne, sous la marque La chênaie. La ligne de soins anti-âge aux performances régénérantes exceptionnelles a été lancée en 2015. Le groupe a découvert un extrait inédit, le concentré Quercus Petraea, dont le brevet a été déposé. Il est issu de l'écorce, du bois tendre et de la feuille. En étudiant la sève du chêne, les scientifiques du groupe ont déposé un nouveau brevet en 2018, la PÉTRASÈVE ®. En mars 2019, grâce à cette découverte, une deuxième gamme de soins, ultra-hydratants, est venue enrichir la gamme anti-âge.

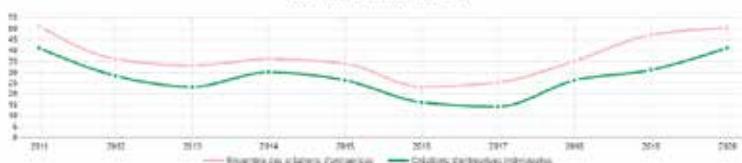
L'emploi dans la CC Loire et Allier

La collectivité est marquée par la présence du Circuit de Nevers-Magny-Cours qui, grâce à l'accueil de la F1 de 1991 à 2008, participe à la renommée du territoire au niveau national.

Le Technopôle de Magny-Cours est situé à proximité immédiate du célèbre circuit de F1 (actif environ 300j/an). Dotée d'infrastructures d'hôtellerie et de restauration, la zone bénéficie également d'un centre d'affaires et d'un centre de recherche et de transfert de technologie en automobile et en transports.

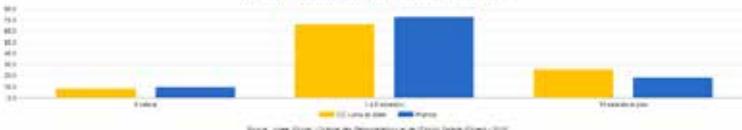
Parmi les 15 – 64 ans, 76,6 % sont des actifs et 6,8 % sont au chômage.

Évolution des créations d'entreprises



On observe que l'évolution de la création d'entreprises a été variable et qu'elle est en augmentation sur la communauté de communes en 2020. La catégorie « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » est le secteur d'activité le plus représenté pour la création d'entreprises en 2020 (30 %).

Établissements actifs employeurs par branche d'activité totale en 2017



Les entreprises de moins de 10 salariés sont les plus représentées.

Les implantations d'entreprises concernent principalement les industries de pointe et les activités en relation avec l'automobile et la compétition.

Le Technopôle de Magny-Cours est constitué d'une trentaine d'entreprises et d'établissements de R&D ou d'enseignement supérieur localisés autour du circuit de renommée internationale de Nevers Magny-Cours. Son périmètre d'offre particulièrement complet recouvre les études de conception et de design, la fourniture de prestations spécifiques (essais et réglages sur piste, aérodynamisme, etc.), de sous-traitance ou de façonnage (mécanique et composites) la fabrication de démonstrateurs, la production de véhicules en petite série, le maintien en condition opérationnelle (MCO) et le rétrofit.

Vingt-quatre des entreprises qui le composent sont regroupées

au sein de l'association Magny-Cours International Motorsport Center.

Les écuries de course Yvan Müller et le pôle véhicule du futur font aussi partie du pôle.

Le Pôle dispose de moyens humains (ingénieurs, personnels hautement qualifiés...) et matériels (calculateurs, soufflerie, fonderie - aluminium et magnésium -, bancs d'essais, autoclave, ateliers d'usinage...) performants et la présence de l'école d'ingénieurs ISAT donne aux autres membres du cluster la capacité de mener des actions conjointes d'innovation et de R&D.

Le Technopôle de Magny-Cours est compétent sur toutes les étapes de la chaîne de valeur du développement d'un véhicule, de la conception au démonstrateur, jusqu'à la fabrication en petite série. Il se caractérise par la complémentarité de ses métiers et l'homogénéité du langage et de la culture de ses membres.

Le laboratoire DRIVE compte environ 30 enseignants chercheurs et déploie une forte synergie entre la formation, la recherche et ses applications avec un vaste réseau de partenariats : Danielson, Anvis, Alstom Transport, Dupont de Nemours, EADS-Airbus, RATP, Faurecia, Eurocopter, Renault, CEA, PSA, France Telecom...DRIVE travaille sur des projets d'innovation : réalisation d'essais, de démonstrateurs & d'études dans le cadre de travaux de recherche et de développement (R&D) centrés sur l'intégration et la validation de systèmes complexes.

WELIENCE Pôle Automobile et Transports est le centre de transfert de technologie et de valorisation des résultats de la recherche. Il est dédié aux prestations et développements dans le secteur des transports, centre d'activité de recherche technologique et de développement adossé au laboratoire de recherche de l'ISAT et faisant partie de la filiale de valorisation de la recherche UB-filiale, labelisée SRC.

L'Agropôle du Marault situé également à Magny-Cours participe au développement agricole et rural.

Le site de Magny-Cours, dans son ensemble, avec le technopôle, le circuit, la Ferme du Marault et Équimarault, est donc un pôle d'attractivité et d'emploi.

Les entreprises innovantes :

Bodycote : installée sur le technopôle de Nevers-Magny-Cours depuis 1998, cette entreprise, devenue Bodycote en 2008, est le seul site en France, en production, à disposer d'un four à compression isostatique à chaud. Forte d'une vingtaine de salariés, son principal marché, qui pèse environ 70 % de son



activité, est l'aéronautique. S'y ajoutent, notamment, le sport automobile, le médical et le secteur du nucléaire.

Mygale : créée il y a trente ans par Bertrand et Estelle Decoster, l'entreprise Mygale, implantée sur le technopôle de Magny-Cours, est une référence mondiale pour ses monoplaces F3 et F4. Pour ces dernières, deux cent cinquante ont déjà été vendues à des fédérations dans le monde entier pour leurs propres championnats. C'est également sur des F4 Mygale que les jeunes pousses peuvent faire leurs armes, à Magny-Cours, grâce à la structure Feed Racing lancée par Jacques Villeneuve, champion du monde de Formule 1 1997, et Patrick Lemarié. Mygale fournit et entretient sept monoplaces pour cette nouvelle structure. Autre pilier sur lequel le constructeur repose, la compétition loisir avec deux modèles, le fun boost et un cross car FIA. Le premier est conçu pour l'école de pilotage LSP by Magny-Cours. Cette voiture, Mygale en assure la fabrication du châssis tubulaire et de la coque en polyester. Ce fun boost est doté d'un moteur de moto Yamaha qui peut délivrer jusqu'à 200 cv. Le second est une petite voiture tout terrain baptisée "cross car", homologuée par la Fédération internationale de l'automobile.

ACE (Aéro Concept Engineering) : compte cinq salariés, docteurs et ingénieurs. Elle propose des études en

mécanique des fluides via sa soufflerie (ex soufflerie Prost GP et Ligier Sport) de Magny-Cours, et la simulation numérique d'écoulement. Elle travaille dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense, de l'automobile de série, de l'automobile d'exception, du bâtiment, du ferroviaire... Sans oublier le domaine du sport, valide et handisport (cyclisme, ski, bobsleigh) et dans les tentatives de records. ACE apporte des solutions à ses clients pour résoudre leur problème de performance aérodynamique, de performance thermique ou qui viennent valider le fonctionnement aérodynamique de leur produit.

Groupe Danielson : depuis plus de trente ans, il est installé sur le technopôle de Nevers-Magny-Cours, a acquis un savoir-faire reconnu dans la conception, la réalisation et le développement de nouvelles motorisations pour des applications de série. Aujourd'hui, le groupe compte trois entités : Danielson Engineering, spécialisée dans la conception, la fabrication et le développement de moteurs prototypes destinés à valider de nouveaux concepts de motorisation pour les constructeurs automobiles et équipementiers ; Danielson Services, dédiée à la valorisation du savoir-faire et des moyens du Groupe ; Danielson Aircraft Systems, qui assure le développement et la commercialisation de systèmes de propulsion pour drones basés sur des moteurs diesels "Heavy Fuel".

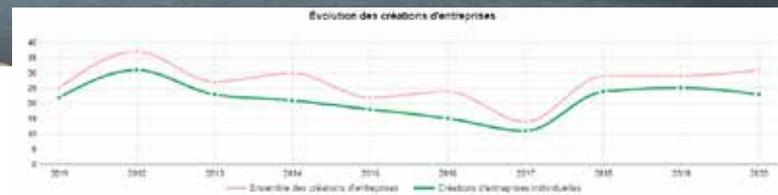


L'emploi dans la CC Nivernais Bourbonnais

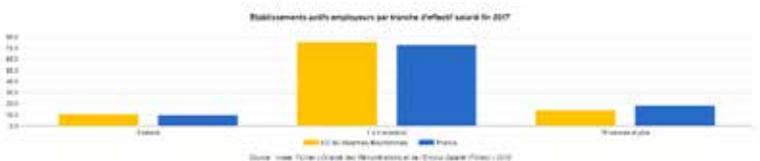
Située au Sud-Ouest du département, aux confins de trois régions distinctes, la communauté de communes du Nivernais Bourbonnais occupe une place privilégiée à l'intersection de la route nationale 7 (plus de 12 400 véhicules par jour en moyenne entre Nevers et Saint-Pierre-le-Moûtier dans les deux sens) et de la départementale 2076 (7 000 véhicules par jour).

Dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RN7, l'aménagement d'un échangeur à hauteur de Chantenay-Saint-Imbert est une opportunité à saisir pour l'implantation de nouvelles entreprises et le maintien/développement du tissu économique existant. La présence de la zone d'activité à proximité immédiate du giratoire n°1 du futur échangeur est un atout pour l'attractivité du territoire pour l'accueil de nouvelles activités. Des incitations financières sont mises en place pour l'installation des entreprises de type TPE ou PME exerçant une activité commerciale, artisanale, industrielle ou de service ayant un projet d'investissement immobilier. Le déploiement de la fibre optique sur les zones d'activités est un atout supplémentaire pour encourager l'implantation des entreprises.

Parmi les 15 – 64 ans, 71,3 % sont des actifs et 11,6 % sont au chômage.



On observe que l'évolution de la création d'entreprises a été variable et qu'elle a connu une forte baisse en 2017. Mais la tendance repart à la hausse depuis sur la communauté de communes. La catégorie « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » est le secteur d'activité le plus représenté pour la création d'entreprises en 2020 (22,6 %).



Les entreprises de moins de 10 salariés sont les plus représentées.

La société nivernaise de prêt-à-porter (SNPP) à Saint-Pierre-le-Moûtier (Nièvre) fait partie du groupe Lacoste. L'usine SNPP est spécialisée dans la production de prêt-à-porter pour la marque Lacoste et emploie une soixantaine de personnes.





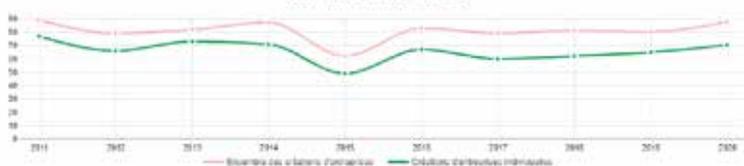
L'emploi dans la CC Sud Nivernais

L'activité économique est à la fois très liée aux activités touristiques et portuaires notamment avec la ville de Decize qui est un véritable carrefour de voies navigables, mais aussi industrielle avec la ville d'Imphy qui abrite le siège social d'Aperam Alloys, seconde entreprise industrielle du département. Aperam Alloys est issue de la scission, en janvier 2011, de la division des Aciers Inoxydables et Spéciaux du groupe ArcelorMittal20.

Les aciéries sont connues pour leurs aciers spéciaux qui ont servi notamment pour l'un des pieds de la tour Eiffel en 1889.

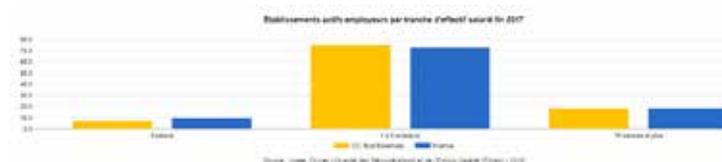
Parmi les 15 – 64 ans, 69,2 % sont des actifs et 13,5 % sont au chômage.

Évolution des créations d'entreprises



On observe que la création d'entreprise est relativement stable

même s'il y a eu une forte baisse en 2015. Le commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration est le secteur le plus représenté (28,4 %).



Les entreprises de moins de 10 salariés sont les plus représentées.

Entreprise innovante :

Bongard Bazot et Fils : représentante de la filière bois nivernaise et régionale, l'entreprise Bongard Bazot et Fils, implantée à La Machine, a un projet de développement, la production d'un matériau nouveau qui consiste à assembler des planches de chêne non valorisées _ bois lamellés croisés _ que l'on retrouvera bientôt dans nos maisons et immeubles.

Croissance économique

FORCES	FAIBLESSES
Une localisation géographique stratégique : proximité de l'Île de France, localisation aux carrefours de plusieurs régions et départements, infrastructures : A77 / N151, ligne de chemin de fer Paris-Clermont	Territoire peu attractif pour les entreprises, les porteurs de projet et la main d'œuvre qualifiée du fait d'un territoire invisible, non repéré, avec une communication et promotion territoriale lacunaires
Un tissu industriel d'activités et de domaines variés, caractérisés pour des relations de sous-traitance à de grands donneurs d'ordre, composés de TPE/PME	Activité économique concentrée le long de l'axe ligérien notamment entre Cosne, La Charité, Nevers, Magny-Cours, Decize mais très limitée sur le reste du Pays
Le poids majeur de l'économie présentielle constituée d'activités réputées non délocalisables (structure administrative, équipements et services au public, tissu commercial)	Un accompagnement des projets à renforcer : méconnaissance des opportunités d'affaires entre les entreprises locales, de la sous-traitance, offres territoriales peu visibles, manque d'investisseurs privés et locaux pour projets locaux
Economie agricole et viticole qui peut s'appuyer sur des productions identitaires et renommées	Des synergies entre les entreprises à peine amorcées : pas de filière complète identifiée, pas de système finalisé (type cluster), peu de lien des entreprises du reste du territoire avec le Pôle de performance de Nevers Magny-Cours sauf avec Agglomération et ISAT
Présence d'un abattoir à Cosne-Cours-sur-Loire	Offre foncière et immobilière limitée quantitativement et qualitativement avec essentiellement des lots de petites et moyennes surfaces, immobiliers d'activités vieillissantes, mobilité résidentielle bloquée
2 cuisines centrales engagées dans la valorisation des produits agricoles locaux sur l'agglomération de Nevers et la CC Cœur de Loire	Offre existante mais insuffisante pour de « jeunes pousses » (incubateur, pépinière, espace-test)
Un pôle numérique « vitrine » à Nevers : l'Inkub	Difficultés de maintenir sur le territoire un tissu significatif de petites entreprises artisanales (perte des savoir-faire)



Une agence de développement économique sur le bassin de Cosne : l'ADECosne	Perte importante des emplois de l'industrie
2 centres d'affaire sur Cosne et Decize	Manque d'outils de transformation agro-alimentaire pour valoriser les productions agricoles
Importance du secteur industriel	
Importance du secteur tertiaire	
Ancrage agricole	
L'espace ligérien qui ne couvre qu'un tiers de l'espace nivernais, concentre 74 % des emplois	
Technopôle de Magny-Cours dédiées aux activités et à l'industrie des sports mécaniques	
Le numérique	
OPPORTUNITES	MENACES
Filière bois : des entreprises dynamique et un avenir prometteur	Une perte d'attractivité économique due à une offre inadaptée de foncier et d'immobilier d'entreprises immédiatement disponible
Activités touristiques en développement	Usages déficients des nouveaux outils numériques dus notamment à l'absence de concertation des acteurs locaux et d'animation des lieux dédiés
Besoin de main d'œuvre qualifiée	Peu d'entreprises qui s'engagent dans les filières émergentes, peu de formations et de financements pour la mutation des savoir-faire
1 établissement sur 4 envisage de recruter	
Tendance à la relocalisation	
Des filières « émergentes » présentant un potentiel significatif de développement (bois, énergies renouvelables, produits recyclables, économie numérique)	
Des atouts agricoles et viticoles à valoriser et des activités de diversification à développer : nouveaux marchés, tourisme, circuits courts...	
Mutation de l'économie : transition numérique, écologique et collaborative de l'économie	
L'Inkub, site « vitrine » pour accueillir des start-up et assoir la stratégie de développement numérique de l'agglomération	
Le numérique comme accélérateur du développement économique dans les secteurs comme le tourisme, dans des zones d'activités, sites prioritaires de santé via la télémédecine, les services à la personne et le télétravail...	





Une offre de formation qui s'étoffe

Le territoire propose une offre de formation diversifiée et qualitative avec une cinquantaine de filières. On compte plus de 3000 étudiants sur le territoire.

Certaines formations sont d'ailleurs reconnues à l'international comme l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT) ou l'École supérieure des arts appliqués de Bourgogne (ESAAB).

L'enseignement à distance se développe sur le territoire. Dès 2019, l'agglomération de Nevers a été l'une des premières de France à disposer

d'un Campus connecté qui affiche 7000 formations universitaires, BTS ou d'écoles de commerce de toute la France. Les étudiants du Campus connecté bénéficient d'un accompagnement sur mesure avec une équipe pédagogique de haut niveau.

D'autres formations sont disponibles comme :

- 1 pôle d'excellence autour des métiers médicaux et paramédicaux : ergothérapie, kinésithérapie, première année d'études de santé (PASS Nevers), IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) ...

- 2 filières nationales : École nationale des finances publiques (ENFIP) et Institut national de sécurité routière et de recherches (INSERR)
- École supérieure d'informatique (CS2I)
- École supérieure de marketing (DIGISUP)
- Faculté de droit et de science politique
- B.U.T Informatique
- BTS Métiers de l'eau
- Bac professionnel Maintenance nautique

L'offre de formation

FORCES	FAIBLESSES
Offres diversifiées	Méconnaissances de l'ensemble des formations
+ de 3 000 étudiants	
Formations reconnues	
Une orientation de proximité disponible	
Une vie étudiante moins chère que dans les grandes villes	
OPPORTUNITES	MENACES
Campus connecté	L'évasion des étudiants et des compétences hors du territoire
Vivier de jeunes sur le territoire via l'ISAT, ESAAB, pôle santé...	
Développement de l'offre pour les formations supérieures/post bac (campus connecté)	
Sur le secteur de Cosne, formations supérieures sur les thématiques de l'eau et du vin	
La présence de deux filières d'enseignement spécialisé (ISAT et l'ESAAB) qui bénéficient d'un rayonnement assez large. Les projets de création d'un IUT « génie thermique et énergie », une L3 de droit général, une Licence professionnelle dans le domaine de la conception et amélioration des procédés industriels	
Sur le secteur de Decize, formation bac sur la maintenance nautique	





Le tourisme et la culture, vecteurs de développement économique du territoire

La culture

Le territoire compte sept musées, dont quatre labellisés « musée de France » :

- le musée de la Faïence et des Beaux-Arts : géré par la Ville de Nevers, il a rouvert en 2013 avec une scénographie de qualité présentant sur 4 étages des collections de faïence, de verres filés, et d'Arts décoratifs ; un jardin d'agrément est accolé au site ;
- le musée archéologique du Nivernais : situé dans la Porte du Croux, son ouverture est limitée à la période estivale
- le Musée de la Loire à Cosne
- le Musée de la Mine à la Machine

Les musées ATP (art et traditions populaires) comptent pour une partie importante des équipements Musée Nivernais de l'éducation à Nevers, Musée Gautron du Coudray à Marzy, Musée de la Résistance Nationale à Varennes-Vauzelles, le Moulin de Maupertuis à Donzy, Musée de la machine agricole à

Saint Loup, Musée des Forges à Guérisny...et bien d'autres encore. Si ces sites renouvellent régulièrement leur offre à travers l'organisation d'expositions temporaires, ils souffrent d'un certain vieillissement (faible recours aux technologies numériques, etc.). Ils rencontrent également une problématique de gestion dues à des modèles associatifs un peu « à bout de souffle » et d'un besoin d'ingénierie.

Cette offre est complétée par :

- le centre d'art Contemporain de Pougues qui programme des expositions monographiques ou collectives, visant à élargir l'accès de tous à l'art contemporain.
- le «Musée» Bernadette, situé à l'intérieur du Sanctuaire de Bernadette (cf. page dédiée au tourisme religieux) mais qui ne constitue pas l'objectif de la visite au sanctuaire.
- Pavillon du Milieu de Loire.
- La Tour de Pouilly Fumé à Pouilly

L'attractivité des musées est limitée, les établissements enregistrant de faibles fréquentations.

En outre, la Maison de la Culture de Nevers Agglomération présente une programmation culturelle et événementielle riche.

Une vocation touristique pas assez affirmée malgré une histoire prestigieuse

Le territoire a plusieurs atouts en matière de tourisme :

- Une destination oenotourisme avec le pôle Sancerre -Pouilly –Giennois Labellisée Vignobles et Découvertes, Une destination de tourisme religieux avec La Charité sur Loire (chemin de Saint-Jacques de Compostelle) et Nevers ;
- Le territoire est entouré de plusieurs destinations à la forte notoriété ;
- Une destination nature autour du (Parc Naturel Régional du Morvan ;
- Circuit de Magny Cours ;
- Le tourisme d'affaire à Nevers ;
- Des grands itinéraires touristiques comme l'EV6, Compostelle, GR3, Via Allier, la Loire et la Canal.

Des destinations culturelles et patrimoniales à proximité du Pays :

- Bourges, Ville d'Art et d'Histoire, dont la cathédrale Saint-Etienne est classée à l'Unesco et qui accueille chaque année 200 000 festivaliers pour le Printemps de Bourges ;
- Moulins, Ville d'Art et d'Histoire, ayant accueilli 73 000 visiteurs au CNCS en 2016 ;
- 2 grands sites touristiques et de loisirs à 1h : le PAL parc d'attraction et parc animalier a dépassé les 600 000 visiteurs en 2017 ;
- Vézelay ;
- Guédelon, chantier médiéval de construction d'un château fort, a accueilli plus de 300 000



visiteurs en 2017 ;

Par ailleurs, le territoire a des capacités d'hébergements plutôt faibles. Beaucoup d'hôtels ferment. Il y a une forte problématique de cession reprise de l'hôtellerie traditionnelle. Il y a un manque de lits touristiques important dans toutes les typologies d'hébergements pour répondre aux besoins, notamment sur les événements et l'affaire. Les aires de campings cars sont présentes mais ne peuvent pas répondre à ces différents besoins.

En 2016, les touristes ont réalisé 5,5 millions de nuitées totales dans la Nièvre. Cette fréquentation est :

- D'abord française (78 % des nuitées), avec des variations selon la typologie d'hébergements (88% des hôtels, 81% dans les gîtes, 55% dans les campings)
- Étrangère (22 % des nuitées), et notamment nord-européenne, avec une bonne représentation des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Belgique (proportions variables là encore selon la typologie d'hébergements) puis du Royaume-Uni

La fréquentation du territoire est caractéristique de l'activité touristique :

- Une fréquentation à son maximum durant l'été
- Des publics présents dès les mois d'avril / mai, profitant notamment des ponts
- Les résidences secondaires
- Un sursaut d'activité pendant les vacances scolaires d'automne et de fin d'année

En termes d'origine géographique des touristes, l'Île-de-France constitue le plus gros bassin émetteur de clientèles françaises. Le territoire est fréquenté par les clientèles de l'Ouest de la France et originaires du bassin lyonnais. A noter également, la présence d'une clientèle locale (en balade ou accueillant des proches –cf. point dédié).

Les clientèles étrangères sont principalement originaires des Pays du Nord de l'Europe (Belgique, Pays-Bas).

La majorité des demandes auprès de l'OT émanent de Français.

Une fréquentation touristique en demi-teinte

Bénéficiant d'une situation géographique stratégique sur les axes routiers, le Pays constitue un territoire de passage. De nombreux touristes s'y arrêtent dans le cadre d'une étape sur la route des vacances estivales (axe Nord-Sud ou Ouest-Est).

Les touristes itinérants, profitent également de la position du Pays sur les grands itinéraires pour y faire une halte. Il s'agit d'abord des itinéraires cyclo (Eurovélo6, Loire à Vélo, etc.), mais aussi pédestres (pèlerins de Saint-Jacques) et fluviales (canoë, bateau de plaisance, etc.).

Pour ces deux typologies de touristes, la clientèle est à la fois française et européenne.

En outre, Nevers est une étape pour la clientèle d'affaires, 1ère clientèle pour les hôteliers de l'agglomération.

Le territoire accueille des clientèles touristiques diversifiées :

- Les touristes religieux pour l'Espace Bernadette, publics aujourd'hui toutefois relativement captifs, et rayonnant peu sur le territoire

- Les touristes culturels et patrimoniaux, amateurs de patrimoine, d'art (roman, contemporain, faïence)
- Les amateurs de sports mécaniques ou professionnels, venus à Magny-Cours

5 cibles prioritaires ont été identifiées :

- Les couples seniors à vélo (français ou francophones)
- Les jeunes couples avec enfants (citadins : parisien ou lyonnais)
- Les grands-parents (locaux ou de proximité)
- Les regroupements de tribus (cousinades, etc.)
- Les plaisanciers (anglophones)

Au niveau départemental

La stratégie touristique de la Nièvre identifie 4 défis :

- Améliorer le fonctionnement et les synergies entre les acteurs du Tourisme
- Améliorer l'accueil des touristes sur les bassins touristiques de la Nièvre (Loire, canal du nivernais et Morvan)
- Développer l'attractivité de la destination, au niveau des nivernais et visiteurs, afin qu'ils deviennent eux-mêmes des prescripteurs
- Développer la compétitivité des offres et des projets touristiques à travers l'accompagnement des porteurs de projets et une approche novatrice auprès des investisseurs

Le positionnement touristique de la Nièvre s'appuie sur :

- Une location géographique : une destination en Bourgogne (« La Nièvre en Bourgogne »)
- Une distinction du territoire en 3 destinations :
 - La Loire en Bourgogne : dans laquelle s'inscrit pleinement le Val de Loire Nivernais.
 - Le canal du Nivernais
 - Le Morvan
- Ces territoires se caractérisent « par leur richesse patrimoniale, leur proposition de détente et de découverte bien adaptées aux besoins les plus contemporains des cibles urbaines qui forment l'essentiel des visiteurs : slow tourisme, explorations, respect de la nature, sport et originalité ».

Un slogan a été créé « La Nièvre, le plus sûr endroit pour être et devenir ».

Loire itinérances



Traversant 3 régions, 6 départements, et 24 intercommunalités sur 250 km, cette Loire nature représente un périmètre ambitieux. L'intérêt et le potentiel de ce projet a déjà séduit la majorité des intercommunalités traversées par l'itinéraire sur le périmètre de Gien à Roanne, en passant par les Rives d'Allier. L'Association Loire Itinérances travaille de concert avec les territoires et les socio- professionnels ligériens souhaitant



œuvrer en faveur de l'émergence d'une nouvelle offre de Loire « nature », complémentaire à celle des Châteaux.

L'objectif de cette union est de consolider et rendre visible une offre de tourisme doux et itinérant en s'affranchissant des limites administratives que le fleuve, comme les touristes, ne connaissent pas.

Les actions menées par l'association sont :

- Coordonner la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de structuration
- Identifier des financeurs et élaborer des partenariats financiers
- Piloter l'élaboration d'une stratégie marketing afin de travailler sur l'identité et la commercialisation de la destination

Des richesses naturelles et patrimoniales

Des richesses naturelles et patrimoniales qui constituent un potentiel de développement pour l'économie touristique et présenteielle

Les paysages sont marqués par la présence de la vallée de la Loire et les infrastructures fluviales telles que le canal latéral à la Loire et le canal du Nivernais. Ceux-ci constituent un véritable atout en cours de valorisation dans le cadre du pilotage d'une structuration de la destination touristique « Loire » à l'échelle d'un axe ligérien allant de Gien à Roanne : « Loire Itinérances ».

Au Sud, le Pays se caractérise par la présence de l'Allier avec notamment le site emblématique de la confluence en aval de Nevers et la jonction des canaux à Decize.

Dans sa partie Nord, le Pays valorise des paysages spécifiques grâce à la présence des vignobles (Pouilly Fumé, Coteaux Charitois et Coteaux du Giennois) dans sa partie ligérienne, la forêt des Bertranges à l'Est.

L'ensemble de ces sites sont des facteurs d'attractivité à fort potentiel :

- le site emblématique de la confluence entre la Loire et l'Allier ;
- la réserve naturelle de Loire à Pouilly-sur-Loire ;
- un ensemble d'espaces naturels diversifiés offrant aux habitants un cadre de vie agréable ainsi qu'un potentiel important d'activités de pleine nature ;
- de nombreuses infrastructures fluviales présentes sur le territoire (ports, haltes, canaux) constituant des éléments porteurs d'identité et de développement économique ;
- la véloroute/Euro vélo 6
- le village portuaire de Decize et le port de la Jonction à Nevers.
- une offre en hébergement pas suffisante et à faire monter en qualité
- les villes et leur patrimoine architectural dont le site UNESCO de La Charité-sur-Loire avec le Prieuré
- Nevers ville d'art et d'histoire (cathédrale, Palais Ducal, Saint Bernadette, musée de la faïence...)
- le patrimoine culturel autour de la Route nationale 7 historique

A noter que le territoire est également très riche d'une offre culturelle diversifiée tout au long de l'année avec les festivals emblématiques (Au quatre coint du mot, les Zaccros d'ma rue, Festiv'halles, D'Jazz, Blues en Loire...), les musées et salles de spectacles.

Globalement cette offre patrimoniale et naturelle de qualité reste aujourd'hui trop peu mise en marché au sein notamment de produits touristiques intégrés. Cette sous-exploitation se manifeste donc par la faiblesse de l'offre de valorisation et de découverte. La faiblesse de l'offre marchande est au niveau des activités de loisirs et sites de visites hébergement et de l'offre en restauration.



Richesses touristiques

FORCES	FAIBLESSES
Une pluralité d'espaces naturels (Loire, Canaux, Massifs forestiers, étangs, ...) permettant un tourisme de nature de qualité : randonnées, pêche, nautisme, cyclisme, équitation	Qualité des services et des équipements offerts par les professionnels du tourisme pas toujours adaptée aux nouvelles attentes
Voies fluviales et véloroute : une plus-value économique et identitaire	Pas assez d'hébergement touristique
Patrimoines architecturaux, culturels : sites et cités de caractère, Nevers Ville d'Art et d'Histoire, Label Ville et Métiers d'Art pour la Faïencerie, châteaux remarquables, sanctuaire gallo-romain de Magny-Cours, la RN7, 9 , Vignobles AOC, IGP, Cité du Mot, Route Loire à vélo, canal du Nivernais, chemin St Jacques de Compostelle, site clunisien UNESCO de La Charité-sur-Loire, Bernadette Soubirous, la Loire dernier fleuve sauvage d'Europe, musées...	Absence d'hébergement touristique haut de gamme
Un site de renommée internationale : le circuit de Magny-Cours	Prééminence d'un tourisme non marchand
Quelques aménagements numériques pour la valorisation touristique	Habitants peu ambassadeurs du territoire
OTI Confluence à Decize + OTI à l'Agglomération	Difficulté à trouver des repreneurs, des investisseurs pour les activités de l'hôtellerie, restauration, de loisirs en transmission
OTI en cours de structuration sur Cosne et La Charité	Déficit de formation à l'entrepreneuriat pour les acteurs du tourisme
Le Pal et Guédelon à 1h	Des freins financiers à la modernisation des équipements culturels et financiers
Des événements culturels toute l'année de qualité et bien répartis sur le territoire	Capacité d'hébergement faible
Une programmation culturelle riche	Manque des circulations des informations (culture, loisirs)
OPPORTUNITES	MENACES
Animation d'une démarche de structuration d'une destination touristique autour de la Loire, autour des thèmes de l'itinérance et de l'écotourisme	Déficit d'image toujours plus important dans un contexte de forte concurrence territoriale
Développement d'une fréquentation touristique autour de la pratique de l'itinérance (notamment vélo), nouveau marché en plein essor	Inadaptation de l'offre à la demande des clientèles (hébergements, services, prestations)
Développement d'outils de communication touristiques et mise en lien vers d'autres secteurs d'activités du Pays : tourisme d'affaires, agro-tourisme, oenotourisme...	
Continuité des aménagements des véloroutes pour le canal Latéral à Loire après Decize	
Définition de stratégie de développement touristique dans les EPCI	
Opération Essayez la Nièvre	
Tourisme religieux	





L'activité agricole encore bien présente

Le secteur agricole

La Région Bourgogne Franche-Comté est une région agricole, tournée à la fois vers la viticulture et l'élevage. Avec 4 % des emplois relevant de l'agriculture, elle occupe le 4ème rang national en nombre d'emplois, derrière les 3 régions de l'Atlantique. La Nièvre dispose elle aussi d'une tradition agricole qui a en partie forgé son identité. C'est le département bourguignon où la part de l'emploi agricole reste la plus importante. Malgré une conjoncture difficile, l'agriculture représentait près de 16% de l'ensemble des établissements nivernais au 1er janvier 2016, selon l'Insee, se situant ainsi au 2ème rang de tous les secteurs d'activité économique.

Bien que diversifiée et réputée de qualité entre élevage, lait, céréales, vignobles, l'agriculture nivernaise est un secteur qui demeure fragile : déclin des structures traditionnelles au profit d'exploitations plus importantes, difficultés conjoncturelles et adaptation aux nouveaux modes de commercialisation, de transformation et de consommation. La Nièvre est également un département très forestier : le département fait partie des réserves forestières les plus importantes en France et constitue une des premières réserves foncières de résineux.

Aussi, l'observatoire des territoires fait apparaître un taux important de campagnes vieillies à très faible densité.

Le système alimentaire sur le territoire du Pays

Il y a sur le territoire, une diversité d'acteurs impliqués sur la thématique de l'alimentation qui ont fait émerger les dynamiques que l'on connaît aujourd'hui et dans lesquelles ils sont partie prenante :

- Des associations d'éducation à l'environnement et de sensibilisation comme l'IREPS¹, l'association Nature et Environnement en Nièvre ou encore l'ADATER²;
- Des espaces d'expérimentation agricole et de promotion de l'agriculture comme l'Agropôle du Marault, l'association des Racines et des Plaines, le GIEE³ Magellan ou l'association des Semeurs du possible ;
- Des acteurs qui sensibilisent et qui proposent des solutions pour préserver et reprendre la main sur le foncier agricole comme Terre de Lien ou la SAFER⁴;
- Des groupements de producteurs qui proposent et transforment des produits locaux comme Natur'Amognes dans le périmètre du SCoT⁵, le magasin Secrets de Paysan ou les AMAPs⁶ de Decize, Nevers et Saint-Pierre-le-Moûtier entre autres ;

1 IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

2 ADATER : Animation et Développement d'Actions Techniques pour une Ecocitoyenneté Responsable

3 GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

4 SAFE : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

5 SCoT : Schéma de Cohérence Territorial

6 AMAP : Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne

- Les structures du milieu social qui œuvrent pour l'accessibilité à une alimentation de qualité pour les personnes en situation de précarité, notamment les différents centres sociaux du territoire et les différentes associations caritatives ;
- Et enfin, les institutions publiques telles que la Chambre d'Agriculture, l'Agglomération de Nevers, le Conseil Départemental de Nièvre avec leurs politiques agricoles et alimentaires, mais aussi le SCoT du Grand Nevers et les PCAET⁷ des différentes communautés de communes qui intègrent une dimension agricole et alimentaire dans leurs fiches action.

A l'échelle du Pays Val de Loire Nivernais, plusieurs démarches d'accompagnement à la relocalisation du système alimentaire territorial se superposent : le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du département de la Nièvre et celui de l'Agglomération de Nevers s'ajoutent à celui du Pays Val de Loire Nivernais. Ces trois Projets Alimentaires Territoriaux se veulent complémentaires dans leurs actions et dans leurs échelles d'action.

Le Conseil Départemental de la Nièvre a adopté son PAT en novembre 2020.

7 PCAET : Plan Climat Air Eau Energie Territorial



Le plan d'actions de ce PAT s'articule autour :

- Du développement de la filière maraichère notamment avec la mise en place d'espace-test
- De l'appui à l'installation d'agriculteur
- De l'accompagnement dans l'approvisionnement de la restauration collective en produits de qualité et locaux
- De la mise en place d'actions sociales pour permettre à toute la population de bénéficier de nourriture de qualité à travers des initiatives telles que des chantiers d'insertion, la structuration de l'aide alimentaire ou encore le développement de jardins collectifs et partagés.
- De l'amélioration la distribution des produits locaux
- L'agglomération de Nevers porte également un PAT en émergence, plutôt tourné vers l'installation de maraichers.

L'alimentation durable au Pays Val de Loire Nivernais : le projet alimentaire territorial (PAT)

Le Pays Val de Loire Nivernais porte un PAT sur le périmètre de son territoire. Le projet a débuté en février 2022. Il est labellisé « PAT en émergence » par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation.

Ce PAT a plusieurs objectifs qui seront détaillés et mis en place après la réalisation d'un diagnostic approfondi :

- Sensibiliser la population sur le lien entre alimentation et santé
- Favoriser le développement des produits locaux sur le territoire en accompagnant des projets de point de vente (épiceries, magasins de producteurs, marchés, ...) comme des projets d'approvisionnement de restaurants (privés, collectifs, ...).
- Participer au développement de filière agricole locale et accompagner les projets de transformation
- Favoriser l'accès à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous.

L'agriculture du Pays Val de Loire Nivernais

- **Une baisse constante du nombre d'exploitations agricoles et des enjeux de transmission**

Comme dans la grande majorité des territoires français, la Nièvre connaît ces dernières années une forte baisse du nombre d'exploitation agricole et d'agriculteurs sur son territoire. A l'échelle du Pays, on comptait 2325 exploitations en 1988, aujourd'hui elles ne sont plus que 1286 en 2010, et 1050 en 2020.

On constate la même dynamique pour le nombre d'actifs agricole sur le territoire du Pays qui est passé de 4598 en 1988 à 2711 en 2010 et à 2152 en 2020. Cette baisse des effectifs dans le monde agricole est notamment due aux départs à la retraite qui se multiplient ces dernières années sans renouvellement équivalent. Si on prend l'exemple des chefs d'exploitations sur le territoire du Pays, plus de la moitié d'entre eux ont plus de 50 ans en 2010. 159 exploitations avaient un chef d'exploitation de plus de 60 ans, ce qui

nécessitait de trouver des repreneurs pour transmettre les fermes. En 2020, 273 fermes ont un chef d'exploitation de plus de 60ans et seulement 6% d'entre eux ont prévu une transmission de leur activité. Les exploitations se sont agrandies, la surface moyenne est de 129ha sur le territoire du Pays contre 111ha en 2010.

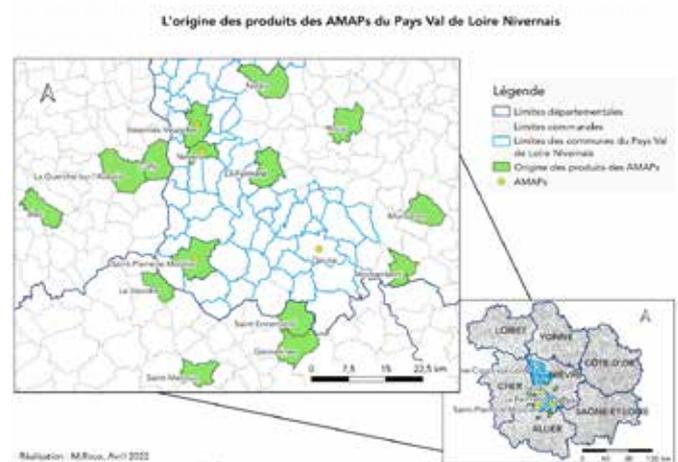


Nombre d'exploitation selon l'âge des chefs d'exploitation sur le territoire du Pays Val de Loire Nivernais en 2010. Source : CraTER, Agreste.

Les tendances qui se dessinent penchent donc plutôt vers l'agrandissement des fermes qui sont de plus en plus difficiles à reprendre par la suite car le budget à avoir pour racheter les terres devient de plus en plus inaccessible aux nouveaux agriculteurs.

Face à ce constat, l'enjeu est d'attirer les jeunes vers les métiers de l'agriculture et d'accompagner les transmissions de fermes sur le territoire en s'appuyant sur le travail de structures comme la Chambre d'Agriculture, le GABNi¹ ou Terre de Liens.

- **Les réseaux de distribution en circuit-court sur le Pays Val de Loire Nivernais**



Réalisation : M. Roux, Avril 2022
Sources : Annuaire National des Amap ; Adm'Expans

Ces dernières se situent dans le Sud du territoire et se fournissent dans un rayon de 35km sans prendre en compte les limites administratives de département. Toutes les catégories d'aliments sont représentées : produits laitiers, petits fruits et fruits, légumes, viandes, pains, pâtes, farine, miel et parfois bières et cosmétiques.

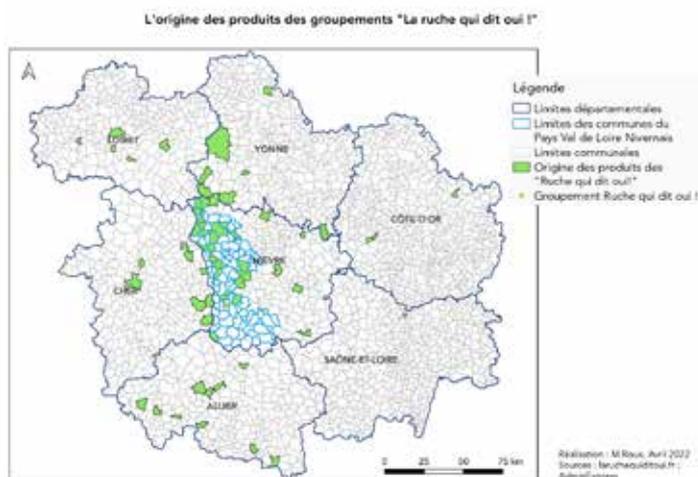
Il compte aussi trois groupements d'achat qui font partis du

1

GABNi : Groupement des Agrobiologistes de la Nièvre



réseau « La ruche qui dit oui ! ».



Ces groupements d'achat sont plus présents dans le Nord du territoire et se fournissent plus loin que les AMAPs, mais se cantonnent globalement à des producteurs des départements voisins. A quelques exceptions près qui ne figurent pas sur cette carte : certains producteurs sont de région parisienne, du Puy-de-Dôme et un producteur vient des Pyrénées-Atlantiques.

Sur le territoire, il existe également un drive fermier, coordonné au niveau départemental, et une plateforme (J'veux du local 58) qui recense tous les producteurs, désirants se faire connaître, qui pratiquent la vente directe. La plateforme compte 74 producteurs inscrits sur le territoire du Pays Val de Loire Nivernais dans leur liste en Mars 2022 ainsi que 21 marchés de producteurs.

En Bourgogne Franche-Comté, 73% des achats alimentaires se font en grande distribution traditionnelle, 10% en hard discount, et 4 % en GMS en ligne (FranceAgriMer, 2019). 87% de la population régionale fait donc ses courses en dehors des magasins de producteurs plus locaux. Un travail avec les GMS du territoire sur leur approvisionnement en produits locaux est à réfléchir et mettre en place.

Par ailleurs, au niveau national, la part de e-commerce dans les achats alimentaires a augmenté avec les périodes de confinement. Elle enregistre une dynamique de +27% en septembre 2020 par rapport à la période pré-confinement². L'enjeu de maintenir une plateforme comme le Drive Fermier, qui propose l'achat de produits locaux en ligne, fait donc sens.

• **Les caractéristiques de l'activité agricole du Pays Val de Loire Nivernais et ses perspectives**

La surface agricole utile (SAU) du Pays Val de Loire Nivernais est de 137 347 ha en 2020 soit 53% de la superficie totale du territoire. 3% de cette SAU est considérée comme surface peu productive, elle rassemble notamment les surfaces en jachère ou les estives et landes par exemple.

L'activité agricole majoritaire est la polyculture élevage et l'élevage de bovin viande. La culture de céréale et d'oléoprotéagineux vient en second. Le maraichage et la fruiticulture sont encore marginales sur le territoire.

Scénarios prospectifs des besoins agricoles en fonction des changements de régimes alimentaires au Pays Val de Loire Nivernais selon l'outil PARCEL¹

Scénario 1 : relocalisation de l'alimentation sans changement de régime alimentaire.

En gardant le régime alimentaire carné actuel et en conservant sa proportion de production en bio qui est de 30%, le Pays aurait besoin de 66 900 hectares pour relocaliser son alimentation. Cela correspond à la moitié de la SAU disponible actuellement. En regardant en détail, il faudrait environ 980 hectares pour le maraichage, 1500 hectares pour les fruits, 6170 hectares pour la culture de céréales et autres grandes cultures et 58 200 hectares pour l'élevage. Actuellement, la production de céréales et autres grandes cultures destinées à l'alimentation humaine occupe environ 15 800 hectares soit près de 10 000 hectares en plus que les besoins théoriques identifiés. En revanche, la production de fruits et légumes est de 346 hectares sur le territoire, soit environ 2100 hectares manquant pour alimenter la population du Pays.

Ce scénario impliquerait la création de 1330 emplois directs dans les différentes filières agricoles : approximativement 72 en maraichage, 130 en arboriculture, 91 dans la culture de céréales et 1030 en élevage.

Scénario 2 : conversion de l'ensemble de la production en agriculture biologique sans changement de régime alimentaire.

Ce scénario nécessiterait 121 300 hectares de surfaces agricoles, soit moins que la SAU actuelle du territoire. Dans le détail, les besoins en surfaces pour les fruits et légumes resteraient les mêmes. En revanche les surfaces nécessaires pour les activités de céréaliculture seraient de 9330 hectares et celles pour l'élevage doubleraient, passant de 58 200 dans le précédent scénario à 110 100 hectares. Ces changements engendreraient la création de 2380 emplois agricoles directs dont la majorité dans l'activité d'élevage.

Scénario 3 : conversion de l'ensemble de la production en agriculture biologique et adoption d'un régime alimentaire avec 50% de viande de moins.

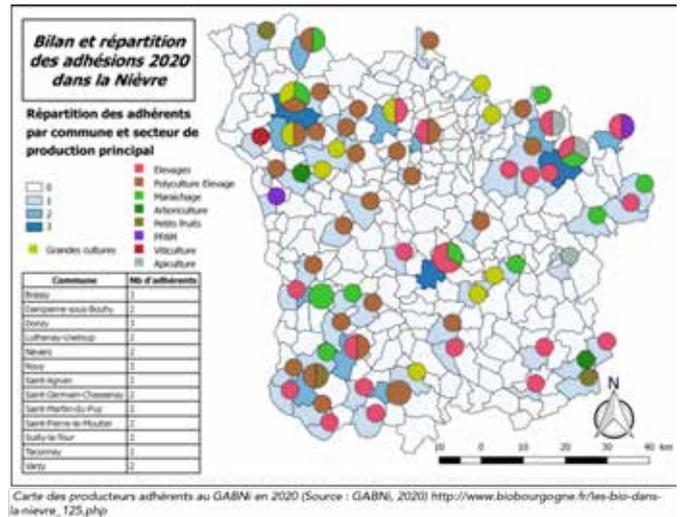
Les besoins en surface dans ce cas de figure seraient de seulement 52 000 hectares. Pour l'activité de maraichage et d'arboriculture les surfaces nécessaires seraient largement plus élevés (autour de 2500 hectares chacune), tout comme pour l'activité de céréaliculture (environ 16 000 hectares). Les besoins en surfaces pour l'activité d'élevage a contrario seraient drastiquement moins élevés, autour de 30 300 hectares. L'essentiel des emplois induits concerneraient l'élevage (environ 710 emplois) mais les besoins de main-d'œuvre pour la production de fruits et légumes seraient bien plus importants (environ 420 emplois).



¹ PARCEL « Pour une Alimentation Résiliente, Citoyenne Et Locale » : outil, construit par Les Greniers d'Abondances, qui estime les impacts et les besoins d'une relocalisation de l'alimentation sur le territoire suivant les régimes alimentaires adoptés (consulté en mai 2022).

² LSA, 2020. L'e-commerce alimentaire se tasse un peu, mais reste fort, septembre 2020. <https://www.lsa-conso.fr/le-commerce-alimentaire-se-tasse-un-peu-mais-reste-fort,359203>





Les différents scénarios de relocalisation de l'alimentation à l'échelle du Pays montrent la nécessité de développer le maraichage et la production de fruits. Ils montrent aussi l'impact que vont avoir dans le futur les comportements alimentaires sur le paysage agricole du territoire. En fonction, notamment des choix de consommation de viande, la relocalisation de l'alimentation impliquera une diminution ou une augmentation des surfaces dédiées à l'élevage. Dans tous les cas, la relocalisation impliquera la création d'emplois agricoles, d'autant plus si les modes de production changent puisque la production maraîchère demande plus de main-d'œuvre et les productions biologiques aussi.

Le maraichage demande des terres avec des conditions spéciales : un terrain qui n'est pas sujet à la stagnation d'eau, qui n'est pas trop ombragé, qui a un point d'eau à proximité en toute saison et de préférence avec une terre plutôt meuble et drainante. Cet ensemble de conditions rend la recherche de terrain plus complexe pour une activité de maraichage.

Les enjeux sont donc de **trouver des terres agricoles disponibles** pour installer des paysan.nes et de **trouver des personnes** avec un projet d'installation ou la volonté de travailler dans l'agriculture. Le recrutement dans le secteur agricole est difficile ces dernières années. Il est compliqué de trouver des personnes assidues et volontaires pour réaliser un travail qui peut être éprouvant.

- **L'engagement du territoire dans des démarches de labellisation environnementale**

À l'échelle du Pays Val de Loire Nivernais, la part de la SAU en agriculture biologique représente environ 5%, soit 0,5 fois la moyenne nationale.

Et 33 exploitations sont certifiées Haute Valeur Environnementale, toutes en viticulture, sauf 2 en grandes cultures, concentrées autour de Pouilly et Tracy-sur-Loire.

À l'échelle du département de la Nièvre, en 2021, 44 exploitations ont été accompagnées dans la conversion de leur production vers l'agriculture biologique. La Nièvre compte donc 309 agriculteurs en production biologique.

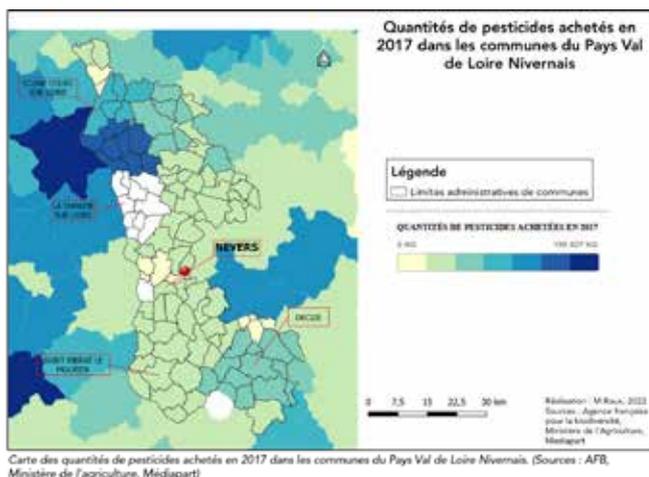
Ces démarches d'engagement dans des démarches plus favorables pour l'environnement sont importantes pour le territoire comme à titre individuel sur les exploitations car elles sont aux centres des actions de préservation de la biodiversité, de la ressource en eau ainsi que de l'amélioration du cadre de vie et de la santé de la population.

Parmi les autres démarches d'engagement environnementales qui n'apportent pas de labellisation, on compte sur le Pays Val de Loire Nivernais :

- Des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques, Floristiques et Faunistiques (ZNIEFFs) : elles couvrent une majorité du territoire. Il existe deux niveaux : le 1er concerne des espaces restreints autour d'espèces ou d'association d'espèces protégées et le 2ème concerne des espaces plus vastes, des ensembles naturels. Sur le Pays, la plupart des ensembles forestiers, comme la forêt des Bertranges par exemple, sont des périmètres ZNIEFFs niveau 2.
- Des zones Natura 2000 : toute la vallée de la Loire est classée en Natura 2000 de même que la région des Amognes dont fait partie la région de la Machine – Imphy – La Fermeté.
- Des espaces naturels sensibles (ENS) : ils sont au nombre de 8 sur le Pays. Ce sont des espaces naturels fragiles qui abritent une biodiversité particulière. Ils sont aménagés pour accueillir du public afin de sensibiliser la population sur les questions environnementales et sur le fonctionnement des différents milieux naturels. Ils sont gérés par le Département de la Nièvre.
- Réserve naturelle nationale du Val de Loire : elle comprend le tronçon de la Loire de Pouilly-sur-Loire à La Chapelle-Montlinard. Ce tronçon est considéré comme le plus représentatif de la diversité de milieux et d'espèces de la Loire.



- Estimation du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire

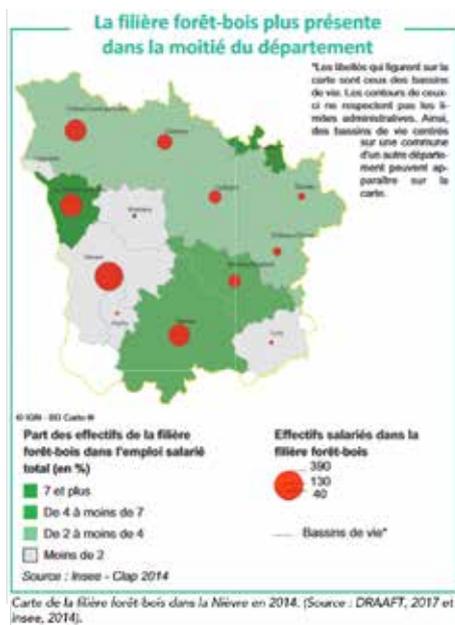


Sur le territoire du Pays, en regardant les quantités de pesticides achetés dans les communes en 2017, on remarque que les communes de l'agglomération de Nevers, de la communauté de communes Loire et Allier, celle de Nivernais Bourbonnais et celle des Bertranges présentent des quantités de pesticide achetées moindre. Les communes qui apparaissent en blanc sont les communes qui n'ont pas déclaré avoir acheté de pesticides en 2017.

En revanche, la communauté de communes Cœur de Loire présente des quantités de pesticides quasi au maximum par rapport au données récoltées au niveau national. Cette différence est due à la présence des vignobles autour des communes de Pouilly-sur-Loire et de Tracy-sur-Loire. La vigne fait partie des cultures les plus consommatrices de produits phytosanitaires.

Cette consommation de pesticides par l'agriculture a des conséquences notamment sur la qualité de l'eau, d'autant plus que les communes sont proches de la Loire, ainsi que sur la santé des habitants et des agriculteurs.

La filière bois¹



La forêt représente 34% de la surface du département de la Nièvre, ce qui correspond à 233 000 ha et 50 millions de m³ de bois sur pied. La grande majorité de la surface (75%) de cette forêt correspond à des forêts privées.

Le Pays est marqué par la présence de la forêt domaniale des Bertranges, une forêt de chênes et autres feuillus multi centenaires, qui s'étendent sur 10 000 ha. Certains chênes vont notamment être utilisés pour la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame qui nécessite des arbres remarquables.

La filière bois sur le Pays est présente dans la communauté de communes des Bertranges, de Cœur de Loire et autour de Nevers. Le Val de Loire regroupe les plus grands établissements de gestion de la production et de la transformation du bois : ONF, scieries, fabrication de meubles, de paquet, de tonneaux. La plupart des établissements sont de petite taille, seuls deux d'entre eux emploient plus de 100 personnes, à Saint Eloi et Sougy-sur-Loire.

Il existe plusieurs enjeux dans la production forestière comme par exemple¹ :

- Préserver les sols forestiers qui stockent le carbone, abritent une riche biodiversité et participent à la protection de la ressource en eau
- Renouveler, maintenir ou restaurer les populations de feuillus et les forêts centenaires du plateau nivernais (dont fait partie la forêt des Bertranges)
- Améliorer la qualité de la production
- Adapter les outils de transformation aux gros diamètres.



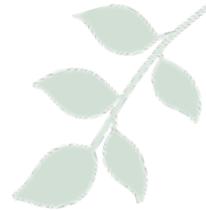
¹ https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche58_cle0fe939.pdf

¹ https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Contrat_foret_bois_BFC_V2_cle044b2c.pdf





L'activité agricole encore bien présente	
FORCES	FAIBLESSES
Présence de l'abattoir de proximité à Cosne-Cours-sur-Loire	Prégnance de la production en polyculture-élevage
Un nombre d'exploitation agricole encore important	Manque de production en fruits et légumes
Augmentation de la part des surfaces agricoles en agriculture biologique	Manque de structuration de filière pour les productions végétales
Présence de plusieurs établissements d'enseignement agricole sur le territoire	Une part importante de la production qui part hors département
Une filière bois dynamique	
OPPORTUNITES	MENACES
Volonté politique de ré-installer des agriculteurs	Le changement climatique qui impacte les cultures et la forêt (gel, sécheresse, grêle, etc.)
Volonté de certaines restaurations collectives de s'approvisionner en produits locaux	Départ à la retraite d'environ 17% des chefs d'exploitation d'ici 5 à 10 ans sur le territoire du Pays et environ 54% d'ici 10 à 20 ans
Plusieurs PAT sur le Département dont celui du Pays pour coordonner les acteurs et les politiques alimentaires	Des exploitations très grandes difficiles à transmettre
De nombreuses institutions et organismes d'accompagnement des agriculteurs et acteurs du système alimentaire sur le territoire	Menace de fermeture de l'abattoir de proximité du territoire

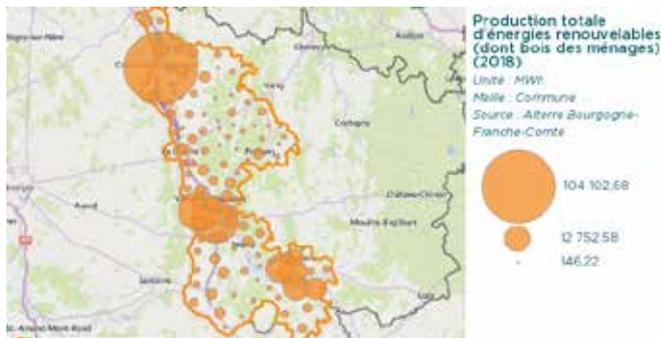
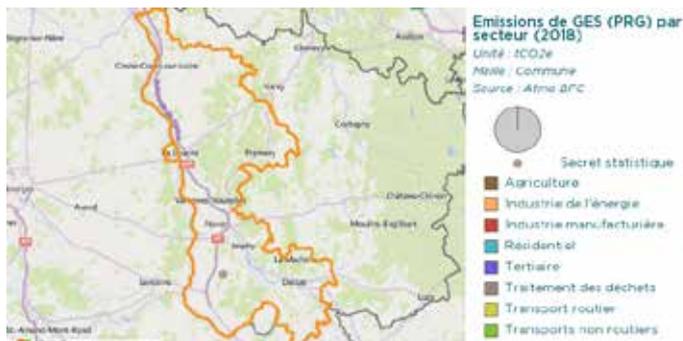
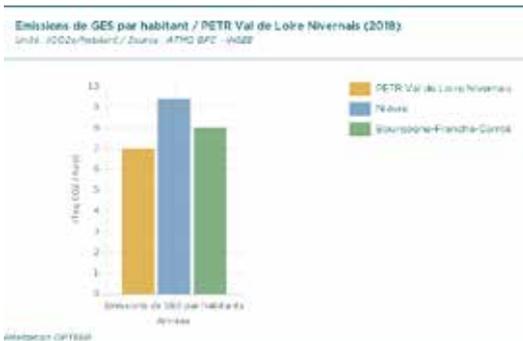


La prise en compte des enjeux environnementaux



Les énergies renouvelables

Le Pays Val de Loire Nivernais est couvert par 3 PCAET. La stratégie énergétique nivernaise a défini 5 axes stratégiques et un axe transversal : le logement (franchir un cap en termes de rythmes de rénovations thermiques performantes des logements), le patrimoine public (atteindre l'exemplarité énergétique sur le patrimoine public), les entreprises (mobiliser les entreprises Nivernaises dans la transition énergétique), les EnR (développer les énergies renouvelables de manière ambitieuse), l'aménagement (positionner l'aménagement comme la clé de voûte de la transition énergétique).



Actions en matière de biodiversité

Les données concernant l'eau sur le territoire ne sont disponibles qu'à l'échelle du Département. Aucune étude sur l'eau n'a été réalisée sur le Pays Val de Loire Nivernais. Cependant les données du Département sont exhaustives et

permettent d'avoir un état des lieux du territoire en la matière. Ainsi :

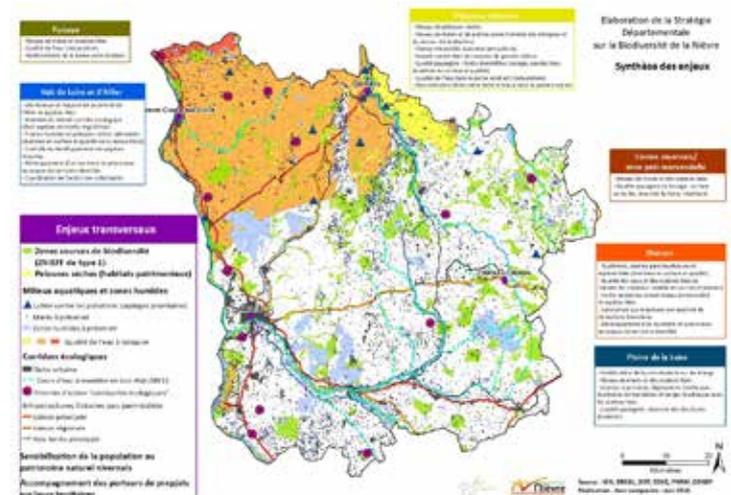
- 18 espaces naturels gérés dont 15 sentiers-nature ouverts au public,
- des projets réalisés par les collégiens nivernais pour découvrir la nature,
- la gestion raisonnée des bords de routes départementales.

En 2015, il a été décidé d'engager une nouvelle stratégie d'actions en faveur de la biodiversité, élaborée et co-construite avec l'ensemble des acteurs du territoire (institutions, collectivités locales, organisations professionnelles, associations, grand public...).

En effet, la biodiversité, dont nous faisons partie intégrante, nous accompagne au quotidien :

- en produisant l'air que nous respirons,
- en participant à l'épuration de notre eau potable,
- en contribuant à la production de notre alimentation,
- en animant et en colorant nos paysages ruraux.

Le Pays comporte pas moins de 13 unités paysagère, qui lui permettent d'inscrire la biodiversité au sein de caractéristiques visibles: la vallée de la Loire, le Donziais, les Vaux de Montenoison, entre Loire et Allier, la Sologne Bourbonnaise.



La plaine de la Loire est caractérisée par la diversité des milieux supports de la richesse écologique. En effet, ce territoire comporte aussi bien des paysages bocagers, des forêts de feuillus, il possède aussi un important réseau de mares avec les espèces liées, et plusieurs autres types de milieux humides : sources, bas-marais, dépressions tourbeuses, tourbières de transits et berges tourbeuses. Au niveau des pressions, une diminution de la surface toujours en herbe est aussi constatée sur ce secteur.

Les vals de Loire et d'Allier représentent le deuxième cœur de biodiversité du département, avec de nombreux atouts : grande diversité d'espèces, pelouses sèches, prairies humides, rôle de corridor écologique pour la trame verte et bleue, tourisme varié et développé, etc. Plusieurs pressions ont là encore été identifiées : retournement des prairies humides dans les lits majeurs de la Loire et de l'Allier, présence d'espèces exotiques envahissantes, endiguement, plantation de peupliers, pollutions, etc





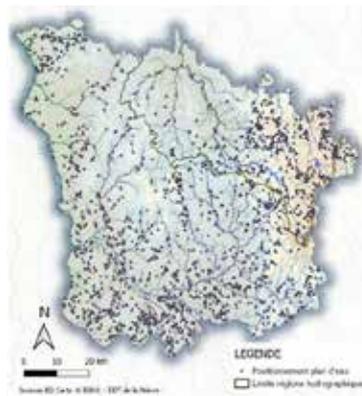
L'eau sur le territoire

Eau et assainissement

Le département de la Nièvre est parcouru par plus de 5000 kilomètres de rivières et canaux. Pas moins de 2600 étangs sont recensés. L'existence de la Loire et l'Allier, la présence des grands lacs tels que ceux des Settons et de Pannecièr constituent une véritable richesse. Des nappes souterraines, présentes sur la majorité du territoire, contribuent notamment à l'alimentation de 320 captages puits, forages ou sources destinés à produire l'eau utilisée pour la consommation humaine.

L'eau est abondante et se renouvelle naturellement par le fonctionnement du cycle de l'eau. Aussi en utilisons-nous une quantité importante, peut-être en excès. Indispensable pour l'industrie, pour l'agriculture, pour la production d'énergie, elle est très sollicitée. L'eau est associée par ailleurs à des activités de sports et de loisirs, éléments de l'attractivité de notre département.

Le climat de la Nièvre est de type océanique dégradé, avec une forte influence du relief. Les précipitations annuelles, présentes en toutes saisons, sont plus importantes sur les reliefs du Morvan (jusqu'à 1 600 mm) et plus faibles dans le Val de Loire (750 mm à Cosne sur Loire). Les pluies sont réparties dans l'année de façon relativement régulière. L'ampleur des précipitations est un des paramètres qui explique la densité des cours d'eau et la variation des hauteurs des nappes. Les autres paramètres sont (entre autres le relief, l'ensoleillement, la température, la nature des sols). L'ampleur et la répartition des précipitations constituent cependant le premier élément qui influence l'hydrologie. Il y a beaucoup d'étangs sur le territoire du Pays.



Les plans d'eau sont le support de nombreux usages économiques (ex : irrigation) et de loisirs (ex : pêche). Ils sont souvent une composante de la culture locale et jouent un rôle social réel. Toutefois, leur multiplication entraîne des conséquences néfastes sur les milieux aquatiques, parfois difficilement réversibles. Par ailleurs, le changement climatique, en favorisant le réchauffement des plans d'eau, les pertes d'eau par évaporation et en accentuant les phénomènes d'eutrophisation, devrait accroître ces effets.

Les zones humides sont également très présentes sur le territoire.



En France, plus de 50% de ces milieux de vie ont disparu en 30 ans. Méconnues, elles assurent des fonctions essentielles pour la qualité du milieu naturel. La Nièvre est couverte par d'importantes surfaces de zones humides, variées et écologiquement riches, qui contribuent pleinement à l'identité, la qualité et l'attractivité du département. Cependant, pendant de nombreuses années, les zones humides ont subi les pressions du développement socio-économique qui ont engendré leur dégradation et leur régression. La disparition des zones humides entraîne non seulement une perte de biodiversité, mais aussi la perte de sources, d'eau douce, de stations d'épuration naturelles, de zones de régulation des eaux.



Dans la Nièvre sont recensées 132 masses d'eau de surfaces :

- 123 masses d'eau « cours d'eau » ;
- 7 masses d'eau « plan d'eau » ;
- 2 canaux, considérés comme des « masses d'eau artificielles ».

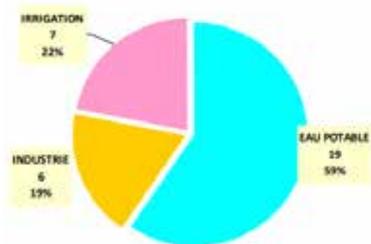
Chacune de ces masses d'eau fait l'objet d'une évaluation de son état. Le bon état des eaux de surface se caractérise par un bon état (ou bon potentiel pour les masses d'eau artificielles) écologique et un bon état chimique.

La classification de l'état écologique des cours d'eau est établie à partir d'éléments de qualité biologique : invertébrés aquatiques, diatomées, poissons, etc. Également à partir de « conditions physico-chimiques » : bilan de l'oxygène, température, nutriments, acidification, salinité et enfin au regard des concentrations en « polluants spécifiques », majoritairement des pesticides.

Les usages peuvent être répartis par grand type de fonctions, qui sont cependant toutefois difficilement comparables : énergie, artisanat et industrie, agriculture, alimentation des canaux, usages domestiques (eau potable). Les informations connues aujourd'hui concernent les volumes annuels déclarés auprès des services de l'Etat.

Pour la Nièvre les chiffres suivants peuvent être avancés (source bnpe.eaufrance.fr) :

- Les prélèvements pour l'alimentation des canaux représenteraient environ 80 millions de m³ par an. L'eau est toutefois restituée.
- Les prélèvements pour l'énergie représentent la plus grosse part des prélèvements d'eau. Par exemple les prélèvements en Loire pour la centrale de Belleville atteignent en moyenne 180 millions de m³ annuels. Toutefois l'eau est restituée à 85 % (environ). De même, l'eau utilisée pour produire de l'électricité à Pannecière représente 5 à 8 milliards de m³/an. Cette eau est intégralement restituée.



- Les prélèvements industriels représentent environ 7 millions de m³ par an.
- Les prélèvements liés à l'irrigation varient beaucoup en fonction des conditions climatiques ; ils représentent, en fonction des années, entre 4 et 9,5 millions de m³/an.
- Les prélèvements pour l'eau potable représentent environ 17 millions de m³ par an.

L'assainissement

L'eau utilisée dans l'habitation (toilettes, salle de bains, cuisine, lingerie) est évacuée des habitations et est amenée à rejoindre le milieu naturel (fossé, cours d'eau, nappe d'eau souterraine...). On appelle eau usée, l'eau qui est évacuée de l'habitation.

L'assainissement consiste en la collecte, le traitement et le rejet des eaux usées. Lorsqu'il existe un système de collecte et de traitement des eaux usées, le terme utilisé est « assainissement collectif ». Il est réalisé sous la responsabilité de la commune ou

d'un groupement de communes. Sinon il s'agit d'« assainissement non collectif » ou assainissement individuel. Toute habitation doit disposer d'un système de traitement autonome en état de fonctionnement. La responsabilité de l'assainissement est celle du propriétaire des installations. La commune doit quant à elle réaliser un contrôle de l'installation. Le département compte environ 141 000 logements. 22,71 % sont des résidences principales, 15 % des résidences secondaires ou des logements occasionnels. 13 % sont des logements vacants. Environ 60 % des habitations relèvent de l'assainissement collectif et 40 % de l'assainissement non collectif. Sur les 309 communes de la Nièvre, 71 relèvent exclusivement de l'assainissement non collectif. Les autres communes sont desservies entièrement, ou partiellement par des réseaux de collecte des eaux usées.



Carte 15 : Répartition des stations d'épuration dans la Nièvre – CD58 – d'après BD Carto © IGN

La gestion des services d'assainissement collectif se fait de différentes façons sur le territoire.



Carte 15 : maîtrise d'ouvrage de l'assainissement collectif – juin 2021.

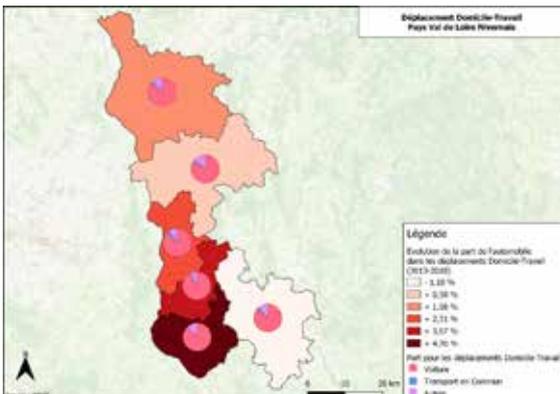




La mobilité

Un territoire à forte dépendance à l'automobile

Le Pays Val de Loire Nivernais est un territoire où l'usage de la voiture personnelle est le moyen de transport prédominant. Selon les chiffres INSEE de 2018, près de 92% des ménages disposent d'au moins un véhicule, 77% de la population qui travaille hors de sa commune de résidence. Ces chiffres illustrent et expliquent en grande partie la carte ci-dessous. Sur cette dernière qui représente la part de la voiture dans les déplacements domicile-travail, flux le plus important sur le territoire, près de 87% de ces mouvements sont réalisés en automobile, quand le transport en commun ne correspond qu'à 2% (les 11% restant sont les autres modes comme la mobilité douce). De plus, cette tendance de l'usage de son véhicule personnel pour se rendre sur son lieu d'activité s'est renforcé entre 2013 et 2018, augmentant en moyenne de 2% sur le territoire, la seule diminution constatée étant la communauté de communes Sud Nivernais.



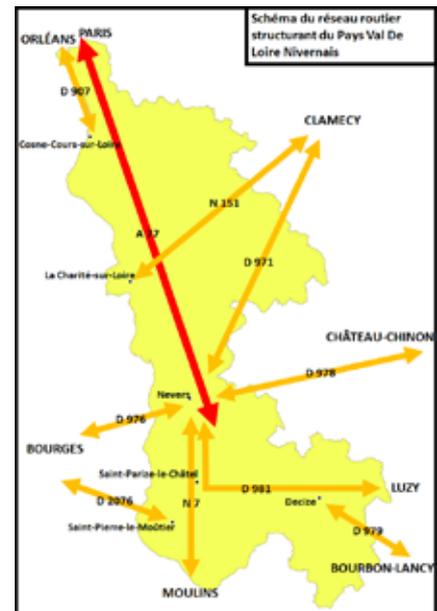
Part de la voiture dans les déplacements Domicile-Travail du Pays (source : INSEE)

Cette importance de la voiture comme moyen de locomotion principal peut être corroboré avec l'ancrage fort de l'automobile

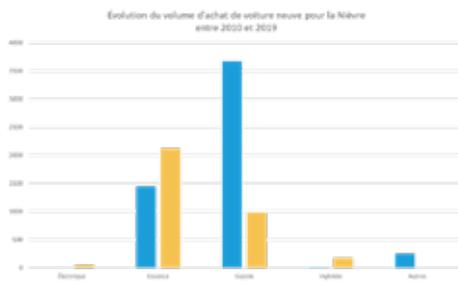
dans les mœurs des habitants. En effet, la Nièvre compte plus d'un tiers de ces citoyens âgés de plus de 60 ans. Ces derniers ayant connu en partie les Trente Glorieuses, période qui a vu l'essor de l'automobile qui représentait la modernité, la liberté de mouvement et l'émancipation. Revenir au transport en commun et à la bicyclette peut être perçu comme un retour en arrière pour certains. La difficulté de se mouvoir venant parfois avec l'âge est également une cause de l'usage de la voiture, plus confortable et moins physique que les moyens de locomotion publics ou les modes actifs.

L'autre facteur qui renforce cette utilisation de l'auto est l'organisation territoriale du Pays Val de Loire Nivernais, principalement composé de communes rurales à faible densité ainsi que de quatre pôles d'attractions : Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, La Charité-sur-Loire et Decize. Avec l'Autoroute 77 et le Réseau Routier d'Intérêt Régional (RRIR) défini par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), l'infrastructure routière du territoire dispose d'un axe Nord-Sud avec l'A 77 et la Nationale 7 et d'un Est-Ouest avec la Départementale 981. De même, ce réseau permet une liaison entre les communes du Pays et les principales villes et métropoles de proximité :

- Clermont-Ferrand au Sud en passant par Moulins avec la N7
- Paris et Orléans au Nord avec l'A 77 (gratuite jusqu'à Gien) et la D 907
- Bourges à l'Ouest avec la D 976 et la D 2076
- L'Est de la Bourgogne par Clamecy (N 151 et D 971), Château-Chinon (D 978), Autun (D 981) et Bourbon-Lancy (D 979)



Enfin, pour ce qui est du parc automobile de la Nièvre, sur le graphique ci-dessous, on remarque que les véhicules à essence et au gazole restent, malgré une diminution pour ce dernier, les deux types de véhicules privilégiés des consommateurs. Bien qu'en augmentation également entre 2010 et 2019, les hybrides et électriques, moins polluantes demeurent une part très faible des achats avec respectivement 171 et 42 voitures.



Immatriculations des voitures neuves de la Nièvre entre 2010 et 2019 (source : AAA Data; lejdc.fr)

En 2021, le parc automobile du Pays Val de Loire Nivernais se composait de 90 695 véhicules (Service des Données et Etudes Statistiques (SDES)) dont 99% était soit au diesel (59% pour 53 360 véhicules), soit à l'essence (40% pour 36 416 véhicules). Les véhicules très peu polluants que sont les électriques et hydrogènes ne représentent qu'une part de 0,6% (370 véhicules en 2021).

Le Pays dispose d'un peu plus de 50 bornes de recharges électriques. Avec 25 installations, le SIEEEN est l'organisme qui a le plus agi pour leur présence. En revanche, ils n'interviennent que sur le domaine public. Le positionnement a été décidé en fonction de lieu stratégique et aussi par une répartition qui garantit pour l'automobiliste de trouver une borne de recharge électrique à moins de 30 km, peu importe son emplacement dans la Nièvre.

Les autres installations sont réalisées par des privés, principalement par des concessionnaires ou grandes enseignes. Certaines ne sont pas en libre accès et nécessitent d'être client du propriétaire de la borne (exemple avec les hôtels ou restaurants).

Suite à la loi LOM, le Pays Val de Loire a vu trois situations pour la prise de compétence AOM :

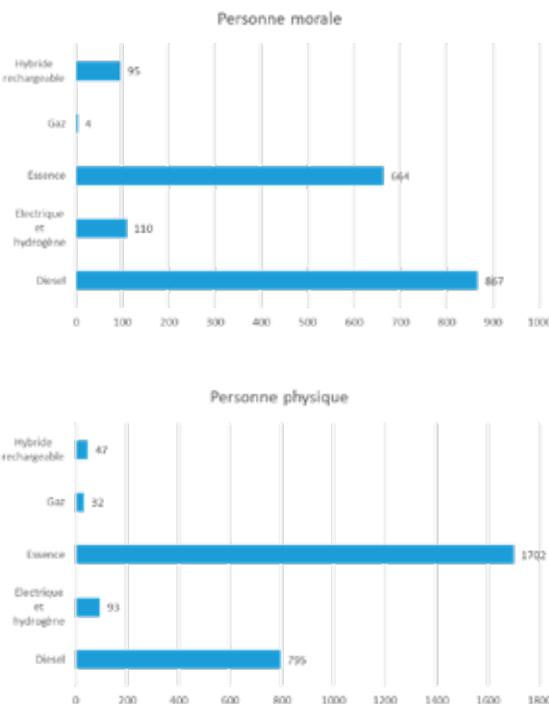
- L'Agglomération de Nevers est AOM locale par obligation pour cause de son statut d'agglomération
- Les CC Cœur de Loire, Les Bertranges, Loire et Allier, Nivernais Bourbonnais sont AOM locale suite à leur prise de compétence
- La CC Sud Nivernais n'a pas souhaité prendre la compétence. C'est donc la Région Bourgogne Franche Comté qui est l'AOM locale de ce territoire
- La Région est également AOM Régionale. Elle est ainsi la cheffe de file des politiques mobilités sur le territoire

Parmi les actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi, on constate que pour 81,5 % la voiture ou camion/fourgonnette reste le moyen privilégié pour se rendre au travail. Les transports en commun ou les mobilités douces sont peu utilisés sur le territoire.



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation provisoire - 2017

Dans la Nièvre, en 2020, 110 immatriculations de véhicules électriques ou hydrogènes ont été recensées pour les personnes morales. On peut en déduire que les entreprises sont très peu équipées en voiture électrique mais un peu plus que les particuliers. Pour les entreprises, la proportion de véhicules diesel ou essence est proche. En revanche pour les particuliers, les véhicules essences sont plus nombreux.



Le Pays Val de Loire Nivernais est donc un territoire où l'usage de la voiture est la pratique la plus courante pour les déplacements. Elle est confortée par une situation géographique composée principalement de communes rurales et de 4 pôles générant la majorité des flux, mais également par une offre de transport en commun inexistante ou méconnue des résidents. Cela peut poser problème à la fois pour la circulation avec un réseau routier plus conséquent mais également sur la qualité de l'air. En effet, même si l'achat de véhicule moins polluants augmente (l'électrique passant de 42 voitures en 2019 à 92 en 2020), ils restent bien inférieurs aux automobiles à essence ou au gazole. Enfin, on note que le Pays Val de Lire Nivernais dispose d'une infrastructure routière structurante permettant de relier les pôles d'attractions du territoire mais également les métropoles et villes de proximité d'Est en Ouest et du Nord au Sud.



Une offre d'alternative à l'autosolisme concentrée sur l'agglomération, plus éparse sur le reste du territoire

Par sa répartition de la population, l'offre de transport en commun s'organise avec une agglomération qui dispose de la plus grande variété de services proposés tandis que celle du reste du territoire est moins conséquente. Ainsi, les 2 pôles d'échanges multimodal sont situés à Nevers, l'un au Banlay et l'autre à la gare.

La flotte de bus et de car du Pays Val de Loire Nivernais est gérée par deux prestataires, Transdev pour les lignes interurbaines du réseau Mobigo et Keolis avec Tanéo. Ce dernier voit son rayon d'action s'étendre sur la superficie de Nevers Agglomération avec notamment les T1, T2 et L5, des lignes de bus régulières fonctionnant également le dimanche et desservant Nevers, Garchizy, Fourchambault et Varennes-Vauzelles. De plus, des actions événementielles entraînant la gratuité des transports sont organisées tout au long de l'année comme le premier samedi de chaque mois, lors des rencontres de l'USON ou pour des spectacles avec le Cultur'Bus. En outre, une navette gratuite circule dans le centre-ville de Nevers, réalisant un parcours en boucle de 20 minutes : la Coursinelle.

Concernant le reste du territoire, l'offre est moins fournie et se compose en majorité de transport à la demande et de lignes de marchés. Il existe tout de même des bus et cars réguliers comme le Decidela, le bus papillon ou les lignes régionales de transport interurbain gérés par Mobigo (LR 501, 502, 503, 504, 506 et 507) et Rémi (L 110 et 120). Malgré cela, des études réalisées par la communauté de communes Cœur de Loire et Sud Nivernais constatent qu'une partie de la population ne connaît pas ou peu les services de transport en commun mis à sa disposition.

L'offre fournie par le réseau ferré s'organise autour de trois grands axes : Dijon-Autun-Nevers, Nevers-Cosne-Cours-Sur-Loire et Nevers-Paray-le-Monial-Lyon. On dénombre une gare nationale à Nevers et 19 gares régionales et haltes sur le reste du Pays.



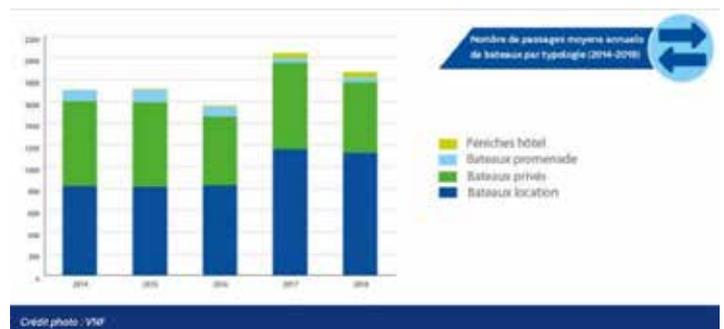
Pour le domaine de la voiture partagée, le covoiturage ou l'autopartage fonctionne principalement par le bouche-à-oreilles ou avec des connaissances ou personnes de confiance. Nonobstant les compagnies tel que Blablacar, GoMore, Drive Me ou Flixcar, des plateformes de covoiturage sont également mises en œuvre par la région avec Mobigo ou par l'agglomération de Nevers avec Netlift.

Ainsi, bien qu'une alternative à la voiture existe sur le territoire, cette dernière est impactée par une méconnaissance et un très faible usage des habitants du Pays Val de Loire Nivernais. Pour rappel, l'INSEE estime que seulement 2% de la population utilise les transports en commun pour se rendre sur le lieu de travail. Il existe néanmoins une réelle opportunité de report modal avec l'exemple du réseau ferroviaire qui correspond aux grands axes de déplacements Nord-Sud et Est-Ouest du territoire.

Les parcours touristiques qui structurent le réseau du territoire

La mobilité douce, que ce soit la marche à pied ou le vélo, est principalement faite dans le cadre du loisir ou du tourisme. Le Pays Val de Loire Nivernais dispose de trois grandes liaisons qui favorisent l'itinérance avec l'EuroVélo 6, le Tour de Bourgogne à Vélo et Saint Jacques de Compostelle via Vézelay. On remarque que ces trajets correspondent aux grands axes de flux Nord-Sud et st-Ouest du territoire. Outre ces itinéraires, l'infrastructure cyclable la plus conséquente se retrouve à l'Agglomération, notamment à Nevers et son centre ; les aménagements étant plus éparse sur le reste du Pays. En complément, des subventions sont portées par certaines Communauté de Communes et Nevers Agglomération, cette dernière mettant également à disposition un service de location de vélo avec Cycl'Agglo par Tanéo et Bik'Air. Néanmoins, l'étude menée par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) au travers d'une enquête menée en 2019 indique pour les villes de Nevers et Decize (les deux villes concernées sur le Pays Val de Loire Nivernais) que la qualité de la pratique du vélo est jugée comme plutôt défavorable même si les cyclistes ayant répondu estiment que la situation s'améliore depuis 2017, date de la précédente enquête.

Hormis cela, on peut également noter une certaine importance du Canal du Nivernais et du Canal Latéral à la Loire dont la majorité des flux sont à vocation touristiques avec respectivement plus de 1 300 et 1 800 passages de bateaux touristiques en moyennes en 2018 selon la VNF.



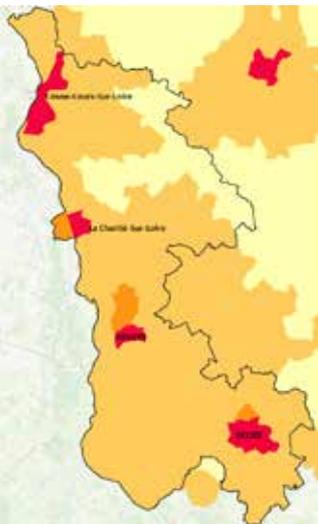
Exemple du nombre de passages moyens annuels pour le Canal Latéral à la Loire (source : VNF)
Ainsi, le Pays Val de Loire Nivernais dispose d'itinéraires



cyclables qui sont principalement à vocation touristique mais peuvent représenter une opportunité pour le territoire. En effet, ces trajets permettent une liaison entre les quatre pôles d'attractions du Pays Val de Loire Nivernais. La possibilité de se rendre sur son lieu de travail à vélo de temps à autre est une possibilité envisageable si une continuité sécurisée du réseau est garantie.

Les enjeux importants de la mobilité inclusive et des déplacements des personnes à mobilités réduites

Sur le territoire du Pays, une personne qui n'a pas la possibilité d'avoir sa propre voiture peut éprouver des difficultés à se déplacer car peu de solutions existent pour répondre à ces besoins. En effet, la solution de mobilité inclusive se trouve à Nevers avec le Centre Départemental d'Éducation Routière (CDER ADPEP) qui met à disposition des véhicules 2 à 4 roues avec ou sans permis.



Carte des pôles d'attractions du Pays Val de Loire Nivernais (source : INSEE)

De plus, le vieillissement de la population couplé à un nombre insuffisant fait émerger une problématique qui risque de s'accroître dans les futures années. Plus d'un tiers des habitants de la Nièvre ont plus de 60 ans. Bien que tous ne soient pas des personnes à mobilités réduites, leurs accès aux soins relèvent d'un véritable enjeu dans un contexte de milieu rural et de services de santé concentrés principalement dans les quatre pôles d'attractions du territoire : Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, La Charité-sur-Loire et Decize.

Dans un contexte de ruralité où les services de transports ne desservent pas toutes les communes du territoire, disposer d'un véhicule pour se déplacer est une obligation pour l'accès à l'emploi ou pour répondre aux besoins de première nécessité. L'autre problématique qui se pose est la mobilité des personnes âgées à l'accès aux soins. Des solutions existent déjà, comme le transport à la demande social à la communauté de communes Cœur de Loire ou le Mobibus de Tanéo mais ces services risquent d'être insuffisants face à une demande qui va augmenter.

Une liaison aérienne en évolution

L'aéroport de Nevers-Fourchambault enregistre un trafic très faible qui s'est aggravé avec la crise sanitaire (858 passagers de vols commerciaux en 2016, dont 708 nationaux et 150 internationaux, 92 passagers en 2020 dont 63 nationaux et 29 internationaux). On compte par ailleurs près de 13 800 mouvements non commerciaux.

Le site constitue un pôle d'activités :

- économiques, comptant trois entreprises (Apex Drone, Centre de parachutisme Paris Nevers et AirplaneConsulting)
- de loisirs : trois clubs (Aéronautique du Nivernais, Aéroclub des pilotes du Centre et Sensu'Ailes) et une quinzaine d'appareils privés

L'aéroport est au centre de plusieurs projets de développement (développement de l'aviation d'affaires, remise en service de lignes régulières, multiplication des animations, etc.). En outre, le Syndicat Mixte de l'aéroport propose un loyer gratuit pendant 5 ans pour permettre l'installation d'un prestataire et la réouverture d'un bar/restaurant.

Une accessibilité ferroviaire correcte mais sans desserte TGV

Nevers est desservie par des trains Intercités (axe Nord-Sud Paris – Clermont-Ferrand, mais aussi vers Lyon et Nantes) et TER (Dijon par exemple). Paris est à moins de 2h. Toutefois, il n'existe pas de desserte en TGV du territoire.

Les autres pôles du territoire sont aussi desservis par les trains Intercités mais il est reconnu qu'un manque de possibilités freine les déplacements ferroviaires. Ces axes sont à peu près développés le long de l'axe ligérien mais se raréfient dans les communes à l'Est du territoire.



Des mobilités routières facilitées

Le Val de Loire est desservi par de grands axes routiers et autoroutiers, notamment l'A77 la reliant à Paris et la mythique Nationale 7 (Lyon, Clermont-Ferrand).

Des mobilités douces qui se développent

Le Pays Val de Loire Nivernais, observe de plus en plus de dynamiques liées à la mise en place de mobilités douces sur le territoire, inscrit dans plusieurs cadres stratégiques comme un enjeu (schémas directeurs cyclables à l'échelle des EPCI et du Département). Le nombre de kilomètres de pistes cyclables dans le Val de Loire Nivernais s'élève à 51. Une partie de ces aménagements est constitué de bandes cyclables.

La part de la facture énergétique du territoire est représentée à 41.85% par les transports routiers, ce qui correspond au premier poste des dépenses énergétiques du territoire.

Il existe également 9 aires de covoiturage définies sur l'ensemble du Pays Val de Loire Nivernais. Au moins 8 communes envisagent d'en mettre en place également sur le territoire. La plupart des gares du Pays disposent d'un parking et il peut donc y avoir une bonne opportunité pour le développement du covoiturage et de l'intermodalité



La mobilité	
FORCES	FAIBLESSES
Un réseau routier qui structure le territoire	Une offre de transport en commun peu fournie en dehors des pôles majeurs avec des horaires parfois incompatible avec ceux de travail
Des itinéraires cyclables et fluviaux idéales pour les activités touristiques	Une inégalité dans la répartition de l'offre alternative à la voiture individuelle en général (principalement le Nord-Est du territoire)
Une bonne desserte des bornes de recharges électriques sur l'ensemble du Pays	La voiture à moteur thermique (essence et gazole) comme mode de déplacement dominant
OPPORTUNITES	MENACES
Un contexte actuel qui encourage à la réduction de l'autosolisme (hausse des prix de l'essence, urgence environnementale)	Une population vieillissante avec parfois des difficultés pour se mouvoir
Une utilisation des infrastructures touristiques cyclables pouvant être utilisées pour les déplacements quotidiens	Un désintérêt pour les alternatives à la voiture individuelle par une frange de la population
Des objectifs PCAET ambitieux pour la réduction de la consommation du secteur des transports	Des projets qui peuvent risquer de renforcer les inégalités entre les territoires





La gestion durable des ressources

Les dynamiques sociales et solidaires du territoire

Multiplication des initiatives solidaires

Pendant la crise sanitaire, on a assisté à un fleurissement d'initiatives solidaires : soutien scolaire, aide aux voisins, réserve civique, aide aux démarches en ligne, dons, aide aux commerçants, aide aux soignants, soutien aux restaurateurs...

Les citoyens se sont mobilisés pour aider chacun à leur manière dans cette crise. Cet esprit d'entraide et de solidarité pour redonner du sens au quotidien est peut-être quelque chose qui perdurera dans le temps.

D'ailleurs, on constate qu'une importance de plus en plus grande est accordée aux valeurs véhiculées par les entreprises. Les entreprises cherchent à développer leur RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) afin d'avoir un impact positif sur la société.

Le SIEEEN s'est emparé de cette question sur le territoire et souhaite faire des déchets une ressource économique pour le territoire. Une démarche est initiée pour activer des actions d'économie circulaire dans chaque collectivité dans une démarche collective. Les collectivités choisissent ainsi les actions qu'elles souhaitent expérimenter : maisons des ressources en réseau ; bons produits locaux dans les assiettes ; mutualisation entre acteurs économiques ; promotion des couches lavables et lavées...

Des projets ESS sont initiés sur le territoire :

- Recyclage et upcycling : création d'un réseau de ressourceries/recycleries et repair cafés pour inciter à la réparation et au réemploi d'objets et d'accessoires ; mise

- en service d'un centre de pré-tri du papier à Rouy.
- Consommation durable : lutte contre le gaspillage alimentaire ; utilisation des couches lavables et lavées en micro crèche ; promotion du Gourmet bag et accompagnement des restaurateurs nivernais.
- Approvisionnement durable : promotion des circuits courts et des producteurs locaux.
- Sensibilisation à l'économie circulaire : organisation du 1er « Forum des déchets et de l'économie circulaire en Nièvre » en 2017. En 2018, le 1er festival « N'en Jetez Plus ! » a permis de sensibiliser 1 192 personnes à la consommation durable et à l'économie circulaire.
- Partenariats et coopération avec d'autres territoires : centre de tri interdépartemental (Cher, Indre, Nièvre), méthanisation et incinérateur avec Nevers Agglomération.
- Mutualisation entre acteurs économiques pour initier une dynamique commune de prévention et gestion des déchets.



La gestion des déchets

Le compostage des biodéchets (tri à la source) se fait depuis 20 ans sur le territoire, les nouvelles consignes de tri (extensions des consignes de tri des emballages) sont en vigueur depuis janvier 2022. Trois territoires du Pays travaillent avec le SIEEEN pour la gestion de ses déchets. La collecte se fait par le Syctom de St Pierre le Moûtier (5 646 tonnes) pour les communautés de communes Loire et Allier et Nivernais Bourbonnais et traitent par le SIEEEN. Dans le Sud Nivernais (8 363 tonnes) la collecte est organisée par la communauté de communes et traitée par le SIEEEN.

Le territoire de Cœur de Loire et des Bertranges organisent également leur collecte.

Pour la communauté de communes Les Bertranges, les ordures ménagères s'élèvent à 3 536,28 tonnes soit 180,77 kg/an/hab. Les bio-déchets représentent 644,79 tonnes soit 32,04 kg/an/hab (collecte des bio-déchets sur la moitié du territoire, ratio sur la totalité de la population). Les emballages recyclables concernent 1063,34 tonnes soit 52,79 kg/an/hab et le verre 648,04 tonnes soit 38,27 kg/an/hab. Les déchets de déchèterie pèsent 6892,66 tonnes soit

342,23 kg/an/hab.

Il est important de préciser que les chiffres sont approximatifs.

Pour la question relative à la restauration collective et les logements collectifs (tri des biodéchets), la collecte est proposée en tous points des territoires depuis 20 ans (collectifs équipés et écoles aussi par ex), par contre il se peut que des privés n'aient pas choisi le service rendu par les collectivités.



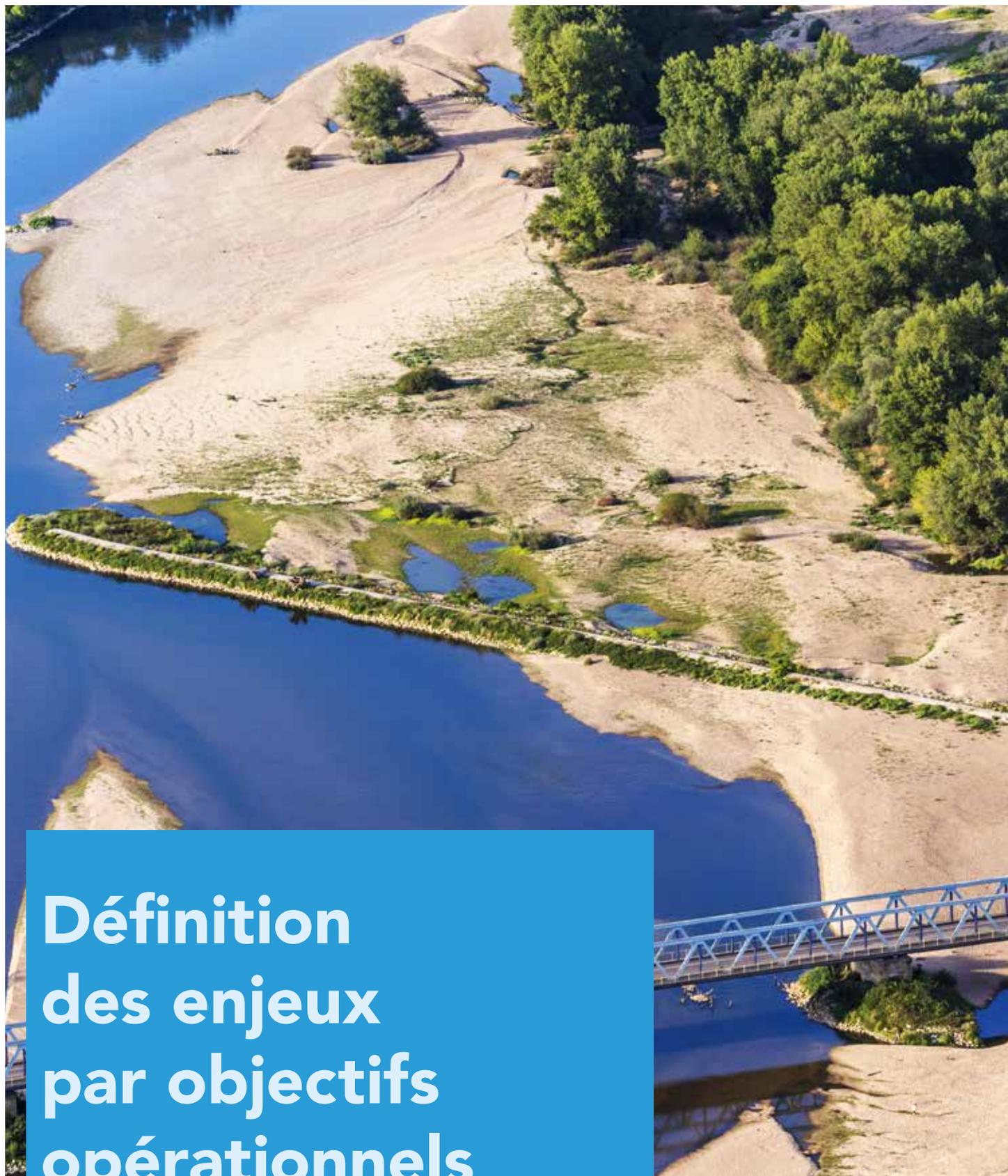


An aerial photograph of a rural landscape. In the foreground, a dense forest of green trees covers a hillside. A river flows through the middle ground, winding between green fields and patches of brown soil. The background shows a vast, flat expanse of land under a clear blue sky. The text 'LES OB' is overlaid on the top line of the image, and 'ET LES' is overlaid on the bottom line. The text is in a large, white, sans-serif font.

LES OB
ET LES

An aerial photograph of a rural landscape. In the foreground, there is a dense forest of green trees. A river flows through the middle ground, surrounded by lush greenery. Beyond the river, the landscape opens up into a patchwork of agricultural fields in various shades of brown, tan, and green, separated by small clusters of trees and hedgerows. The background shows rolling hills under a clear, bright blue sky with a few wispy clouds. The overall scene is peaceful and scenic.

JECTIFS ENJEUX



Définition des enjeux par objectifs opérationnels

1. Accompagner la revitalisation des pôles urbains et des centres-bourgs

L'habitat constitue un des principaux enjeux pour accompagner la revitalisation des pôles urbains et des centres bourgs. Il s'agit de réhabiliter les logements vétustes et permettre leur adaptation à la demande pour attirer de nouvelles populations, notamment des familles et des jeunes. Renforcer les habitats atypiques à destination d'une population senior présente sur le territoire est une problématique vivement identifiée dans le diagnostic. Un autre enjeu lié à la requalification de l'habitat serait de densifier en centre-ville pour garantir une population « captive » et assurer ainsi la vie commerciale, associative et sociale.

En ce qui concerne le commerce, il semble nécessaire de resserrer l'offre commerciale sur des zones particulières, repenser le commerce dans les plus petits centres en concertation avec les habitants ; renforcer le dynamisme

commercial, en offrant davantage de services afin de consolider les habitudes d'achat des habitants et des clientèles de passage sur le centre- bourg. En parallèle de ces travaux, l'attractivité des points de vente fait partie des forts enjeux en matière de stabilité commerciale. Il pourrait par exemple répondre aux besoins de la demande touristique.

La requalification de l'espace public, en améliorant l'attractivité des centre-villes et leur accessibilité, est indispensable à la vitalité de l'activité commerciale et peut générer un effet d'entraînement auprès des propriétaires privés (rénovation des façades, par exemple). Lieux de vie et d'échanges fortement inscrits dans le quotidien des habitants, les espaces publics bénéficiant d'aménagements qualitatifs seront mobilisés de façon plus optimale pour des manifestations commerciales, touristiques ou culturelles (marchés, foires et festivals).



2. Garantir un maillage pertinent et adapté d'équipements et de services à la population, notamment la santé

En tant que porteur du contrat local de santé, le Pays Val de Loire Nivernais a la charge de l'organisation des instances et du suivi des fiches actions, déterminées collégalement par les 16 signataires. Le contrat local de santé 2019-2023 arrivant à échéance, l'année 2023 permettra de refonder les priorités du territoire pour les 5 années à venir.

A la confluence des acteurs de la santé et des acteurs territoriaux, le Pays défend l'accès de tous les habitants à des services de soin, mais également à des actions de prévention.

Afin d'améliorer l'accès au soin, il est susceptible de développer des projets :

- d'attractivité auprès des professionnels de santé. Il prospecte dans les universités et les salons, il organise l'accueil individualisé des professionnels qui cherchent à s'installer et fait découvrir le territoire à ceux qui hésitent.

Il fait appel au besoin à des prestataires (cabinets de recrutement, agences événementielles) pour l'aider dans sa mission.

- de mobilité et/ou de télémédecine afin de rapprocher les citoyens éloignés des professionnels, dans un territoire qui cumule des caractéristiques rurales et une population âgée.
- d'aide au développement de nouveaux établissements de santé, qu'il s'agisse de maisons de santé pluridisciplinaires, de centres de santé ou d'autres formats de projets, y compris des formats innovants (impliquant par exemple des assistants médicaux, des infirmières de pratiques avancées etc...)

Il connaît les professionnels du territoire et entretient avec eux une relation de proximité. Il soutient les acteurs de la santé dans l'ingénierie de leurs projets. Il participe à la coordination des actions santé du territoire en lien avec les



institutions sanitaires, les autres collectivités territoriales, les établissements médico-sociaux et les professionnels de terrain.

Dans le domaine de la prévention, il participe aux instances de coordination départementales (notamment l'instance départementale du réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé) et s'implique particulièrement :

- En tant que membre de l'équipe projet Pass Santé Jeunes (conjointement avec l'ARS et l'IREPS), il coorganise chaque année des comités territoriaux qui permettent aux acteurs de la jeunesse et des territoires de rencontrer les acteurs de la santé (notamment de la prévention). Il participe également à l'organisation d'une journée départementale. Il peut être amené à recevoir des étudiants en service sanitaire qui déploient une action de prévention dans ce cadre.
- Dans la prévention en matière d'alimentation, notamment

dans le cadre de la mise en œuvre de son programme alimentaire territorial. Le Pays fait la promotion du programme national nutrition santé auprès des élus du territoire et fait le lien avec le réseau régional de prévention et de prise en charge de de l'obésité pédiatrique (REPPPOP). Il agit en partenariat avec des associations de terrain et les maisons sport santé.

- Dans la prévention en matière de santé-environnement. Le Pays organise ainsi les formations des référents territoriaux ambrosie, ainsi que celles destinées à prévenir l'expansion des maladies vectorielles (transmises par les tiques et/ ou les moustiques). Il pourrait être à l'avenir amené à prévenir d'autres risques environnementaux (perturbateurs endocriniens, pollution de l'air intérieur, pollution de l'eau par exemple).



3. Apporter des réponses adaptées aux jeunes et favoriser leur accueil

Le Pays s'interroge sur la place des jeunes sur son territoire rural. La jeunesse rurale n'est pas seulement la jeunesse agricole. Elle présente de nombreuses caractéristiques que le Pays tente d'appréhender pour faire rester les jeunes nivernais sur leur territoire mais aussi attirer d'autres jeunes (nivernais, reconversion professionnelle...).

Les modes de vie, les valeurs et les loisirs tendent à s'homogénéiser entre jeunes urbains et jeunes ruraux, l'enjeu est de proposer des services, des loisirs et une qualité de vie attrayante à cette frange de la population. La jeunesse rurale

apparaît peu attirée par son propre territoire par rapport aux espaces urbains, davantage médiatisés. Le Pays souhaite travailler pour modifier l'image qu'ont les jeunes d'un territoire rural : l'absence d'activité de loisirs et d'animation sociale, la faible densité de personnes, le manque de services, l'uniformité de marché professionnel, tout comme la difficulté d'accès à l'emploi, à l'information à cause de l'éloignement...

L'objectif est d'affirmer l'attractivité du territoire pour et par les jeunes.



4. Valoriser l'identité du territoire

L'attractivité du territoire fait partie intégrante de la stratégie du Pays Val de Loire Nivernais. Depuis plusieurs années, les élus et la société civile réfléchissent collectivement aux actions à mettre place pour rendre le territoire accueillant et attractif aux yeux des habitants et des nouveaux arrivants. Plusieurs actions sont d'ores et déjà menées par le Pays, les collectivités et les partenaires. L'ensemble des acteurs locaux sont mobilisés autour de la stratégie d'attractivité afin de rendre les actions qualitatives et collectives.

L'attractivité est multidimensionnelle et doit être pensée en tenant compte de différents facteurs : la qualité de vie, le travail, l'accès aux soins, les commerces, l'éducation, les logements, la mobilité, les loisirs...

A l'heure de la transition écologique et sociale des territoires, les priorités seront de garantir une qualité de vie privilégiée et de répondre aux défis de la transition écologique afin de construire un territoire plus vert et inclusif.

Afin de réussir cette transition et renforcer l'attractivité du territoire, plusieurs pistes seront à explorer :

- Favoriser l'accueil des jeunes et de leurs initiatives sur le territoire
- Promouvoir un cadre de vie plus durable grâce à la revitalisation centre-bourg et au développement d'une alimentation plus responsable
- Valoriser l'identité du territoire et développer une culture commune de l'accueil



5. Réduire la fracture numérique

La fracture numérique (accès à internet, âge, utilisation d'outils informatiques etc) sur le territoire du Pays nécessite un travail considérable afin de réduire les inégalités qui lui sont liées. Les enjeux identifiés pour répondre à cette problématique

sont le soutien à l'ingénierie, par exemple des postes ou de l'animation. Cela passe également par l'aménagement de lieux dans le cadre de missions ou encore de permettre à tout le territoire d'avoir un accès à internet.



6. Soutenir et développer les infrastructures et les services à rayonnement supra-intercommunal

Le soutien et le développement des infrastructures à rayonnement supra-intercommunal concerne des infrastructures qui rayonnent au-delà du périmètre de leur intercommunalité,

par exemple l'offre immobilière d'enseignement supérieure.



7. Appuyer l'attractivité économique des territoires du Pays

Les enjeux permettant d'appuyer l'attractivité économique des territoires du Pays sont forts et concentrés autour de l'offre d'accueil, du développement économique issu des potentiels du territoire. En effet, les besoins et les ambitions des entreprises ne correspondent pas à l'offre du territoire tant en

termes de locaux, que d'accompagnement.

Même si une dynamique a été engagée à travers le dispositif territoire d'industrie, un vrai travail de promotion reste à réaliser pour favoriser les recrutements.



8. Faire de nos richesses patrimoniales (naturelles, bâties, immatérielles) un levier de développement touristique

Les grands enjeux à traiter en matière de tourisme sont :

- L'itinérance : outil d'aménagement du territoire
 - Devenir un territoire d'excellence en matière de grandes itinérances
 - Faciliter les déplacements et la découverte du territoire par un réseau de proximité, complémentaire aux grands itinéraires
- L'hébergement : facteur de croissance de l'économie touristique
 - Améliorer la performance des établissements pour offrir un parc d'hébergement de qualité et adapté aux exigences de nos clientèles
 - Optimiser le potentiel des résidents secondaires comme consommateurs, prescripteurs et acteurs du tourisme à part entière
- L'Office de Tourisme : outil d'animation et de cohésion territoriale

- Faire de l'Office de Tourisme un levier majeur de la politique de développement/ de promotion du territoire mais aussi expert du tourisme au service des acteurs locaux et des projets

- Affirmer le rôle de l'Office de Tourisme comme expert du tourisme qui anime le territoire et accompagne le réseau des acteurs du tourisme
- L'information et l'accueil touristique : vecteurs d'image et de consommation locale
 - Améliorer la connaissance de l'offre touristique pour mieux la promouvoir
 - Optimiser et professionnaliser l'accueil touristique à l'Office de Tourisme, chez les prestataires, sur les sites et sur l'ensemble du territoire via la signalétique
- La performance des acteurs et des produits à améliorer
 - Inciter les acteurs du tourisme à s'engager dans une démarche de progrès et à monter en compétence



9. Promouvoir une agriculture locale et permettre une alimentation durable qui s'adapte aux changements climatiques

L'activité agricole est très présente sur le territoire du Pays et les enjeux autour de l'alimentation rejoignent des enjeux de santé du territoire (environnement et économie locale) et de la population.

Dans ce sens, pour offrir un choix conséquent à la population en terme d'alimentation locale, il est nécessaire de développer la production agricole du territoire notamment dans les filières végétales (maraichage et fruit), la transformation des produits locaux et leurs points de distribution.

Pour cela, plusieurs leviers sont à actionner :

- Le levier du foncier pour faciliter les installations agricoles, en rendant lisible les parcelles agricoles ou potentiellement agricoles des communes et communautés de communes

qui sont disponibles et en préservant les terres agricoles de l'artificialisation.

- Développer et soutenir les outils de transformation sur le territoire pour que les productions locales restent sur le territoire et que les exploitations agricoles puissent diversifier leurs activités.
- Mailler le territoire de points de distribution de produits locaux et soutenir les existants pour permettre que toute la population du territoire ait accès à une alimentation locale facilement et favoriser les circuits-courts.
- Promouvoir et faciliter l'accès aux produits locaux et aux circuits courts auprès de la population et de la restauration collective.



10. Développer la formation et faciliter l'adaptation des compétences aux métiers de demain

D'ici 2030, 30 % à 50 % des emplois vont être profondément transformés par les technologies numériques. Certains profils de spécialistes exigeant des compétences techniques fortes (développement de code, robotique / automatique, IA / analyse de data...) sont déjà de plus en plus demandés par les entreprises. Le territoire du Pays Val de Loire Nivernais souhaite

réfléchir dès à présent à compléter son offre de formation actuelle avec la formation à ces nouvelles compétences.

L'accompagnement de formation à des métiers plus manuels, favorisant les circuits courts, l'agriculture locale ou l'ESS font également partie des enjeux identifiés.



11. Réduire la dépendance énergétique du territoire et promouvoir les énergies renouvelables

La stratégie énergétique nivernaise a défini 5 axes stratégiques et un axe transversal : le logement (franchir un cap en termes de rythmes de rénovations thermiques performantes des logements), le patrimoine public (atteindre l'exemplarité énergétique sur le patrimoine public), les entreprises (mobiliser

les entreprises Nivernaises dans la transition énergétique), les EnR (développer les énergies renouvelables de manière ambitieuse) et l'aménagement (positionner l'aménagement comme la clé de voûte de la transition énergétique).



12. Développer une mobilité respectueuse de l'environnement

Suite à un diagnostic réalisé au cours de l'année 2021-2022, les enjeux sur le territoire du Pays en matière de mobilité sont forts : la faible desserte en transports en commun et l'éloignement des services, conduisent les ruraux à une très grande dépendance au véhicule personnel. En effet, en zone rurale, tous les déplacements sont majoritairement effectués en voiture, que ce soit pour emmener les enfants à l'école, aller au travail, faire ses courses, ou aller chez le médecin.

Les cinq grands enjeux identifiés sont : l'accessibilité aux

services, le manque de transports en commun, le coût dus aux déplacements, l'intermodalité et un impact environnemental extrêmement important.

Aujourd'hui, bien que quelques initiatives soient prises dans certaines zones, l'alternative à l'automobile en milieu rural reste insuffisante, voire inexistante. Les infrastructures de transports proposées sont souvent parfaitement conçues pour les grandes villes, mais peu adaptées aux campagnes.

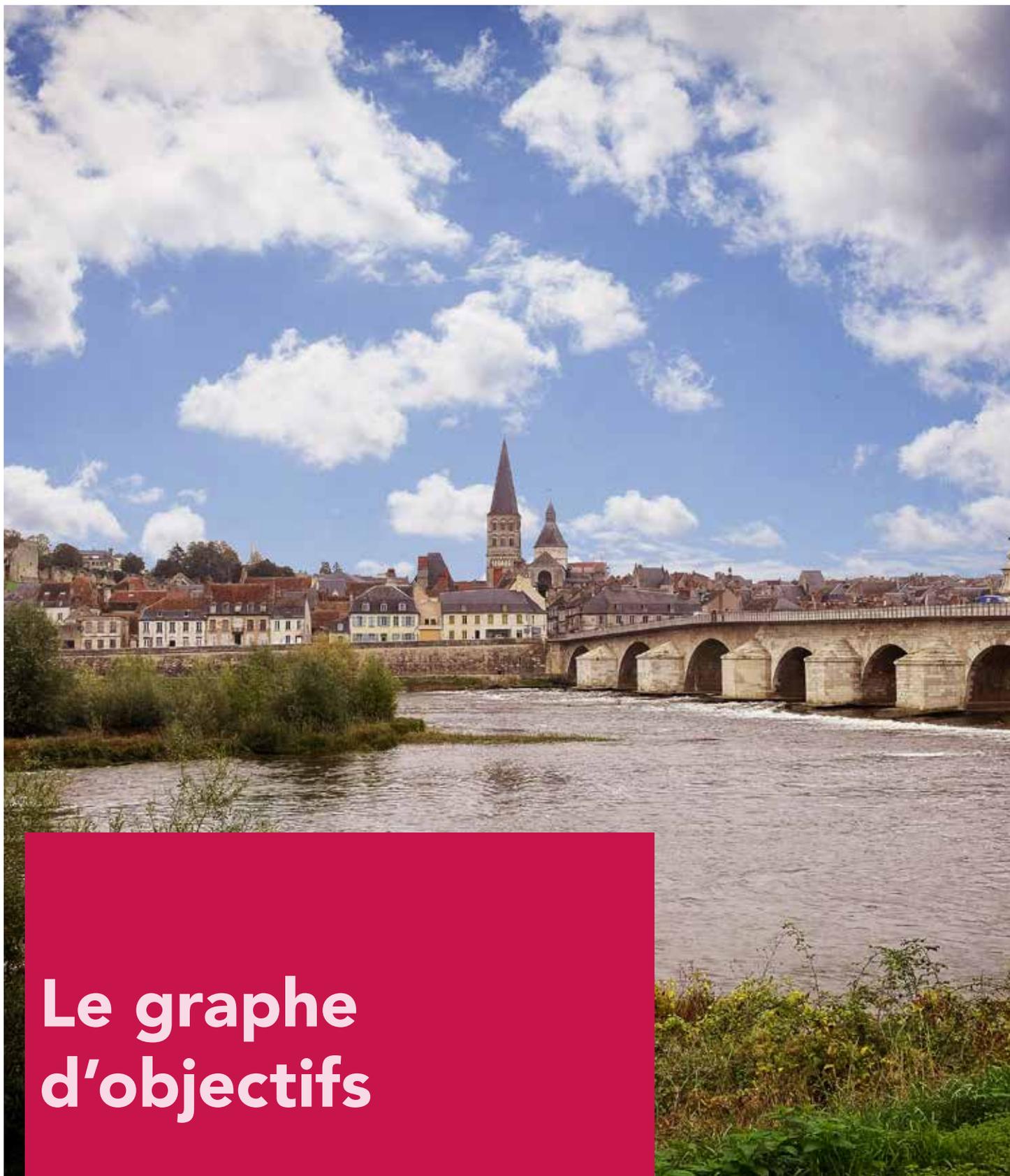


13. Gérer durablement les ressources et préserver la biodiversité

Maintenir le développement local exige de mettre en œuvre une gestion durable des ressources énergétiques. L'épuisement à venir des différentes ressources conduit au développement de solutions alternatives. C'est un des enjeux forts identifiés sur le territoire du Pays. La demande en eau, (notamment due à l'augmentation exponentielle des besoins dans le secteur

agricole) doit obliger les acteurs du territoire à une gestion rigoureuse. La gestion des forêts ainsi que la préservation de la biodiversité permettront à terme de perpétuer un développement local respectueux de son environnement.





Le graphe d'objectifs





1

Axe 1 : Un aménagement durable et équilibré du territoire

Accompagner la revitalisation des pôles urbains et des centre-bourgs

- Contribuer à un habitat amélioré
- Repenser les espaces publics
- Renforcer l'attractivité commerciale
- Permettre l'animation des villes et des villages et les rendre intelligents
- Faciliter la création de tiers lieux et leurs animations
- Soutenir des projets avec une vision globale et planifiée qui optimisent le foncier (regroupement de parcelles, densité et qualité urbaine)

Garantir un maillage pertinent et adapté d'équipements et de services à la population, notamment la santé

- Conforter et développer le maillage d'établissements de santé et faciliter leur accès pour tous
- Attirer de nouveaux professionnels de santé et accompagner leur installation
- Soutenir les actions de prévention en matière de santé
- Permettre l'accès des services d'intérêts publics et collectifs
- Soutenir les projets de fonctionnement et d'investissement sportifs et culturels
- Poursuivre l'aménagement des structures de loisirs et de petite enfance

Apporter des réponses adaptées aux jeunes et favoriser leur accueil

- Assurer la mise en réseau et la coordination entre acteurs locaux sur les questions de jeunesse
- Accompagner les initiatives, les projets d'installation, d'activité et de vie

Valoriser l'identité du territoire

- Soutenir les projets qui mettent en avant l'identité du territoire et son histoire
- Développer une culture commune de l'accueil

Réduire la fracture numérique

- Soutenir l'ingénierie qui permet de réduire la fracture numérique
- Permettre le très haut débit et la 5G
- Faciliter la création de lieux qui permettent de réduire la fracture numérique

Soutenir et développer les infrastructures et les services à rayonnement supra-intercommunal du territoire

- Structurer et adapter l'offre immobilière d'enseignement supérieur aux besoins des étudiants
- Accompagner la modernisation et la requalification d'équipement structurant

2

Axe 2 : Un développement économique soutenable qui s'appuie sur les ressources du territoire

Appuyer l'attractivité économique des territoires du Pays

Disposer d'une offre d'accueil économique adaptée aux besoins et aux ambitions des industriels et aux enjeux de la transition écologique

Promouvoir l'industrie et favoriser les recrutements dans les entreprises

Structurer un développement économique issu des potentiels du territoire et des produits de l'industrie

Animer et coordonner les politiques locales

Faire de nos richesses patrimoniales (naturelles, bâties, immatérielles) un levier de développement touristique

Soutenir la mise en valeur du patrimoine par la création de circuits ou d'hébergements touristiques

Permettre le maintien et la préservation des sites du territoire

Fortifier les initiatives autour de projets mettant en valeur le patrimoine

Accompagner les projets de Loire Itinérances

Affirmer les démarches Pays d'Art et d'Histoire et les labélisations des sites touristiques

Promouvoir une agriculture locale et permettre une alimentation durable qui s'adapte aux changements climatiques

Permettre l'implantation de lieux de vente de proximité, favoriser les circuits courts

Optimiser la gestion du foncier pour une agriculture de proximité

Soutenir les projets de transformation des produits locaux

Développer la formation et faciliter l'adaptation des compétences aux métiers de demain

Soutenir des écosystèmes de croissance et d'innovation

Disposer d'une offre de services attractive et performante pour tous les étudiants et leurs établissements

Accroître le taux de poursuite d'études des bacheliers en disposant d'une offre de formation attractive et diversifiée pour les métiers de demain





3

Axe 3 : Un territoire autonome, économe et résilient qui préserve ses ressources

Réduire la dépendance énergétique du territoire et promouvoir les énergies renouvelables

Favoriser le développement de projets de méthanisation, d'éolien ou faisant intervenir la technologie photovoltaïque

Soutenir les particuliers et collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtis

Sensibilisation du grand public et des partenaires à la réduction des consommations énergétiques

Remplacer des aménagements ou des usages publics par des pratiques plus respectueuses de l'environnement

Soutenir les projets de chaufferie, réseaux de chaleurs pour un système de chauffage peu énergivore

Développer une mobilité respectueuse de l'environnement

Réduire la part d'autosolisme et promouvoir le covoiturage et les aires d'autopartage

Réaliser des diagnostics et études visant à comprendre les usages en matière de mobilité

Développer la pratique des modes doux et permettre la création d'aménagements cyclables

Favoriser l'implantation de projets visant à réduire les dépenses énergétiques liées aux transports

Gérer durablement les ressources et préserver la biodiversité

Mettre en place des projets qui visent à prendre en compte les enjeux de la biodiversité

Soutenir l'ingénierie afin d'assurer l'animation en faveur de la restauration des masses d'eau

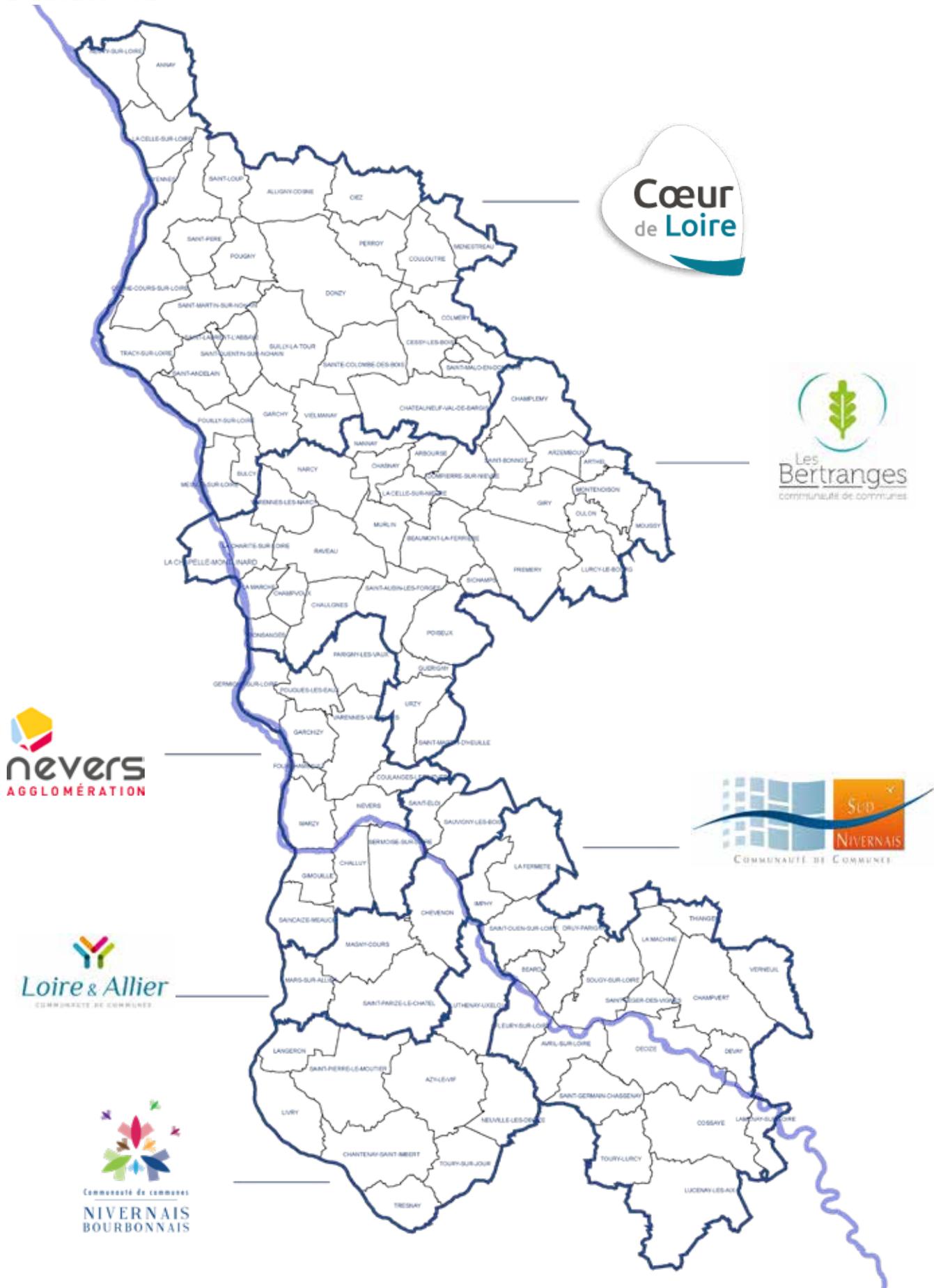
Soutenir les actions de communication et de sensibilisation aux problématiques liées aux milieux aquatiques

Soutenir les actions visant à quantifier et encadrer les prélèvements d'eau

Soutenir les projets de la filière bois

Participer au déploiement de l'économie circulaire

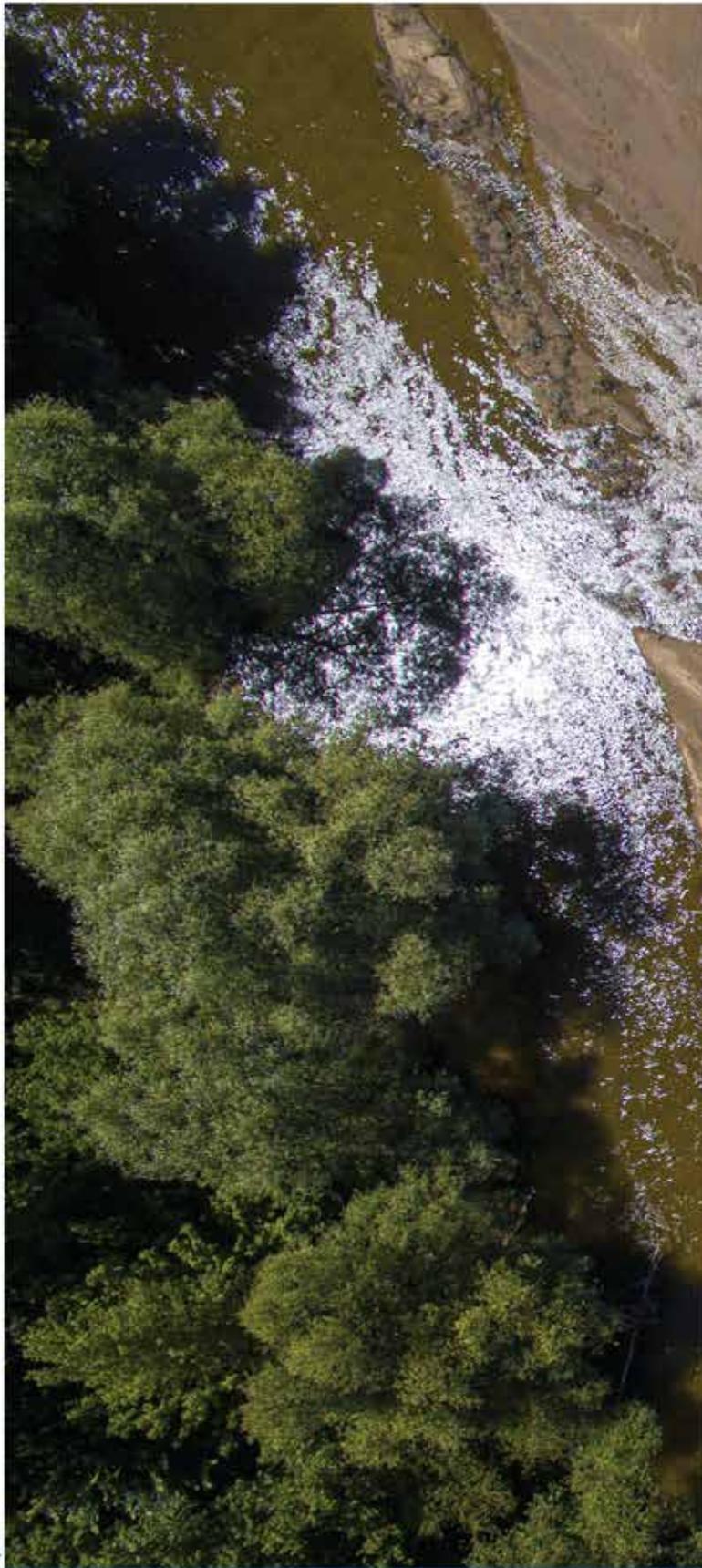




Les financeurs :







Pays Val de Loire Nivernais

PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS

25, rue Benoît Frachon
58 640 Varennes-Vauzelles

03 86 21 20 69
contact@valdeloirenivernais.fr

Retrouvez-nous sur    

www.valdeloirenivernais.fr

Projet de territoire

2022 2030

